



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

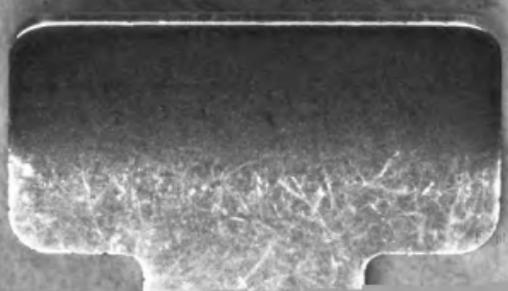
Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>



807156

MERCURE

GALANT

DEDIE' A MONSEIGNEUR

LE DAUPHIN

OCTOBRE, 1709.



A PARIS,
chez MICHEL BRUNET, grande Salle du
Palais, au Mercure Galant.

Comme il est impossible dans la conjoncture présente de ne pas grossir le Mercure, ce qui en augmente considérablement les frais, on ne peut se dispenser d'en augmenter aussi le prix. Ainsi les volumes qui seront reliez en veau se vendront dorénavant 38. sols. Quant aux volumes qui seront reliez en parchemin, on n'en payera que trente-cinq. Les Relations se vendront autant que les Mercures.

Chez MICHEL BRUNET, grande
Salle du Palais, au Mercure
Galant.

M. DCCIX,
Avec Privilège du Roy.



AU LECTEUR.

*I*L y a lieu de croire qu'on ne lit plus l'Avis qui a esté mis depuis tant d'années au commencement de chaque Volume du Mercure, puisque malgré les prieres réitérées qu'on a faites d'écrire en caracteres lisibles les Noms propres qui se trouvent dans les Memoires qu'on envoie pour estre employez, on néglige de le faire, ce qui est cause qu'il y en a quantité

AU LECTEUR.

de défigurez, étant impossible de deviner le nom d'une Terre, ou d'une Famille, s'il n'est bien écrit. On prie de nouveau ceux qui en envoient d'y prendre garde, s'ils veulent que les noms propres soient corrects. On avertit encore qu'on ne prend aucun argent pour ces Mémoires, & que l'on employera tous les bons Ouvrages à leur tour, pourvu qu'ils ne desobligent personne, & que ceux qui les enverront en affranchissent le port.



M E R C U R E
C A L A N T

BIBLE
 LYON
 * 1893 *
 VILLEURBANNE

OCTOBRE, 1709.

JE vous ay parlé plusieurs
 fois de la Messe solemnelle
 que Messieurs de Ville fonde-
 rent dans la Chapelle du Lou-
 vre , pour la conservation du
 Roy , dans le temps que Sa
 A iij

6 MERCURE

Majesté tomba malade à Calais & dont le retour de sa santé parut n'estre dû qu'aux vœux ardents , & aux ferventes prieres de tous ses Peuples. Cette Messe se dit tous les ans , & les Carmes qui la celebrent se rendent au Louvre avec le plus d'apareil qui leur est possible ; c'est à-dire qu'ils font porter à cette Procession toutes leurs Reliques , & tout ce qu'ils ont de capable d'exciter la plus grande devotion. Ils sont acompagnez du Corps de Ville , qui ne manque jamais d'y assister avec tout l'apareil

GALANT 7

qui l'accompagne ordinairement dans ses marches les plus solennelles. Les Carmes l'envoyent ordinairement inviter à cette Procession, fondée par leurs ancêtres, par un de leurs Religieux des plus capables de remplir cet employ. Mrs de Ville s'assemblent pour le recevoir, & pour écouter le Compliment qu'il leur vient faire de la part de sa Communauté. Le Pere Pigray, a esté choisi cette année, & voicy de quelle maniere il s'en est acquitté. Vous trouverez dans cette invitation un éloge

A iij

8 MERCURE

du Roy qui vous fera sans doute beaucoup de plaisir.

MESSIEURS,

Ce n'est pas pour allumer dans vos cœurs le zèle de piété qui a passé de ces Hommes venerables qui vous ont precedez jusqu'à vous, que je viens icy vous inviter à rendre au Seigneur en presence de tout son Peuple, les vœux que vos Peres ont faits & que vous renouvez si souvent en secret pour la conservation du plus grand de nos Rois. C'est pour vous annoncer ce jour d'oblation

GALANT 9

Et de sacrifice que vous prevenez sans doute par l'ardeur de vos desirs , Et qu'une loüable coutume à marqué pour faire revivre dans la memoire des Citoyens , la Religion de vos illustres Predecesseurs ; pour donner le spectacle édifiant de vostre pieté , Et pour répondre aux intentions du Souverain qui vous a établis les fideles Ministres de ses volontez.

Par quelles Actions de graces n'allez vous pas épancher vos Ames aux pieds des saints Autels pour reconnoistre les bien faits du suprême Seigneur qui fut le Protecteur de la vie de ce grand Prin-

10 MERCURE

ce , lorsque dans les commencements de sa glorieuse Carrière il le délivra d'une maladie dont la violence estoit au dessus de la force des remedes humains ; mais quels soupirs ne s'éleveront pas en même temps du fond de vos cœurs jusqu'au Trône des éternelles Misericordes pour obtenir la durée de ses jours si nécessaires à la consolation des Peuples parmi ces torrents de tribulations que le Dieu juste a fait déborder sur nous ? Ne reconnoissez vous pas, Messieurs, que si les iniquitez des Peuples ont formé le tonnerre ; si elles ont attiré ces premiers coups

GALANT II

qui les ont frappez, c'est à la pieté du Roy qu'ils sont redevables de ce que les derniers éclats de la foudre ne les ont pas reduits en cendres.

Ce n'est donc pas pour faire un usage profane d'une bouche qui ne doit estre dévouée qu'à publier ce que la verité a de plus respectable que je paroiss devant un Tribunal où vous n'estes occupez que de cette pieuse sollicitude qui veille au soulagement & au bon-heur de la Patrie. Je sors pour quelques moments de la presence de l'Arche Sainte pour passer dans un Sanctuaire de Religion où je suis

12 MERCURE

chargé d'exposer à des hommes dont la piété regle tous les projets, quels sont les justes motifs d'une solemnité où les vœux publics se réunissent pour demander au ciel la conservation d'un Souverain qui est le modèle d'une piété solide toujours égale, jamais interrompue.

Mrs, vous dire que le Roy n'est grand que parce qu'il est tres-Chrestien, vous en avez autant de témoins fidelles qu'il y a de prodiges de piété dans les années de sa vie. Si les momens de cette vie auguste ne peuvent se compter que par le nombre des grandes actions,

GALANT 13

la piété n'a-t-elle pas esté inseparable de tout ce qu'il y a de grand. Si le Roy a esté victorieux, il a fait entrer l'Eglise dans le commerce de ses victoires; s'il a forcé des Villes, subjugué des Provinces, il a mis Jesus-Christ & son Sacrifice dans tous les Temples & sur tous les Autels; s'il a voulu suspendre la rapidité de ses conquestes lorsque tout plioit sous le poids de ses armes, ne fut-ce pas pour se donner le pieux loisir dans des jours paisibles d'arracher du Champ du Seigneur l'yvraie de l'heresie que l'homme ennemi y avoit semée & que l'espace de prés de deux siècles

14 MERCURE

y avoit fortement enracinée? Mais ce n'est point encore sur ce Theatre de prosperité où il doit vous paroître plus admirable. Les malheurs de ces derniers temps où la main du Dieu fort a frappé ces grands coups qui ont ébranlé la terre ne nous découvrent-ils pas dans la pieté du Roy quelque chose de singulier?

Ouy, Messieurs, & que pour ne pas découvrir les deffauts des hommes les plus extraordinaires, l'Orateur habile soit souvent obligé de tirer le rideau sur les disgraces de leur vie; & que pour faire des Chef-d'œuvres de la pluspart des

GALANT 15

Heros il faille les montrer dans le jour de la gloire humaine sans creuser leurs démarches dans la nuit de l'affligeante adversité. C'est dans les temps difficiles où il est aisé de s'oublier soy-même que le Roy paroist au rang de ces Hommes illustres dont a parlé l'Esprit de Dieu. Comme l'étoile du matin au milieu des nuages il brille, il suit toujours sa course, & dans les sentiers glissans & tenebreux de l'affliction, sa pieté affermie répand de plus vives lueurs.

En effet, si les armes de Louis le Grand, quelques justes qu'elles soient n'avoient cueilli que des lau-

16 MERCURE

riers , la Posterité surprise de tant de succès eut bien admiré des actions dignes de vivre dans la mémoire de tous les siècles ; mais elle eut ignoré si les vertus du Heros eussent mérité d'estre écrites dans le Livre de vie. C'est dans les événemens contraires que cette Posterité la plus reculée respectera un Roy dont le cœur n'eut jamais d'autres sentimens que ceux de la Religion. Elle apprendra dans le recit de ces revers inopinez dont les Nations mêmes victorieuses sont étonnés ; qu'elle a esté la pieuse fermeté de cet auguste Monarque. Elle y verra une même éga-

GALANT 17

lité d'ame : une prudence toujours exempte d'illusions ; une valeur toujours intrepide & sa seule soumission aux volontez du ciel qui a pris un nouvel accroissement dans l'adversité. Elle lira que s'il ne se confia jamais comme les impies dans le nombre des combattans & s'il ne desira s'élever qu'au saint Nom du Seigneur nostre Dieu dans la multitude de ses Victoires ; il ne s'est adressé qu'au Dieu des Batailles pour arrester les progrès de ses Ennemis ; qu'il ne s'est point fait un bras de chair ; qu'il n'a pas esperé dans les enfans des hommes , dans lesquels il n'y a

Octobre 1709.

B

18 MERCURE

point de salut. Elle sçaura, dis-je, qu'après avoir fait exhorter les Peuples à la penitence, sa pieté a encheri sur celle de David qui demandoit à Dieu d'estre seul frappé des maux que son orgüeil avoit attiré sur Israël, au lieu que ce Prince tres-chrestien a voulu punir en luy seul les pechez dont les peuples sont les seuls coupables.

N'est-ce pas, Messieurs, ce qui vient de paroistre dans les genereux desseins qu'il avoit formé pour nostre repos ? plus touché de nos miseres que sensible à sa gloire il a offert à nos fiers Ennemis, pour obtenir la Paix au

GALANT 19

monde Chrestien , des avantages que l'équité ne pouvoit exiger. Si sa grandeur d'ame ne l'avoit emporté sur les loix de la Justice il alloit faire tomber sur luy seul le poids de la colere du Ciel en immolant tous les fruits de sa valeur à nostre heureuse tranquillité. Ce sont nos ennemis enfléz par des succès qui leurs estoient inusitez , qui en ont seuls détourné les desirables effets ; mais s'ils ont osté au Roy par des demandes énormes les moyens de pacifier le monde, ils ne peuvent luy enlever l'admiration qu'il s'est attirée de tous les peuples dans l'exemple qu'il a don-

B ij

20 MERCURE

né d'une merveilleuse moderation. Sa bonté qui a charmé nos cœurs les a remplis en même temps des plus vifs ressentimens contre la hauteur de nos ennemis. Nous avons chargé les Autels d'encens & avons prié pour demander à Dieu qu'il déconcertast les injustes projets des Nations assemblées contre nous. Cet esprit de terreur que le Tres-Haut, repandit sur les Assiriens au Siege de Samarie, est encore en ses mains & qui sçait s'il n'est point tout prest à en fraper l'obstination de nos Ennemis ?

Mais les vœux auxquels s'intereße aujourd'huy vostre dé-

GALANT 21

votion sont ils moins importants? ils sont consacrez à obtenir du Ciel qu'il prolonge les jours d'un Souverain si Religieux envers Dieu, & si attentif au repos de ses Peuples; & quels vœux furent jamais plus propres à faire couler la rosée des Benedictions que ceux qui seront rendus par des hommes dévouiez aux offices de la tendre Misericorde, que les suffrages de la Patrie ont choisi entre plusieurs milliers pour subvenir à ses besoins & conserver son ancien lustre.

Ces vœux que vous ferez comme de précieux Parfums exhale-

22 MERCURE

ront leurs douces Odeurs jusque dans le Palais où Dieu habite & quelle force n'auront ils pas pour toucher le Cœur du Dieu miséricordieux , lorsque vous les unirez à ceux de vostre Illustre Chef , cet homme plein d'intelligence , dont le rare génie ; comme un trait de feu vif & perçant devance les accidents les plus impreveus ; dont la vigilance prévient tout ; dont la miséricorde se multiplie en autant de formes qu'il y a de différentes miseres ; qui sçait si bien se partager entre mille soins & estre tout entier à chacun des Citoyens ; à qui il ne se presente rien de diffi-

cile qu'il n'applanisse ; rien de délicat qu'il ne ménage ; rien de perilleux qu'il ne franchisse & qui par une application universelle à sçu dans la rigueur des dernières saisons se repandre si à propos sur tous les besoins publics ?

Ce sont ses ardentés prières ; ce sont les vôtres, Messieurs, que les Ministres sacrez offriront pour le Roy au Pere Celeste dans l'Adorable Sacrifice de son Fils ; & pouvons nous douter après des Oblations si saintes que le Dieu des consolations ne verse la plénitude de ses graces pour prolonger les jours d'un Prince qui n'a vœu

24 MERCURE

que pour le glorifier ; pour establir son vray Culte, & mettre son Saint Nom dans toutes les bouches.

Vous trouverez dans les deux Articles suivans la suite des Services solennels qui se sont faits pour le repos de l'Âme de S. A. S. feu Monsieur le Prince.

Mr du Parc , Lieutenant General d'Épée au Baillage de Belley, & en cette qualité , Chef de la Noblesse de Bugey, en l'absence de Mr le Marquis de Rougemont , qui en est Bailly

GALANT 25

Bailly, a fait faire un Service magnifique pour le repos de l'ame de feuë S. A. S. Monsieur le Prince, Gouverneur de la Province, dans l'Eglise des Cordeliers. Toute la Noblesse de la Ville & des environs y assista. La Musique en fut tres-belle, & l'Eglise estoit tres-bien décorée; elle estoit tenduë depuis la voute jusqu'en bas. Le Mausolée estoit extremement élevé; on y voyoit tous les ornemens qui convenoient aux dignitez dont feu Monsieur le Prince a esté revestu, & les Lumieres y

Octobre 1709.

C

26 MERCURE

estoyent tres-bien distribuées. Mr l'Abbé Rousseau , dont le talent est connu pour les Oraisons funebres , prononça celle du Prince défunt qui fut fort aplaudie. Il parla d'abord des Heros de la Maison de Condé , & après avoir loué le fameux Prince de Condé qui fut tué à Jarnac, & le Comte de Soissons , tué à la Bataille de la Marfée , près Sedan , il s'étendit sur la vie de feu Monsieur le Prince , sous les yeux de qui celuy dont il faisoit l'Eloge , avoit appris , estant encore fort jeune , le dangereux Mé-

tier de la Guerre. Profession , ajouta-t'il , perilleuse ; mais glorieuse , dans laquelle ce Prince avoit fait voir à toute l'Europe qu'il meritoit de porter le grand & glorieux nom de Condé. Il entra ensuite dans le détail des Campagnes que ce Prince avoit faites n'estant encore que Duc d'Enghien, & pendant lesquelles il avoit fait trembler plusieurs fois tous ceux qui luy estoient attachez à cause du danger où il s'exposoit souvent. Il parla ensuite des rares qualitez de son esprit aus-

28 MERCURE

quelles il donna beaucoup de louanges.

Mrs les Consuls & Habitans de la Ville de Gex à deux lieuës de Geneve, appartenante à feuë S. A. S. Monsieur le Prince, & capitale du Pays qui porte le même nom, ont aussi fait faire un Service pour ce Prince, par lequel ils ont donné des marques éclatantes de leur devouëment à la Serenissime Maison de Condé. M^r le Doyen de Gex[•] Officia à ce Service, qui a esté celebré dans l'Eglise Paroissiale de Gex; le Clergé fut tres-nombreux, tous les

GALANT . 29

Ecclesiastiques des lieux voisins y ayant esté invitez. Le Bail- lage y assista , ayant à sa teste Mr de Brosses Bailly de Gex , & cy- devant Lieutenant Cri- minel de Lyon. Mr l'Abbé de Borssat Docteur de Sorbon- ne , prononça l'Oraison func- bre qui fut tresaplaudie. Après avoir loué Mr le Prince sur le courage qu'il avoit fait voir sous les yeux du grand Con- dé son Pere dans ses premie- res Campagnes , il parla de la sublimité de son genie , & du beau naturel qu'il avoit pour les Sciences dont il avoit pe-

C iij

30 MERCURE

netré tous les secrets. Il s'érendit ensuite sur la reconnoissance que tous le Pays de Gex conserve des bontez dont ce Princee luy avoit souvent donné des marques , & le détail qu'il en fit plut beaucoup à son Auditoire , aussi bien que ce qu'il dit des soins que feuë S. A. S. avoit pris pour l'éducation du Prince son fils , ce qui luy donna lieu de faire un tres - bel Eloge de ce Prince. Il donna aussi beaucoup de louanges à Madame la Princesse , qui furent trouvées tres-justes.

GALANT 31

Je vous envoie la fin de l'Histoire du Doctorat , qui n'ayant jamais esté traitée par personne , a dû faire plaisir à tous ceux qui souhaitoient de sçavoir toutes les difficultez qu'il faut essuyer avant que de meriter le Bonnet de Docteur de Sorbonne ; c'est à dire de la premiere Faculté du monde , & qui est la plus généralement estimée. Les Eloges des treize Chambres & de leurs Presidens qui estoient dans la seconde partie de cet Article , qui se trouvoit dans ma derniere Lettre , ont sur-

C iiij

32 MERCURE

pris beaucoup de monde , & interesse beaucoup de familles , & l'on ne s'attendoit pas que cette Histoire fust susceptible de tant de choses , & qu'elle en pust renfermer un aussi grand nombre.

Le lendemain Mardy 14. la Licence alla au Chastelet & à l'Hostel de Ville n'ayant pû y aller le jour precedent^r, selon la coûtume d'y aller le même jour qu'au Parlement , parce que ces deux Jurisdiccions ne tenoient pas le Lundy leurs Sceances. Mt le Camus Lieutenant Civil , & Maistre

GALANT 33

des Requestes Honoraire ,
Presidoit au Chastelet. Le P.
Darcet fit un Discours tres-
éloquent & dans lequel il parla
de l'antiquité de cette Jurisdic-
tion, & du merite des Magis-
trats qui la composent aujour-
d'huy. En parlant du lieu où
cette Jurisdiction s'exerce ,
il n'oublia pas l'avantage qu'il
a d'avoir esté dans le temps de
le naissance de Paris le Boule-
vart d'une Ville aujourd'huy
si celebre par le nombre de
ses habitans & par la beauté de
ses Edifices. Il dit sur ce sujet
plusieurs choses tres-recher-

34 MERCURE

chées & qui furent écoutées avec beaucoup de plaisir. Il finit son Discours par des loüanges qui regardoient la personne & la famille de Mr le Lieutenant Civil, & il n'oublia pas Mr le Cardinal le Camus. Mr le Lieutenant Civil, après que le Pere Darcet eut fini suivant un usage qui n'avoit point esté observé dans les Chambres du Parlement; alla aux voix; la délibération, ne fut pas longue, & dès quelle fut finie Mr le Lieutenant Civil s'estant remis sur son Siege prononça un Discours Latin aussi fleuri

GALANT. 35

qu'éloquent. Il loua beaucoup la Theologie de Paris , ainsi que la Licence, & il exhorta les Bacheliers de mettre en usage chacun dans son Ministère les lumieres qu'ils venoient d'acquérir , & de ne pas trahir la vocation & le genre de vie où ils estoient appellez. Il dit sur ce sujet quantité de choses fort solides, & fort touchantes. Il loua quelques grands hommes de la Faculté qui ont vécu dans les deux derniers siècles , & il finit en souhaitant que les Bacheliers qu'il voyoit devant luy profitassent de leurs exem-

36. MERCURE

ples & se conformassent à de si beaux modeles.

Du Chastelet la Licence alla en Fourure & en Corps , à l'Hostel de Ville , où Mr le Prevôt des Marchands , Mre Charles Boucher , Sieur d'Orsay , tenoit l'Audiance. Le Pere Darcet , y harangua Mrs du Bureau en François , & ce fut la seule fois qu'il parla en cette langue , & son Discours , de même que les autres qu'il avoit faits luy attira beaucoup de louanges. Il se servit de quelques traits de l'Histoire Romaine , pour louer les Offi-

ciers de l'Hostel de Ville, qui plurent fort à l'Assemblée. Il parla de l'antiquité & de la beauté de la Ville de Paris, & du lustre que Mrs du Consulat luy ont procuré par tous les ornemens dont ils l'ont embellie & dont ils avoient encore dessein de l'orner. Ce qu'il dit sur ce sujet fut tres-curieux & tres-recherché. Il demanda au nom de la Licence pour laquelle il parloit, l'amitié & la faveur de Mrs du Consulat qu'il invita en finissant aux Paranymphe dont il assigna les jours. Mrs du Consulat

38 MERCURE

luy répondirent aussi en François. Mr Nicolas Guillaume Moriau, Procureur du Roy de la Ville parla le premier, & après avoir remercié la Licence de la peine qu'elle avoit prise de venir inviter le Consulat aux Paranymphe & luy avoir donné quelques loüanges, il conclud pour le Roy à assister aux Paranymphe. Mr le Prevôt des Marchans parla ensuite & il fit en tres-peu de mots l'éloge de la Licence, & celuy de la Faculté de Theologie. Il remercia Mrs les Bacheliers de la peine qu'ils

avoient prise & les assura que la Ville auroit toujours pour la Faculté de Theologie, la consideration & l'estime qui luy sont duës & qu'il estoit en cette occasion le veritable Echo des sentimens des Officiers du Consulat, & que ceux qui viendroient après luy tiendroient constamment le même langage. Il finit en assurant les Bacheliers que les Officiers de l'Hostel de Ville ne manqueroient pas d'assister aux Paranymphes, parole qu'ils executerent aussi fidèlement que les autres Cours executerent celle

40 MERCURE

qu'elles avoient donnée le jour precedent & dans la même matinée.

L'après dinée du même jour on fit les Paranympbes des Ubiquistes dans l'École de Theologie des Peres Cordeliers , qui estoit magnifiquement decorée. Mr Poirier Bachelier de la Licence, étoit l'un des deux qui avoient été choisis par les Ubiquistes pour faire cette Ceremonie, puisque dans cette Licence à cause du grand nombre de Bacheliers qui la composoient , & que les Ubiquistes en font toujours la plus grande partie , on avoit divisé

GALANT 41

leurs Paranympbes en deux Séances , & on en avoit chargé deux personnes , au lieu que c'est souvent la même personne qui les fait , & quelquefois le même jour. Mr Poirier les ouvrit par une harangue latine qui fut tres belle ; on y remarqua beaucoup d'érudition , quantité de Passages des Orateurs Romains , & enfin un grand nombre de pensées brillantes convénables au sujet. A la Prose succeda un grand Poëme qu'il recita aussi avec beaucoup de grace. Ce Poëme roula sur une fiction fort ingenieu-

Octobre 1709. D

42. MERCURE

se. Le Poëte supposoit d'avoir vû en songe plusieurs Divinites, & sur tout le Dieu des Vers, qui luy avoit fait de tendres reproches sur l'oubli que l'on faisoit de luy dans la Faculté de Theologie. Cette fiction fournit un jeu fort agreable à l'Assemblée. Ce Prelude estant fini, Mr Poirier commença à Paranympher, & Mr l'Abbé de Saint-Aignan fut le premier Paranymphe; on y détailla toutes les grandeurs de la Maison de Beauviller; on y loüa beaucoup tous les grands hommes sortis de cette Maison; Mr le Duc de Beauviller

fut tout fut tres - celebré , &
 l'Abbé qui faisoit le sujet de
 ce Discours qui fut mêlé de
 Prose & de Vers fut très loué,
 & en cette occasion on luy ren-
 dit toute la justice qu'il meri-
 toit. Mr l'Abbé de Saint-Ai-
 gnan répondit avec beaucoup
 de modestie à toutes les loüan-
 ges qu'on luy donna & fit con-
 noistre en même temps par sa
 réponse qu'il estoit également
 bon Orateur & bon Theolo-
 gien. Les autres que Mr Poi-
 rier devoit Paranympher le fu-
 rent ensuite tour à tour , ce
 qui forma un jeu fort divertis.

D ij

44 MERCURE

fant; soit par les veritez que le Paranymphe disoit & qu'on luy disoit. Une plaisanterie sur tout qu'il fit au sujet du Livre de l'Histoire de la Congregation de *Auxiliis*, dont l'emprunt donna lieu à une petite supercherie, fit fort rire l'Assemblée, de même que ce qui fut dit sur le Traité de la Priere publique. On donna à la fin des confitures à tout le monde, ce qui se fit aussi les jours suivans. Mr le Syndic y assista, aussi bien que les jours suivans, accompagné de plusieurs Docteurs.

GALANT 45

Le lendemain 15. la seconde bande des Ubiquistes fut Paranympnée, Mr Dauchel aussi Bachelier de Licence fit les Paranympnes. Il preluda par une harangue latine assez éloquente. Il dit quelques veritez un peu fortes, mais on luy en dit de fortes aussi, & on luy fit quelques plaisanteries sur sa chevelure, qui furent trouvées pleines de sel & d'agrément. Parmi les Bacheliers qui repliquerent, un Irlandois sur tout nommé Duffe & Mr Sarrebours, furent tres-applaudis, & autant que Mr de Bris l'avoit

46 MERCURE

esté le jour precedent.

Le 16. & le 17. l'apresdinée, les Reguliers qui se divisèrent en deux bandes, à l'exemple des Ubiquistes, firent leurs Paranymphe. La premiere bande aux Jacobins, & la seconde aux Carmes; un jeune Augustin qui n'estoit pas de la Licence fit les Paranymphe de la premiere bande, & le Pere Robinet Jacobin, Bachelier de la Licence fit celle de la seconde.

Le Samedy 18. les Bacheliers de la Maison de Sorbonne firent les leurs dans la Salle interieure de Sorbonne; Mr.

GALANT 47

Blondin Bachelier de Licence & de cette Maison, les fit ; sa latinité reçut de grands applaudissemens, & il s'acquitta avec succès de sa commission.

Le Dimanche enfin 19. jour de la Quinquagesime, les Bacheliers de la Maison de Navarre, firent les leurs. Mr Goubier Bachelier de la Licence & de cette Maison, à present Vicair de Saint Laurent, fit les Paranymphe ; son Discours plut beaucoup, je parle du premier, car il n'en fit point à la fin de la Ceremonie, comme les autres Paranymphe. Dans

48 MERCURE

les réponses que les Bacheliers firent à Mr Goubier, ils ne manquerent pas de luy parler de l'Ordre de l'Eperon à Rome dont il est Chevalier. Mr Magnodet sur tout, & Mr Boutte Bacheliers de Navarre dirent des choses fort agreables là-dessus. L'Ordre de l'Eperon fut fondé par Charles d'Anjou, Roy de Naples, après la bataille de Benevent, qu'il gagna en 1266. contre Mainfroy qui luy disputoit les deux Siciles. Charles pour avoir plus de moyens de recompenser la Noblesse qui s'estoit déclarée pour luy,

GALANT 49

luy, établit cet Ordre, qui fut supprimé dans la suite par Alphonse Roy d'Arragon, mais que peu après les Papes se sont attribuez, & y ont admis les Ecclesiastiques. Voici comme on y estoit reçu. Le futur Chevalier se presentoit au jour marqué dans l'Eglise Cathedrale de Naples, & là sur un Theatre élevé, où estoit le Roi, la Reine, & toute leur Cour, il prenoit place dans une chaise couverte de drap de soye verte. L'Archevêque en habit de Diacre accompagné de ses Suffragans, le faisoit jurer sur les

Octobre 1709. E

50 MERVEILLE

Saints Evangiles qu'il ne porteroit jamais les armes contre le Roy, s'il n'y estoit obligé par son legitime Seigneur, & qu'en ce cas il rendroit au Roy la livrée de l'Ordre, sous peine d'estre reputé infame, & mis à mort, s'il estoit prisonnier de guerre; qu'il deffendrait de toutes ses forces quand il en seroit requis par les Dames, tant veuves que mariées, & les orphelins abandonnez, si leur cause estoit juste. Deux Chevaliers des plus anciens le presentoient ensuite au Roy, qui de son épée luy touchoit sur

GALANT 51

l'épaule, en disant : *Dieu te fasse bon Chevalier* ; puis sept Demoiselles de la Reine vêtues de blanc , venoient luy ceindre l'épée ; quatre Chevaliers des plus considerables , luy attachoient les Eperons dorez , & la Reine le prenant par la main droite , & une autre Dame , la plus considerable de la Cour , par la gauche , elles le conduisoient sur un autre siege richement paré. Alors le Roy se plaçant à sa droite , & la Reine à sa gauche , toute leur Cour dans des sieges au dessous , on servoit une Collation de *Sucres*

E ij

52 MERCURE

ries , par où finissoit la Cere-
monie dont j'ay crû qu'à l'oc-
casion de Mr Goubier , qui à
quelque chose près fut reçu de
la mesme maniere par Mr le
Nonce , il y a quelques années ,
on seroit bien aise de voir un
détail circonstancié.

Les deux Appariteurs se
trouverent suivant la coûtume
à tous ces Paranympes pour
y rétablir l'ordre & pour y ap-
peller chaque Bachelier par son
nom lors qu'il falloit le Para-
nymphe. Celuy qui fait les
Paranympes a une Robbe
d'écarlatte doublée d'hermine.

un Bonnet sur la teste, & il a le privilege de parler couvert, une espee de Mortier à la main & assis sur un Thrône de cinq ou six marches. Les Bacheliers au contraire répondent debout & découverts.

Le Lundy gras 20. Fevrier, qui estoit le lendemain des Paranymphe de Navarre la Licence se trouva en fourrure, dans la Salle de l'Archevêché. A neuf heures du matin Mr Pirrot, Chancelier de la Faculté y vint en surplis (estant Chanoine de Nostre-Dame) accompagné de plusieurs Chanoines

E iij

54 MERCURE

qui sont aussi Docteurs. La Licence rangée des deux costez, les Bacheliers debout & découverts, il fit une harangue où il détailla avec assez d'étendue tous les devoirs d'un Theologien ; il fit voir que rien n'est si beau que les fonctions attachées à ce grade ; que pareillement rien n'est si beau que de les remplir avec fidélité & avec exactitude ; mais que rien aussi n'est si honteux à un Theologien que de devenir le prevaricateur de son ministère & d'entrahir les devoirs les plus essentiels ; il fit voir ensuite que de la

fidélité & de la pratique de ces devoirs dépendent la conservation du dépôt de la Foy ; la pureté de la Doctrine de l'Eglise , & la régularité des mœurs. De là il conclut , que l'unique application de ceux qui l'entendoient , devoit estre désormais de nourrir en eux les principes qu'ils avoient puisés dans l'Ecole de Theologie de Paris ; de ne pas laisser éteindre les lumieres dont leur esprit venoit d'estre éclairé ; & de ne jamais oublier les maximes qu'on leur avoit inspirées dans cette longue carrière. Il

56 MERCURE

leur representa ensuite que le degré de Licencié qu'ils alloient recevoir estoit pour eux un nouvel engagement pour travailler à la vigne du Seigneur; que ce grade qui leur alloit donner de l'autorité, & leur procurer la confiance des Fideles, devoit animer leur zele & leur donner une nouvelle ardeur pour tout ce qui appartient au ministere d'un Theologien. Tout ce qu'il dit sur ce sujet fut tres-curieux, & on ne peut s'exprimer en plus beaux termes ny avec plus de grace que le fit ce Docte

Chancelier. L'adieu qu'il fit, sur tout, à la Licence fut tres-touchant; il dit à Mrs les Bacheliers que c'estoit pour la derniere fois qu'il les voyoit tous assemblez; qu'ils alloient tous au sortir de là se disperser pour ne jamais se revoir tous ensemble; qu'il leur demandoit quelque part dans leurs prieres, & qu'il les prioit d'estre persuadez tous en particulier qu'il ne les oublieroit jamais, & qu'il se souviendrait d'eux tous les jours de sa vie. Il leur dit ensuite en finissant son discours plusieurs choses obligantes & gracieuses qui tou-

58 MERCURE

cherent fort tous ces Messieurs.

Le Discours fini , le Chancelier dit à Mr de Champveille premier Appariteur , d'appeler tous les Bacheliers par leur nom , & leur furnom , suivant leur rang & le lieu qui leur avoit esté assigné quelques jours auparavant par les Docteurs assemblez par Commissaires pour ce sujet chez Mr l'Abbé du Pin , leur Confrere. Mr l'Abbé de Saint Aignan , fut appellé le premier comme ayant obtenu le premier lieu qui se donne ordinairement

à la naissance & au mérite :
on appella ensuite les deux
Prieurs de Sorbonne , c'est à-
dire , Mr du Mans , Prieur de
la première année & Mr Braille
Prieur de la seconde ; le second
& le troisième lieu sont tou-
jours pour les deux Prieurs &
c'est un usage qu'il n'y a pas
d'exemple qu'aucune raison
ait fait changer. Mr Dreux
Doyen de Langres , fut appelé
après les Prieurs. Il est de la
Maison de Navarre , & le
quatrième lieu appartient de
droit à un Bachelier de cette
Maison , ayant esté choisi par

60 MERCURE

ceux de cette Maison. Le cinquième lieu appartient à un Ubiquiste ; Mr de Monthulé Doyen de Beauvais , qui est de la Classe des Ubiquistes l'avoit obtenu , & personne ne le meritoit mieux , ainsi il fut appelé le cinquième ; Mr Begon , aussi Ubiquiste fut appelé le sixième ; il est peu de meilleurs sujets que luy. Mrs Heriché , Soudier , Magnodet , & Bence , toutes personnes de distinction eurent les lieux suivans. Le onzième qui appartenoit de droit aux Reguliers , fut accordé à

GALANT 61

Don Malfillatre , Bernardin ,
un des plus forts de la Licence.

Après les festes de Pâques
les Doctories furent ouvertes,
& dans la premiere semaine,
Mr l'Abbé de Saint Aignan,
fit la sienne , suivant le droit
qu'il en avoit , où il y eut un
grand concours de personnes
de qualité. Mr le Cardinal de
Noailles , se trouva à sa Ves-
perie. Mr le Barbier , argu-
menta contre luy , & les deux
Prieurs firent ensuite les leurs
dans leur rang. Mr l'Abbé
Dreux , & Mr de Monthulé ,
firent les leurs ensuite & quel-

62 MERCURE

que temps après, Mr Begon, qui en prenant le Bonnet prononça un Discours qui fut fort applaudi. Il avoit pour Grand Maître un Docteur attaché à Mr l'Abbé de Saint Aignan, ce qui luy donna occasion dans le remerciement qu'il fit à son grand Maître, d'y faire entrer l'éloge de Mr le Duc de Beauvillier, au sujet du choix qu'il avoit fait de ce Docteur, pour le mettre auprès de Mr l'Abbé de Saint Aignan son frere. Mr Bence, qui avoit eu le dixième lieu prit aussi le Bonnet dans ce temps-là.

Dans l'argument qu'il propo-
sa à celuy qui soutenoit sous
luy l'Aulique , il se fit admirer.
Il argumenta sur le sentiment
qu'on attribue à Moysc d'avoir
crû Dieu corporel. La ques-
tion est peu ordinaire & ce
qu'il dit pour prouver que
Moysc avoit esté de ce senti-
ment fut tres-recherché. Mr
Bobet , Doyen de la Licence,
& qui avoit eu le vingtième
lieu , prit le Bonnet , le 28.
Juin ; il fit aussi en cette occa-
sion un Discours qui recût de
tres - grands aplaudissemens.
Il est mort cinq personnes

64 MERCURE

pendant cette Licence, sçavoir, deux Bacheliers, & trois Licenciés. Mr de Mailly, Chanoine de Meaux, & de la Maison de Navarre, mourut au commencement de la Licence qu'il avoit même en quelque maniere abandonnée à cause de sa mauvaise santé. Mr Romanel de la Maison de Sorbonne, qui mourut sur la fin de l'année dernière & qui avoit déjà soutenu deux Theses; Mr le Goarre, qui mourut le matin du Dimanche de la Quinquagesime, & qui par conséquent ne mourut pas Licencié

GALANT 65

puisque ce degré ne fut donné que le lendemain; Mr Okeffe Irlandois, parent de Mlle Okeffe, qui est à la Cour d'Angleterre, & qui à beaucoup de mérite, & Mr Jean qui avoit déjà commencé la Licence précédente moururent aussi; mais après avoir reçu le degré de Licencié. Mr Rigbi, Prestre Anglois avoit obtenu dispense de la Faculté dès les derniers mois de l'année précédente pour aller à Douay. Il avoit esté choisi pour remplir une place de Professeur en Theologie en cette Faculté

Octobre 1709. F

66 MERCURE

avant la fin de la Licence & pour ne pas assister aux Paranymphes , où il faut assister pour estre Licencié. Il eut le trente - troisième lieu. Mr l'Abbé de Potiers , en avoit aussi eü une pour aller avant la Licence & avant les Paranymphes , servir l'Eglise de Liège , dont il est Chanoine.

Je dois aussi faire remarquer que la fourrure des Bacheliers & Licenciés est la même ; mais quelle est différente de celle des Docteurs. Ceux-cy portent une fourrure qui est une espece de colier , & qui cache

CALANT 67

leurs collets, & les autres en portent une semblable à un camail & qui leur garnit toute la poitrine & l'estomac. Ils portent cette fourrure pour la dernière fois à la Vesperie, & à la Doctorie, ils commencent à prendre la fourre de Docteur & avant même qu'on leur ait mis le Bonnet sur la tête; & ils se couvrent dès le commencement de la Ceremonie, c'est à-dire, pendant la Haranguedu Chancelier, qui estant finie le Recipiendaire se met à genoux, & le Chancelier luy met son Bonnet sur la teste

Fij.

68 **MARCIURE**

après luy avoir fait faire plusieurs sermens dont l'un est de ne jamais prendre de degré en d'autres Facultés.

Enfin à l'Assemblée qui suit le mois où l'on a pris le Bonnet , le nouveau Docteur va prêter serment en pleine Faculté , entre les mains des Censeurs des mœurs , & le premier Appariteur luy lit pendant qu'il est à genoux , & la teste nûe , la main droite sur l'Évangile , les points qu'il faut jurer , parmi lesquels il y en a de ne jamais reveler ce qui se dit en Faculté ; de prendre

GALANT 69

garde à la conservation des droits de ladite Faculté, & que son bien & sa finance ne se dissipent ; d'estre severe , & de rendre justice dans les Examenens aux Condidats , &c. Il y a apparence & c'est le sentiment de plusieurs Auteurs que les Paranymphe de Sorbonne , tirent leurs origines de la Ceremonie qu'on faisoit autre fois à Athenes pour donner aux nouveaux Philosophes le manteau Philosophique , au sujet dequel Tertullien a écrit son *Traité , de Pallio* ; il falloit que le nouveau Philosophe

70 **MERCURE**

habillé d'une maniere extraordinaire essayasse durant trois jours entiers , les insultes , & les railleries du Peuple & même des honnestes gens ; la moderation & la fermeté contre ces sortes de succès estoient le Prix auquel on mettoit à Athenes , le celebre Manteau Philosophique , qui estoit le premier honneur du Doctorat. Saint Gregoire de Nazianze ; a pris plaisir de décrire dans ses Poësies cette Ceremonie , qu'il auroit esté obligé d'essuyer comme les autres lors qu'il fut à Athenes,

sans la consideration , qu'on
 y avoit pour Saint Basile ,
 avec qui il s'y lia d'amitié &
 qui employa ses amis qu'il
 avoit dans cette Ville pour
 le faire dispenser de cette
 preuve. Julien l'Apostat estoit
 aussi alors dans la même Ville ,
 où l'Empereur Constantin ,
 son oncle l'avoit envoyé pour
 y être instruit dans les sciences ;
 il voulut faire des liaisons avec
 Saint Gregoire , & Saint Basile ,
 car c'estoit un tres-bél esprit ;
 mais ces Saints connurent des
 lors ce qu'il seroit un jour , &
 ne voulurent avoir aucun com-
 merce avec luy.

72 MERCURE

Mr l'Abbé de Saint Aignan , & les deux Prieurs , prêterent Serment dans l'Assemblée du premier May , de même que Mr Aubert , les Peres Chevaliers , & Hubault de l'Ordre de la Mercy , & le Pere Blouin Mathurin , & de l'Ordre de la sainte Trinité, qui prirent le Bonnet par dispence de la Faculté dans le mois d'Avril.

On peut juger de tout ce qui se fait dans chaque Licence par le détail que je viens de donner de ce qui a esté fait dans la dernière.

Vous

GALANT 73

Vous sçavez que depuis deux mois mes Lettres ont tellement esté remplies des affaires de la guerre, & sur tout la derniere, que j'ay remis à vous entretenir de plusieurs Articles, & que j'ay même esté obligé de reculer encore le mois dernier ceux que j'avois déjà remis. Vous n'ignorez pas les sujets de la plupart de ces Articles; mais comme vous pouvez ne pas sçavoir ce que j'ay à vous dire touchant les personnes dont j'ay à vous parler, ces Articles ne laisseront pas de vous paroître

Octobre 1709.

G

74 MERCURE

tre aussi nouveaux que si je vous les avois envoyez plustost. Le nombre en est si grand que je ne crois pas vous les pouvoir envoyer tous ce mois-cy , & sur tout ceux qui regardent les Morts. Presque tous ceux que je vous dois envoyer, ne doivent pas estre regardez comme des Articles qui apprennent seulement la mort des personnes decedees ; mais vous les trouverez remplis d'une infinité de faits Historiques que vous apprendrez avec plaisir, & le caractere de plusieurs personnes qu'il est necessaire de

connoître pour avoir une parfaite intelligence des affaires du monde ; c'est pourquoy je n'ay pas négligé de mettre les Morts Etrangères , & vous en tirerez beaucoup de connoissance par ces Articles. Je commence par un Article que je devois vous avoir envoyé il y a longtems.

Le Roy donna à la Promotion de l'Assomption, l'Abbaye de Coëtmaloen, Ordre de Cîteaux, Diocese de Cornouaille, à Mr l'Abbé Languet Aumônier de Madame la Duchesse de Bourgogne. Cet Ab-
Gij

76 MERCURE

bé est Docteur de Sorbonne, & il a esté élevé dans le Seminaire de Saint Sulpice, de même que Mr l'Abbé Languet son frere, aussi Docteur de Sorbonne, & Vicaire de la Paroisse de ce nom. Ils sont freres de Mr de Gersey-Languet, Ordinaire du Roy, qui a esté Envoyé près de Messieurs les Ducs de Wirtemberg & de Mantouë, & qui a aujourd'huy le même caractère auprès de Mr le Grand Duc de Toscane. La famille de Languet est fort ancienne dans le Parlement de

GALANT 77

Dijon ; il y a plus de deux siècles qu'elle a donné des Magistrats d'un grand mérite à ce Corps. Elle est alliée à toutes les meilleures Maisons de Robbe de ce Pays-là , & sur tout à celle de Bossuet , & feu Mr l'Evêque de Meaux , qui connoissoit le mérite de Mr l'Abbé Languet , son parent , le proposa au Roy , à la fin de sa Licence , pour remplir une place d'Aumônier de Madame la Duchesse de Bourgogne , dont ce Prelat estoit luy même premier Aumônier, Le fameux Hubert

Gijj

78 MERCURE

Languet , cet habile Ecrivain , dont nous avons un Recüeil de Lettres d'une latinité si pure , estoit de cette famille. Il fut un de ceux à qui on attribua le Livre intitulé : *Vindiciæ contra Tyrannos* , dont on n'a jamais bien sçu l'Auteur. On trouve à la fin du Dictionnaire critique de Mr Bayle une curieuse Dissertation sur ce sujet ; il nomme tous ceux à qui on attribué ce fameux Livre , avec les raisons qu'on a eu de le leur attribuer. Le celebre Duplessis-Mornay fut aussi un de ceux à qui on l'attribua. Depuis que

le Roy a donné l'Abbaye de Coëtmaloen à Mr l'Abbé Languet , Mr de Maulevrier nommé à l'Evêché d'Autun luy a donné une nouvelle dignité. Il l'a nommé Grand-Vicaire d'Autun & Official en la partie de Moulins en Bourbonnois où il fera sa residence ordinaire dans le temps qu'il ne sera pas occupé chez Madame la Duchesse de Bourgogne. L'Officialité de Moulins est differente de celle d'Autun ; c'est une Jurisdiction separée & qui a aussi ses Officiers particuliers ; ainsi celuy qui a cette

80 MERCURE

dignité est presque l'Evêque de Moulins puisqu'il en a tous les avantages & tous les privilèges. Mr l'Abbé Languet est tres-capable de remplir ce Poste, & même de plus difficiles ; il a fait pendant longtems des Conférences de Morale dans l'Eglise de Saint Sulpice , où l'affluance estoit grande ; il y expliquoit les points les plus difficiles de la Morale avec une facilité qui charmoit tout le monde.

S. M. a aussi donné l'Abbaye du Gué de l'Aunay, Province du Maine, à Mr l'Abbé

GALANT 81

Aunillon de Labarre, Prieur de Saint Leu Saint Gilles de Halais, de la même Province. Cet Abbé s'est parfaitement distingué par ses Etudes; il a fait sa Theologie au College de Louis le Grand. Et de plus trois années de Droit Canon aux Ecoles Publiques, où il a donné des preuves de son érudition en prenant ses Degrez. Il est fils de Mr Aunillon premier President de l'Electon de Paris, auquel Sa Majesté a déjà plus d'une fois, par des marques d'honneur & de distinction, donné des preuves de la

satisfaction quelle a de ses services.

Mr l'Abbé de Mauchan a eu celle du Palais. La vertu & le merite de cet Abbé l'ont fait choisir par S. M. Il a parfaitement reüssi dans tous ses Exercices d'Humanitez, estant au College de Louis le Grand où il a esté élevé , il se fit admirer par la vivacité de son esprit , & par les progrès rapides qu'il faisoit dans ses études. Appelé à de plus serieuses par l'estat qu'il avoit embrassé ; je veux dire , à la Theologie , il y devint un

GALANT 83

sujet d'émulation pour tous ceux qui couroient avec luy la même carrière ; & en peu de temps il devint un des plus solides & des plus profonds Theologiens de son temps. Les Actes qu'il soutint avec un succès extraordinaire en fournirent des preuves éclatantes. Mr l'Abbé de Mauchan n'a pas borné ses talens à celuy d'estre un bon & solide Theologien. Il s'est aussi rendu habile Predicateur ; le talent qu'il a pour la Chaire l'a fait choisir pour prêcher dans les meilleures de Paris , & dans les plus confi-

84 MERCURE

derables des Provinces voisines. Il a sur tout beaucoup travaillé dans les Missions, & il y a donné des marques de son zele qui ont souvent esté suivies de grands fruits. L'Abbaye que le Roy vient de luy donner, paroist estre reservée pour des personnes d'une naissance tres-qualifiée puisque presque tous ceux qui l'ont eüe, ont eu ainsi que Mr de Mauchan, l'avantage d'une naissance illustre & distinguée. Elle est ancienne, & elle a produit de grands sujets & sur tout dans le quatorze,

GALANT 85

quinze, & seizième siècles ;
& de grands & habiles Ma-
thématiciens sortirent de cette
Maison sur la fin du seizième
siècle. On y enseignoit les Ma-
thématiques avec beaucoup
de succès. Et deux ou trois
Religieux de cette Maison
avoient imaginé une nouvelle
Méthode qui mettoit cette
Science à la portée des esprits
souvent même les plus médio-
cres & les moins propres aux
Sciences.

L'Abbaye d'Hieres Ordre
de Saint Benoist Diocèse de Pa-
ris a esté donnée à Me Desma-

86 MERCURE

retz Religieuse de l'Abbaye de Montmartre. Elle estoit vacante par la démission qu'en avoit faite Dame N..... de Crussol - d'Uzés , tante de Mr le Duc d'Uzés , & sœur de Mr le Marquis de Florenfac. M^e Desmaretz est fille de M^r Desmaretz Ministre d'Etat & Contrôleur Général des Finances , & sœur de Mr le Marquis de Maillebois , Brigadier des Armées du Roy ; de Mr le Comte de Chasteau neuf , & de M^e de Bercy ; elle est niece de Mr Desmaretz Vaubourg , Conseiller d'Etat & de Mrs les Evê-

ques de Riez & de Saint Malo,
 & cousine de Mr le Marquis
 de Seignelay & de M^{es} les Du-
 chesses de Beauvillier, de Che-
 vreufe, & de Mortemar. M^e
 Desmaretz a merité la grace
 que le Roy vient de luy faire
 par des avantages encore plus
 considerables que ceux dont
 je viens de vous parler, puis-
 que sa vertu & son merite
 ont déterminé Sa Majesté à
 luy donner cette dignité qui
 est d'autant plus importante
 que l'Abbaye d'Hieres n'est
 qu'à deux lieues de Paris, &
 qu'elle est remplie d'un nom-

88 MERCURE

bre de filles de qualité & d'un mérite distingué. Les regrets que le départ de cette nouvelle Abbessé a causé dans l'Abbaye de Montmartre où elle estoit tres-aimée & tres-considerée, en disent plus que tous les éloges que je pourrois luy donner. L'Abbaye d'Hieres est d'une tres-grande ancienneté.

Le Prieuré de Saint Michel a esté donné en mesme temps à Mr l'Evesque d'Agathopolis, Coadjuteur de M^r l'Evesque de Babylone. Ce Prelat estoit Archidiacre de l'Eglise de Saint

Martin de Tours , & il est de la maison de Galliczon ; je vous en parlay assez amplement lors qu'il fut nommé Coadjuteur de Mr Pidou de Saint Olon , Evêque de Babylone , & lors qu'il fut sacré par Mr le Cardinal de Noailles , & Mrs les Evêques de Conon & de Rosalie. Depuis ce temps-là il s'est rendu auprès de Mr l'Evêque de Babylone , qui fait sa résidence à Hispahan Capitale de la Perse , & Mr l'Evêque d'Agathopolis y est à present , ou dans les Missions des Pays voisins. Ce Prelat est Docteur de

Octobre 1709. H

90 MERCURE

la Maison & Societé de Sorbonne. Son mérite & sa vertu avoient engagé Mr l'Evesque de Babylone à l'associer à ses travaux Apostoliques, & à le demander pour son Coadjuteur, & le Roy dont le zele pour la Religion anime toutes les actions, considerant que les Eveschez d'Orient ne rapportent aucun revenu à ceux qui en sont revestus, a donné le Prieuré de Saint Michel, dont le revenu est considerable, à ce Prelat, sans que personne le luy eust demandé pour luy, dans la vûe de luy donner des

facilitez pour travailler avec plus de succès aux Missions de l'Orient. En effet on ne peut faire un meilleur usage des revenus que celuy qui regarde ces Missions.

Le fils de Mr le Marquis de Torrecusa , Grand d'Espagne a esté baptisé à Madrid par le Patriarche des Indes. Il a esté tenu sur les Fonts par Mr Amelot Ambassadeur de France , au nom de Monseigneur le Dauphin , & par M^e la Princesse des Ursins au nom de Madame la Duchesse de Bourgogne. Le Baptesme s'est fait avec

Hij

92 MERCURE

beaucoup de magnificence dans l'Eglise de Saint Sebastien, qui estoit ornée des plus riches Tapisseries de la Couronne.

Le Roy & la Reine d'Espagne virent la Ceremonie d'une Tribune, & après qu'elle fut finie Leurs Majestez Catholiques envoyerent faire compliment à Me la Marquise de Torrecusa, & accompagnèrent le compliment d'un present de pierreries. Mr le Patriarche des Indes en fit aussi un au jeune Seigneur qu'il venoit de baptiser, qui attira l'at-

tention de toute la Cour ; c'étoit un Crucifix de grand prix & d'un tres-beau travail. Le lendemain de la ceremonie, Mr & Me la Marquise de Torrecusa allerent au Palais avec l'enfant qui avoit esté baptisé la veille, qu'ils presenterent à Leurs Majestez, en les remerciant de l'honneur qu'elles leur avoient fait d'y assister & du present qu'elles avoient fait à leur fils.

Vous sçavez le retour de Mr Amelot, & que S. M. C. a esté si satisfaite de la maniere dont ce Ministre s'est com-

94 MERCURE

porté pendant tout le temps de son Ambassade, qu'elle luy a donné la Grandesse, pour celuy qui épouseroit sa fille. Je ne vous repete point les services qu'il a rendus à la France. Vous sçavez qu'il a brillé dans quatre grandes Ambassades, sçavoir, celle de Venise, celle de Suisse, celle de Portugal, & celle d'Espagne, & que l'on a esté par tout également content de luy, & particulièrement de sa sagesse, jamais Ministre ne l'ayant portée à un plus haut point.

Je passe aux Articles de

Morts qui vous apprendront
tous quelque chose de singu-
lier & d'Historique.

Don Joseph Gregoire de
Roxas , Evêque de Plasencia ,
est mort dans son Diocèse ,
avec la réputation d'une fideli-
té inviolable pour son légitime
Souverain. Ce Prelat a tou-
jours rejeté les propositions
que la Maison d'Autriche luy
à souvent fait faire , & rien
n'a jamais pû ébranler la fideli-
té qu'il avoit jurée au Roy
Philippe V. lors de son avene-
ment à la Couronne d'Espa-
gne ; soutenant toujours que

96 MERCURE

ni la Religion ni la Politique ne pouvoient authoriser ces sortes de ménagemens, qui feroient d'une d'angereuse consequence pour tous les Souverains. Ce Prelat s'est aussi distingué par les vertus propres à l'Épiscopat; sa residence dans son Diocese a esté presque continuelle & il ne l'a quelquefois interrompuë que pour les affaires de son Clergé, ou pour des affaires d'une necessité indispensable, ce Prelat avoit le don de la parole; il parloit sur le champ avec beaucoup de facilité & d'éloquence.

quence, & son amour pour les pauvres mérite des loüanges particulieres. Il répandoit dans leur sein la plus grande partie de son revenu, & dans les années de sterilité ou dans celles où la recolte estoit moins abondante, il faisoit des efforts extraordinaires pour leur soulagement. Il leur a donné en mourant des marques de l'amour qu'il avoit pour eux pendant sa vie, & il leur a laissé la plus grande partie de ses meubles & de ses autres effets. Cet Evesque estoit l'un des plus habiles Prelats de toute

Octobre 1709.

I

98 MERCURE

l'Espagne. Il estoit bon Theologien, & il a donné en plusieurs occasions des marques de l'attachement qu'il avoit pour la saine Doctrine ; il avoit une attention extraordinaire pour la conserver dans son Diocese, & d'ailleurs il n'en avoit pas moins pour y faire observer la discipline Ecclesiastique : on voyoit revivre sous luy la ferveur des temps Apostoliques, & le zele des premiers chrestiens. La Maison de Roxas dont il estoit, est originai-
re d'Andalousie, où elle estoit déjà dans une grande confi-



GALANT



deration sous les premiers
verains de cette Province. Elle a produit de grands hommes dans tous les siècles, & elle en a donné de célèbres à l'Etat Ecclesiastique. Une branche de cette Maison s'établit en Arragon sous Charles I.

Mre Guillaume Beveridge, Evêque de Saint Asaph en Angleterre y est mort, âgé de 71. ans. Trois Ouvrages sortis de sa plume feront toujours beaucoup d'honneur à sa memoire, sçavoir, des Instructions Latines sur la Chronologie, divisées en deux livres;

100 MERCURE

avec une Arithmetique Chronologique , divisée aussi en deux petits livres ; deux volumes Latins des Canons Apostoliques , & des anciens Conciles reçûs dans l'Eglise Anglicane , & un Code aussi Latin , des Canons de la primitive Eglise , justifié & éclairci. Il estoit tres-habile dans la connoissance des Langues Orientales. C'est une justice que luy a souvent renduë feu Mr Toinard , qui estoit fort capable d'en juger. Ce Prelat avoit eu de grandes relations avec feu Mr l'Evesque de Meaux , qui luy avoit don-

né de justes éclaircissemens pour les ouvrages qu'il composoit. On pourra donner un jour le Recüeil de leurs Lettres.

L'Eglise de Saint Asaph a eu de sçavans Prelats, & sur tout dans les derniers temps. Le sçavant Mr Lloyd estoit Evesque de cette Eglise il y a quelques années. Ce Prelat qui a laissé après luy une grande réputation, a donné une Histoire fort exacte du Gouvernement Ecclesiastique dans la grande Bretagne & en Irlande. Il avoit entrepris de faire voir dans cet ouvrage que le Gouvernement

102 MERCURE

Episcopal avoit toujours subsisté en Ecoſſe depuis la naissance du Christianisme ; & il entreprit cette preuve si honorable à l'Ordre Episcopal, à l'occasion de ce qu'il avoit lû dans Blondel & dans Selden, que l'Eglise d'Ecoſſe avoit esté longtems gouvernée par les *Culdées* qui estoient de simples Prêtres. Il y a longtems que l'Episcopat n'a pas eu de si zelé deffenseur que Mr Lloyd , & il est peu d'Auteurs celebres qui ayent écrit sur ces matieres qui n'ayent donné de grandes loüanges à ce Prelat. Il ne differoit qu'à

peu de choses près des sentimens de l'Eglise Catholique.

Mr le Duc de Devonshire, Chevalier de l'Ordre Royal de la Jarretiere & Grand-Maistre de la Maison de la Reine Anne, est mort à Londres, dans un âge assez avancé. Ce Seigneur Anglois fut à la verité un de ceux qui se declarerent d'abord pour le Prince d'Orange, lors de son invasion en Angleterre, mais ceux qui sçavent comment les choses se passerent en ce Pays-là, n'ignorent pas que lors que ce Seigneur prit des engagemens avec le Prince

I iij

104 MERCURE

d'Orange , il ne connoissoit pas alors toute l'étenduë de son ambition , & qu'il estoit bien éloigné de croire qu'il voulut attenter à la Couronne du Roy son beau-pere. Quelque mécontentemens que ce Duc crut avoir reçu de la Cour à l'occasion de l'emprisonnement des Evesques , dont quelques-uns estoient ses parens, donnerent lieu aux engagements que ce Duc prit avec le Prince d'Orange ; il s'en repentit bientôt lorsque l'ambition de ce Prince luy fut pleinement connuë: ses amis luy en virent répandre

des larmes, & s'il avoit pû sans risquer sa liberté, & peut-estre quelque chose de plus, rompre alors ses engagements, il l'auroit fait de bon cœur, mais il n'estoit plus temps, & la partie estoit déjà trop engagée. On assure mesme que l'attachement secret que ce Duc conservoit pour la Maison Royale de Stuart ne fut pas longtemps inconnu à l'Usurpateur, & que sur d'autres pretextes que sa politique luy suggera, il l'éloigna des affaires. La Reine Anne le rappella à la Cour à la mort de ce Prince; mais la

106 MERCURE

tristesse qui parut toujours peinte sur le visage de ce Seigneur fit assez juger aux Courtisans que ce n'estoit pas de cette Princesse dont il eut voulu estre un des premiers Officiers.

Mr le Chevalier Edoüard Seymour, un des plus grands hommes qui ayent paru en ces derniers temps en Angleterre, Membre du Conseil Privé, & & autrefois Orateur de la Chambre basse, est mort à Londres. Il estoit arriere-petit neveu de la Reine Jeanne Seymour, troisième femme du

Roy Henry VIII. & qui mourut en accouchant du seul fils que le Roy eut de ses six femmes. Ce jeune Prince regna après son pere sous le nom d'Edouard VI. & il introduisit en Angleterre la Religion Protestante, le Roy Henry VIII. son pere n'ayant fait que se separer de l'unité de l'Eglise Romaine, & n'ayant jamais embrassé les erreurs de Luther ni de Calvin. Lorsque la Reine Jeanne Seymour fut sur le point d'accoucher, les Medecins qui la virent tres-mal, vinrent dire au Roy qu'il falloit que la mere

108 MERCURE

ou l'enfant mourusse , parce qu'on ne pouvoit sauver l'enfant qu'en faisant une ouverture au costé de la Reine , dont on jugeoit qu'elle mourroit infailliblement. Le Roy qui croyoit que c'estoit un fils , répondit qu'il trouveroit assez de femmes , mais qu'il n'auroit pas toujours de Successeurs , & qu'ainsi il falloit qu'il en coûtast la vie à la mere , pour sauver la vie à l'enfant. Cette decision fut l'Arrest de mort de la Reine Jeanne que le Roy avoit épousée après la mort tragique d'Anne de Boulen sa seconde

femme, il épouſa en quatrième nocés une Princeſſe de Cleves, qui fut tres-malheureuſe auſſi.

Mr Meredith, Major General des Troupes de l'Empereur, eſt mort des bleſſures qu'il a reçues en Italie. Il a eſté univerſellement regretté dans les Troupes Imperiales, où il s'eſtoit fait beaucoup d'amis par ſes manieres polies & honneſtes. Il ne s'en eſtoit pas moins fait en Italie, parmi ceux à qui les Troupes où il eſtoit engagé faiſoient la Guerre. Il eſtoit un de ceux, pour ne pas dire le ſeul Officier Ge-

110 MERCURE

neral des Troupes de l'Empereur qui en ufoit avec quelque moderation dans les Pays de l'Etat Ecclesiastique, ce qui luy avoit attiré des benedictions des Peuples , & des remerciemens de la part même du Pape, qui les luy fit faire par le Legat de Ferrare. Il estoit d'une ancienne famille originaire d'Angleterre ; mais dont les Chefs depuis plus d'un siecle ont esté attachez au service des Empereurs de la Maison d'Autriche. Son Pere avoit passé sa vie dans les Troupes du feu Empereur , & il y avoit eu des

GALANT III

emplois d'une grande consideration : il recommanda en mourant son fils qui avoit fait sous luy ses premieres Armes , à l'Empereur qui l'employa toujours depuis , & luy donna des marques de son estime.

Mr le Procureur Dona , est mort à Venise , après avoir exercé cette Charge vingt-deux ans. Dès le lendemain de sa mort le grand Conseil élut en sa place Mr le Chevalier Ruzzini ; c'est un Noble Venitien qui a esté honoré du Ministère dans plusieurs Cours & qui lorsqu'il fut élu Procu-

112 **MERCURE**

rateur , il estoit Ambassadeur
Extraordinaire de la Republi-
que auprès du Grand Seigneur.
La famille des Doria est tres-
ancienne à Venise , & il en est
peu d'aussi bien alliée & d'aussi
illustrés par les Charges & les
Emplois de consideration. Elle
est alliée aux Maisons Moro-
sini, Vallier, Mocenigo, Thiè-
polo, Ottoboni, & Bembo.
Elle est connue dans la Repu-
blique depuis plus de trois cens
ans ; & ce fut à un Chevalier
Dona que les Venitiens eurent
l'obligation de la découverte
de la grande conspiration fat-

te contre la liberté de cette République, & dont on accusa un Comte de Lacueva d'estre le Chef.

M^r le Chevalier Ruzzini qui vient de succeder à ce Procureur est aussi d'une des plus anciennes familles de Venise. Il est proche parent de M^r le Chevalier Erizzo qui estoit Ambassadeur en France avant M^r Thiépolo, à qui Mr Mocenigo qui l'est à present a succédé; il est aussi allié à plusieurs Maisons considerables de la République. Sa famille a donné à l'Etat Ecclesiastique de grands

Octobre 1709.

K

114 MERCURE

sujets & d'illustres Prelats. Mr le Chevalier Ruzzini a donné des preuves de sa sagesse & de sa prudence dans plusieurs negotiations importantes & difficiles où la Republique l'a employé. L'Ambassade de la Porte qu'il exerçoit lorsqu'il a esté élu Procurateur , luy a fait beaucoup d'honneur. Il a soutenu les interests de la Republique avec beaucoup de noblesse & une tres-grande fermeté, & le Divan luy a souvent rendu justice en luy donnant les loüanges qui luy estoient si legitimement dûës. Il y a eu

plusieurs Procureurs de Saint Marc de la Maison.

Mre Louïs Justiniani, Colonel , & cy-devant Gouverneur pour le Roy , de Carpi , en Italie est aussi decedé. Il estoit d'une illustre Maison Venitienne , honorée des principaux emplois de la Republique , depuis plusieurs siecles. Il estoit proche parent du feu Doge de Venise, Marc-Antonio Justiniani , qui estoit élevé à cette dignité dans le temps du dernier Siege de Vienne. Il passoit pour un homme fort éloquent ; il

K ij

116 MERCURE

avoit le jugement solide ; il estoit penetrant , appliqué à son Ministère , rusé , retenu , & enfin capable d'ocuper une pareille place.

Mr Justiniani , qui donne lieu à cet Article , avoit porté les Armes dans les Troupes de Sa Majesté depuis sa plus grande jeunesse. L'amour qu'il avoit pour nostre Nation , & le zele dont il estoit animé pour sa gloire , sont hereditaires dans son illustre Maison ; il s'est peu passé de siècles , où l'on n'ait veû plusieurs Seigneurs de ce nom , qui Com-

mandoient des Corps confide-
rables dans nos Troupes , &
qui s'y font distinguez dans
les occasions les plus brillantes.
Cette illustre Maison ne s'est
pas moins distinguée dans l'E-
glise qu'elle a fait dans les
Armes ; elle a donné plusieurs
Cardinaux au Sacré College ,
& des Evêques aux plus grands
Sieges de l'Eglise , & surtout
de l'Italie , où il y a peu d'Egli-
ses qui n'ayent eut des Justinia-
ni pour Evêques.

Mr. le Baron de Pleimeyer
Ministre d'Etat & Chancelier
de S. A. Electorale de Baviere ,

118 MERCURE

& qui estoit du nombre des Seigneurs Bavarois qui avoient suivi leur Souverain dans les Pays-Bas, est mort à Mons il y a quelque temps regretté de toute la Cour de Mr l'Electeur ; ce Prince luy même a parû tres-sensible à sa mort & il s'en est expliqué par des termes qui font beaucoup d'honneur à sa memoire ; en disant qu'il perdoit *son bras droit*, par la mort de son Chancelier. Me l'Electrice de Baviere à envoyé un Gentilhomme de sa Maison en Flandres pour faire compliment de sa

part sur cette mort , à toute la famille de ce fidelle Magistrat. Il estoit d'une ancienne famille de Baviere, des plus qualifiées ; il estoit allié à Mr le Baron Simeoni, attaché depuis longtemps à Mr l'Electeur de Cologne ; il y avoit aussi une alliance entre sa Maison , & celle de Lamberg, qui fait à present une si grande figure à la Cour de l'Empereur ; le pere de ce Baron avoit aussi esté attaché toute sa vie à la personne de feu Mr l'Electeur de Baviere , & ce Prince l'avoit employé dans plusieurs Negotiations

120 MERCURE

importantes ; il avoit eu l'honneur de negotier le Mariage de feuë Madame la Dauphinë.

Mr. le Chevalier Giwanni Lando , Procurateur de Saint Marc , & ci devant Ambassadeur de la Republique de Venise à Rome. Il estoit d'une des plus anciennes Maisons de la Republique , puisqu'on a vû presque dans la naissance de cet Etat , des Lando à la teste des Affaires. Ceux qui ont porté ce nom se sont également distinguez dans la Republique & dans les Armées Venitiennes. On les a vûs revêtus des dignitez

GALANT 121

dignitez de Sénateur, de Procureur de Saint Marc, de Generalissime des Armées, & d'Ambassadeurs dans les Cours Etrangères. Cette Maison a aussi donné à l'Eglise de grands sujets & d'habiles Auteurs à la Republique des Lettres. Ce Chevalier a donné des marques de son esprit & de l'étendue de ses lumieres dans toutes les occasions où il a esté employé pour le service de la Republique. Toute la Cour de Rome fut charmée de ses lumieres pendant le séjour qu'il y fit dans le cours de son

Octobre 1709. L

122 MERCURE

Ambassade ; le Pape eut même des distinctions particulières pour luy, ce qui parut dans les presens extraordinaires qu'il luy fit & que l'usage n'estoit pas de donner à un autre Ambassadeur. Le Doge de Venise qui ne visite personne alla voir Mr le Chevalier Lando pendant sa maladie deux fois de suite.

Frere N... de Puyau des Masieres, Chevalier de l'Ordre de Saint Jean de Jerusalem, & Commandeur de Lormetau en Berry, est mort fort regretté de toute la noblesse

GALANT 123

de cette Province. Il estoit de Bourbonnois , & d'une des plus anciennes familles de cette Province. Mr des Mafieres , son cadet est un des plus beaux esprits de cette Province. Les progresz qu'il a faits dans les Sciences humaines , sont prodigieux. Il est bon Geometre , grand Metaphysicien , habile Historien , & il a une éloquence naturelle qui le rend l'arbitre de toutes les affaires. Mr le Commandeur de Lormetau est mort dans de grands sentimens de religion ; il estoit petit neveu du costé maternel

L ij

124 MERCURE

d'un grand Prieur d'Auvergne : il avoit esté long-temps à Rome , pour solliciter un procès qu'il avoit à la Rote pour la Commanderie de Lormetau , & il le gagna avec des agre-mens considerables , puisque toute la Cour de Rome luy en fit compliment & qu'elle prit part à ce succès à cause du merite de ce Commandeur.

Madame de Spanheim épou-se de Mr le Baron Spanheim , Ambassadeur de la Cour de Brandebourg en Angleterre , & cy-devant Envoyé en France , est morte à Londres re-

grettée de toute la Cour d'Angleterre : ses manieres nobles , & genereuses luy avoient fait dans ce Pays - là d'illustres amis ; le feu Prince George , avoit en cette Dame une confiance particuliere , & il la visitoit souvent. Cette Baronne estoit entrée dans une Maison remplie de gens Doctes , & son esprit en avoit profité. Elle l'y avoit cultivé & rempli de belles connoissances. Elle est morte dans la reputation d'une des plus habiles personnes de son sexe. Elle sçavoit plusieurs sortes de

L iij

126 MERCURE

langués ; elle les parloit avec la même facilité que l'Allemande qui estoit sa langue naturelle. Elle sçavoit la Philosophie, & le grand nombre d'opinions qui ont donné la naissance a tant de sectes de Philosophes , n'avoient rien de caché pour elle. La famille de Mrs Spanheim a produit des personnes d'un grand sçavoir , la memoire d'Ezochi , & des Spanheim , doit durer toujours.

M^{re} N.... de la Baume-le-Blanc de la Valliere , ancien Evêque de Nantes , est mort

âgé de 93. ans à Perigueux où il faisoit sa residence depuis longtems. Il estoit grand-oncle de Mr le Marquis de la Valliere , Gouverneur du Bourbonnois , & de l'illustre Maison de la Baume - le - Blanc , l'une des plus anciennes & des plus qualifiées de toute la Touraine & de tout le Bourbonnois. Cette Maison est alliée à celles de Beauveau , de Glé , de Pompadour , de Lévi - Charlus , d'Albert - Chaulnes , & à plusieurs autres de ce rang. Le Prelat qui vient de mourir estoit frere de feu Mr

L iij

128 MERCURE

le Marquis de la Valliere pere de M^e de la Valliere Carmelite du grand Convent de la rue S. Jacques. Il estoit un des plus anciens Evêques du Royaume; il se démit de l'Evêché de Nantes il y a quelques années entre les mains du Roy , qui à sa recommandation nomma à cette dignité l'Abbé de Beauveau son neveu, & qui a l'honneur d'appartenir à S. M. par Isabelle de Beauveau , ayeule du Roy Henry le Grand. Mr de la Baume estoit fort aimé dans son Evêché, & on ne l'en vit sortir qu'avec beaucoup de re-

gret. Il prefera le séjour de Perigueux à celuy de Nantes. La liaison qu'il y avoit toujours eüe entre le feu Evesque de Perigueux & luy, donna lieu à cette preference. La mort de ce Prelat a esté aussi chrestienne qu'édifiante.

M^{re} Nicolas Claude de Seve, Prestre, Docteur de la Maison & Societé de Sorbonne. Il estoit fils de M^r de Seve mort 1^r President du Parlement de Mets & Intendant du Pays Messin, & petit fils de M^{re} N.... de Seve Conseiller d'Etat ordinaire au Conseil

130 MERCURE

Royal, & Prevost des Marchands, Seigneur de Chastignonville, & de Dame N.... de Rochechoüart, fille de feu M^{re} N.... de Rochechoüart, Seigneur de Chastillon le Roy, & de Dame N.... d'Estampes. Cet Abbé a travaillé avec beaucoup de succès dans le Diocèse d'Arras, sous M^r l'Evêque d'Arras son oncle. Il a fini ses jours dans le Seminaire de S. Sulpice, où il avoit esté élevé. Il estoit frere de Mr l'Abbé de Seve-d'Izi, Docteur de Sorbonne, & Grand-Vicaire d'Arras. Deux de leurs fre-

GALANT 131

res , tous deux Colonels de Dragons , ont esté tuez à la Bataille d Hochster , après y avoir donné des preuves de leur valeur & de leur fermeté ; & par leur mort on a vû finir une branche de l'illustre Maison de Seve , puisque les deux Abbez dont je viens de parler estoient Prestres lorsque leurs freres ont esté ruez. Ils avoient une sœur morte depuis plusieurs années , & qui avoit épousé Mr le Comte de Montmartin , Soufflicutenant de Roy du Dauphiné au Département de Vienne , & frere de Mr l'Evê.

132 MERCURE

que de Grenoble. Elle en a laissé une fille unique qui sera héritière de toute la branche de la Maison de Seve dont je vous viens de parler. Mr l'Évêque d'Arras, frère de feu Mr de Seve Conseiller d'Etat Prevost des Marchands de Paris, est oncle de ces Mrs. Il porte le Nom & les Armes de Rochechoüart, à cause de la substitution de la branche de Rochechoüart Chastillon-le-Roy, ouverte en sa faveur. Me de Villetaneuse dont je vous ay appris la mort depuis peu estoit d'une branche de la Mai-

fon de Seve sortie de celle de Chastignonville dont je viens de parler, & cette branche s'est aussi éteinte par sa mort, & elle a fait heritiere d'une partie de ses biens Mlle de Montmartin. Il y a deux autres branches de la Maison de Seve à Lyon; celle de Laval & celle de Flecheres: la premiere est finie en M^e la Marquise de Rochebonne, fille unique de feu Mr le Président de Laval, & Mr de Flecheres, Lieutenant general de Lyon, premier President de la Cour des Monnoyes est Chef de l'autre. La Maison de

134 MERCURE

Saive de Grenoble & dont un President au Parlement de Dauphiné est Chef, n'estoit pas de la même tige, ainsi qu'il paroist dans quelques ouvrages periodiques.

Dame N... de Moussiveu-ye de feu Mre N... de Monceaux, Grand Audiencier de France, est morte âgée de cent sept ans. Cette Dame à qui une conduite tres-reguliere & de tres bonnes mœurs avoient attiré la consideration de tous les honnestes gens, estoit d'une ancienne famille de Paris, & qui depuis plus

d'un siècle & demi s'est distinguée dans les Charges de la Robbe. Georges de Moussi, un des ayeux de cette Dame se signala par sa fidelité dans les temps facheux des Guerres de la Religion sous les Rois François I I. & Charles I X. & quoy qu'il ne fut qu'Avocat au Parlement, l'autorité que sa vertu & sa probité luy avoient acquise dans le Palais, empecha plusieurs personnes de la premiere consideration de se déclarer en faveur de ceux, qui sous le pretexte specieux de defendre la Religion

136 MERCURE

ne cherchoient qu'à opprimer l'Etat. Gabriel de Moussi , se distingua vers le même temps dans l'Ordre de Saint Benoist, où il fut élevé aux premières dignitez. Il fut un des plus sçavans hommes de son temps. Les memoires qu'il laissa sur l'ancienne discipline de l'Eglise & sur les monumens les plus authentiques qui regardent l'establissement du Christianisme , ont esté d'un grand secours à plusieurs sçavans Religieux de cet Ordre, & qui ont tous rendu la justice qui estoit due à leur ancien Confrere.

Mr de Monceaux , époux de
MedeMoussi , avoit beaucoup
d'amour pour les belles Let-
tres. Il les avoit cultivées tou-
te sa vie & il avoit une tres belle
Bibliotheque qu'il se faisoit
un plaisir singulier d'ouvrir
aux habiles gens qui y ve-
noient puiser des lumieres.
Il estoit luy même en estat de
leur en donner puis qu'ayant
l'esprit tres cultivé par l'étude,
il y joignoit une grande soli-
dité & une penetration qui luy
faisoient démeler sur le champ
les plus grandes difficultez.

Sans des Articles pareils à
Octobre 1709. M

138 MERCURE

ceux qui suivent , la trop grande quantité des Articles precedens , n'acomoderoit pas le Genre humain. Ainsi vous devez trouver ceux que vous allez lire , placez fort à propos.

M^r le Marquis de Vaubourg Colonel du Regiment de Ponthieu , a épousé Mlle de la Vieuville. Ce jeune Marquis est fils de M^{re} Jean Baptiste Desmaretz Vaubourg , Conseiller d'Etat & frere de M^r le Contrôleur General des Finances , & de Dame N ... Voisin , sœur de M^r Voisin ,

GALANT 139

Secrétaire d'Etat de la Guerre, & fille de feu M^c Jean-Baptiste Voisin de la Noiraye Maître des Requestes & Intendant d'Auvergne, & de Dame Madelaine Guillart d'une ancienne famille de la Robe de Paris; M^c de Vaubourg est aussi nièce de feu M^r Voisin de Cerisay, mort Doyen des Conseillers d'Etat, & dont la fille unique épousa M^r le Président de Lamignon, alors Avocat General; & enfin M^c de Vaubourg est petite fille de M^r Voisin Greffier en Chef du Parlement de Paris,

Mij

140 MERCURE

& auparavant Maître des Requestes & Prevost des Marchands de la même Ville. M^r Desmaretz Vaubourg a esté Maître des Requestes , Intendant en Franche Comté , ensuite en Auvergne , & enfin en Lorraine. Il est frere de M^r de Bouville dont le Mary est Conseiller d'Etat Ordinaire & de M^{rs} les Evesques de Riez & de Saint Malo , & fils de feu M^r Desmaretz Maître des Requestes , & Employé en plusieurs Negotiations importantes , & de Dame N... Colbert sœur de M^r Colbert

Ministre d'Etat. Le jeune Marquis de Vaubourg fert depuis plusieurs années , & il s'est distingué en plusieurs occasions. Mlle de la Vieuville est fille de M^r le Marquis de la Vieuville Gouverneur de Poitou , & de Dame N. . . . d'Aumont sa premiere femme , & sœur de M^r l'Abbé de la Vieuville Docteur de Sorbonne & grand Vicaire d'Agen , qui est aussi du même lit. La Maison de la Vieuville est ancienne , & tres bien alliée ; elle a donné deux Ducs & un Surintendant des Finances à la France.

142 MERCURE

Le pere & l'Ayeul de M^r le Marquis de la Vieuville ont eu le brevet de Duc , & ont jouï des honneurs dûs à cette dignité. La Maison de la Vieuville est alliée aux plus grandes Maisons du Royaume , & elle est connue en France depuis plus de six Siecles. Elle y estoit déjà dans une grande consideration sous le regne de Charles le Bel. Ce Prince attacha à sa personne un Seigneur de cette Maison , & il luy donna part dans sa confiance la plus étroite. Sous Henry I V. cette Maison s'éle-

GALANT 143

va beaucoup , & celuy qui eut l'administration des Finances eut beaucoup de part en la confiance de ce Monarque.

Mr le Comte de Pembrock, Chef d'une des plus grandes Maisons d'Angleterre , ci-devant Viceroy d'Irlande , & grand Amiral d'Angleterre depuis la mort du Prince Georges de Dannemarck , a épousé la veuve du Lord Arundel de Trevice , d'une des plus illustres Maisons d'Irlande. Ce mariage a esté applaudi par toute la Cour de Londres , puisqu'il unit deux des plus grandes

144 MERCURE

Maisons de toute la grande Bretagne , qui avoient esté long temps divisées , à cause de divers interets de famille. La nouvelle Comtesse de Pembrock joint à l'éclat d'une naissance illustre , ainsi qu'à de grands biens , l'avantage d'être une des plus belles personnes de toute la Cour d'Angleterre. Le feu Lord Arundel de Trevice son premier mary, l'avoit longtemps aimée avant de l'épouser , & leur mariage fut le fruit d'une longue inclination , mais dont ils n'ont pas longtemps jouï; le Lord ayant
peu

GALANT 145

peu survêcu à un mariage si assorti, & qui faisoit tout le bonheur de sa vie. Mr le Comte de Pembrock son ancien ami ne le quitta point durant tout le cours de sa maladie, & les dernieres paroles qu'il dit à sa femme furent une priere d'épouser le Comte en seconde noces, & il l'assura qu'il mourroit content si elle luy promettoit de ne prendre d'engagement avec personne qu'avec luy. Cette Dame fut fidelle à la parole qu'elle donna à son mari mourant; sa grande jeunesse jointe au besoin qu'el-

Octobre 1709, N

146 MERCURE

le avoit d'un protecteur à la Cour, l'ayant obligée de penser à un second mariage, elle a preferé Mr le Comte de Pembrock.

Mr le Marquis de Pons a épousé Mlle le Goux-Maillard, fille de Mr le Goux Maillard President au Parlement de Dijon. Ce Marquis est le Chef de l'illustre Maison de Pons, une des plus grandes du Royaume & établie dans la Xaintonge. Elle est connue dès le huitième siecle. Le jeune Marquis de Pons est neveu de Me la Comtesse de Miossens, belle-sœur de

GALANT 147

feu Mr le Maréchal d'Albret,
& de feu Me la Marquise
d'Heudicourt. Ces Seigneurs
ont eu de temps immemorial
la qualité de *Sire*, & on les a
appellez *Sires de Pons*, comme
on appelloit du temps de Saint
Louis les *Sires de Joinville*; &
du temps qu'une partie de la
Bresse estoit soumise à la Mai-
son de Villars, les *Sires de Thoi-
re & de Villars*. La nouvelle
Marquise de Pons est sœur de
Me Rouillé, belle-fille de Mr
le President Rouillé, & de Me
Turgot de Saint-Clair, épouse
du Maistre des Requestes de ce

Nij

148 MERCURE

ce nom. Elles sont toutes trois filles de Mr le President le Goux d'une ancienne famille de Bourgogne & parent de Mr l'Archevêque de Narbonne.

Mre N... Comte de Viry a épousé Dlle de Marestte Rochefort. Mr l'Evêque de Belley leur a donné la Benediction nuptiale dans la Chapelle du Château de Rochefort en Bugey, & leur a fait sur ce sujet un Discours tres - touchant. L'Histoire de Saint Bernard de Menthon, qui est peinte dans cette Chapelle, & qui est un des grands oncles de cette Dlle du costé de sa grand'mere Melchiorre

GALANT 149

de Menthon , épouse de Jean-Jacques de Mareste , Baron de Saint-Agnieu , donna occasion à ce Prelat de parler des vertus conjugales avec beaucoup de delicateffe. Saint Bernard comme un autre Saint Alexis se sauva le premier soir de ces noces ensuite d'une vision de Saint Nicolas de Tolentin , qu'il eut , & on voit encore dans le Château de Menthon la fenestre par où il passa. Jean-Jacques de Mareste ayeul de cette Dlle estoit fils de Charles de Mareste , Baron de Saint-Agnieu , Seigneur de Ribaud , & de Ca-

N iij

150 MERCURE

therine Aro de Montmelas. La Maison de Mareste a l'honneur d'appartenir à celle de Savoie. La jeune Comtesse de Viry est sœur de Mr le Comte d'E. La maison de Viry est de Genevois & descend du fameux Amé Comte de Viry qui se rendit celebre par les services qu'il rendit au Duc de Bourgogne dans la guerre contre les Liegeois, & dans celle qu'il fit au Duc de Bourbon. Il vivoit en 1340. & il épousa Lucie de la Baume, une des grand'tantes de Mr le Maréchal de Montrevel. Amé de Viry un de ses

descendans fut pere de Claude de Viry Chanoine & Comte de Lyon. Mrs les Comtes de Viry sont alliez aux Maisons de la Baume-Montrevel, Hauteville, Gerbais, Montchenu, Geneve-Lullins, Pontverre, & Montluel. La nouvelle Comtesse de Viry est une des plus belles femmes de ce temps.

Dlle Elisabeth Seymour, fille de Mr le Duc de Somerset & petite-niece d'une Reine d'Angleterre, a épousé Mylord Hemond. Elle descend d'Edouïard Duc de Somerset, Tuteur du Roy Edouïard

N iiiij

152 MERCURE

VI. son Neveu & Protecteur du Royaume. Il estoit frere de la Reine Jeanne Seymour troisieme femme d'Henry VIII. & qui mourut en accouchant d'Edouard VI. & de Thomas Seymour grand Amiral d'Angleterre, qui épousa Catherine Parre, veuve & sixieme femme d'Henry VIII.

Le Doge de Venise estant mort, il y a quelque mois, la Republique a élu en sa place Mr Gio Cornaro, d'une des plus illustres familles de Venise, & qui a déjà donné des Doges à la Republique sans compter

GALANT 153

celuy qui vient d'estre élu. Marc Cornaro fut élu Duc ou Doge de Venise en 1365. Jean Cornaro obtint par son mérite & par ses services le même employ en 1624. ou 1625. Il mourut en 1630. & en 1656. François Cornaro son fils fut honoré de la même dignité, mais il n'en jouit que tres-peu de temps. André & Louis Cornaro freres & fils de George Cornaro qui engagea Catherine Reine de Cypre sa sœur de remettre le gouvernement de ses Etats à la Republique, furent tous deux Cardinaux,

154 MERCURE

André en 1544. dans une Promotion de Paul III. & Louis en 1551. dans une Promotion de Jules III. Frederic Cornaro fils du Doge Jean dont j'ay déjà parlé fut fait Cardinal par le Pape Urbain VIII. en 1626. Il estoit Patriarche de Venise & grand Prieur de Cypre. Un Louis Cornaro de la même famille composa dans le seizième siecle un ouvrage sur les avantages de la Sobriété. François & Marc Cornaro furent aussi tous deux Cardinaux dans le seizième siecle; le premier fut Evêque de Bresce & honoré

CALANT 155

de la Pourpre Romaine par le Pape Clement VII. Le second fut Evêque de Padouë ; le Pape Alexandre VI. le mit dans le Sacré College en 1500. Ils estoient tous deux fils de George Cornaro & d'Elisabeth Morosini , & neveu de Catherine Reine de Cypre dont j'ay déjà parlé ; il y a encore aujourd'huy un Cardinal de cette illustre famille , & qui est Evêque de Padouë ; il est frere du nouveau Doge , & ils sont chacun dans leur estat l'ornement & les delices de leur patrie. Le Doge est dans un âge

156 MERCURE

tres-avancé. Il a deux fils dont l'un est Vicelegat du Pape à Boulogne, & l'autre qu'on nomme François Cornaro, a esté Ambassadeur de la Republique à la Cour d'Angleterre. On remarque à la gloire de cette grande Maison qu'elle tenoit déjà un rang considerable parmi la premiere Noblesse de Venise au commencement du neuvième siecle; je pourrois joindre à cela l'éloge qu'en fait Mr de Thou dans le trente-huitième livre de son Histoire, qui en parlant de Louis Cornaro dit qu'*il estoit*

GALANT 157

*de la plus illustre Maison de la
Noblesse de Venise.*

Il paroist depuis peu un Livre qui n'est pas considerable par sa grosseur , puisqu'il ne contient que 314. Reflexions sur les Défauts d'autruy. On a déjà beaucoup écrit sur cette matiere ; mais elle est si ample que l'on peut dire qu'elle est inépuisable , & qu'elle fournira toujours des choses qui paroistront nouvelles. Ainsi ceux qui acheteront ce Livre peuvent estre assurez que dans une Matiere souvent rebatuë, ils trouveront des cho-

158 MERCURE

ses qu'ils n'ont jamais luës dans aucun autre Livre , & ce qui est le plus considerable , dont il pourront profiter , s'ils le lisent avec toute l'attention que l'on doit apporter à la lecture de ces sortes de Livres , & s'ils y font toutes les reflexions que demandent ces sortes de lectures qui sont bien-tost faites si on les fait en courant comme l'on fait la plupart des Livres ; mais qui doivent occuper plus long-temps que la lecture des plus gros Volumes , lors qu'on les lira dans le dessein d'en profiter ,

GALANT 159

de réfléchir sur chaque Maxime, & de se bien mettre dans l'esprit tout le sens de ce qu'elles contiennent, & il est sûr que tout Lecteur qui en usera de la sorte, évitera de tomber dans une infinité de défauts dans lesquels il tombe insensiblement presque tous les jours de sa vie.

Ce Livre se vend chez Esprit Billiot, en la Maison de Denis Thierry, rue de la Harpe, au coin de la rue Pierre-Sarazin, à la Ville de Paris.

On a fait une Traduction des Epigrammes d'Owen, qui

160 MERCURE

doit faire beaucoup de plaisir à ceux qui la liront , & comme ce Poëte n'est pas aussi connu qu'il l'auroit dû estre par ses Epigrammes, dont nous n'avons point de Traduction , je crois ne pouvoir vous le faire mieux connoître qu'en vous rapportant les propres paroles dont l'Auteur de la Traduction s'est servi dans son Epître Dédicatoire à Madame la Marquise de ***

Owen , estoit l'homme de son temps qui avoit le plus d'esprit; on peut l'apeller le Marcial moderne.

GALANT 161

Il naquit dans la Ville d'Oxford, si celebre par sa fameuse Université fondée par Alfred ; il vivoit dans le dix-septième siecle , sous le Regne de l'infortuné Charles premier. On ne sçait rien de particulier de sa vie , sinon qu'il composa les excellents Ouvrages, dont je donne icy la Traduction , & qui luy attireront l'estime & l'admiration de tout le monde. On y voit qu'il fut cher aux Grands : qu'il n'estoit pas fort riche ; mais qu'il avoit de bonne mœurs , & qu'il avoit autant étudié la Sagesse, que la Poësie. On ne sçauroit lire la sienne ,

Octobre 1709. ○

162 MERCURE

qu'on ne le plaigne du malheur qu'il eut d'estre Protestant. Il déclama fort contre les vices de son siecle, & il ne luy manquoit que d'estre éclairé des veritables lumieres, que Dieu ne communique qu'à ceux qu'il luy plaist. Né dans le sein de l'erreur, qu'un Roy, trop ambitieux & rebelle au Chef de l'Eglise, avoit fait naître, il y est mort malheureusement.

La sagesse & la vivacité qui composent le caractere du bon esprit, accompagnoient toujours le sien. Il sçut reünir ensemble la solidité, l'agrement & la science.

GALANT 163

Son stile est aisé, pur, simple, précis & naturel. On luy reproche de n'avoir point suivi l'élocution des Anciens; mais si la sienne est peu conforme à la leur, on peut dire qu'il leur a ressemblé au moins par l'élevation & par la sublimité de son genie. Le Recueil de ses Vers ne cede en rien à l'Anthologie. On trouve dans Owen une variété charmante, & un mélange agréable, qui le font aimer de tous les Lecteurs. Son Livre est une espece d'Encyclopedie, qui renferme les plus beaux traits de Morale, d'Erudition, de Politique, de Philosophie, de Jurispru-

Oij

164 MERCURE

dence, de Medecine, & de Theologie.

L'Epigramme est de ces ouvrages, qui ne laissent point de supposer bien des talens, quoi qu'ils ne soient pas d'une longue haleine. On a vñ peu de beaux esprits réüssir dans ceete espee de Poëme, & l'Antiquité ne peut fournir que peu d'Auteurs, qui y ayent excellé. Il faut un feu & une justesse dans les pensées & dans les expressions, qui ne se rencontrent pas souvent ensemble. On pardonne les fautes dans les grandes pieces; mais dans l'Epigramme on n'excuse rien: tout y doit aller

GALANT 165

directement au cœur ou à l'esprit, qui se sentant agréablement frappé par des saillies vives & ingénieuses, en admirent les beautés, & se rendent malgré eux à ses charmes. La connoissance & l'usage du monde sont nécessaires, pour traiter toutes sortes de sujets & pour badiner spirituellement sur les plus délicats. La Satyre qui y regne ordinairement, demande beaucoup de précaution & de prudence. Le goust des hommes est si bizarre, qu'on ne peut se promettre de plaire à tous; Owen est un de ceux qui peuvent s'en flatter. Le Lecteur le plus scrupuleux

166 MERCURE

sur les mœurs & sur l'esprit, ne verra rien dans ses ouvrages, qui puisse blesser sa delicateffe. Le plus melancolique y trouvera dequoy dissiper son ennuy ; & les plus zelez frondeurs ne trouveront au plus à mordre que sur la Traduction.

J'ay choisi parmi ses Epigrammes celles que j'ay cru convenir le plus à nos mœurs & à nostre goust. J'en ay retranché celles qui ne consistoient qu'en jeux de mots Latins, & qui n'auroient plus eu la même grace en François. Je n'en ay point traduit quelques unes, qui n'auroient pas le même brillant, &

la même beauté que les autres ; il est difficile que dans un si grand nombre , il ne s'en trouve de foibles , de communes , & de languissantes. J'ay cru aussi devoir omettre celles qui sont contre la Religion , & celles dont les pensées ne sont pas fort nouvelles quoyque l'expression ne laisse pas de pouvoir leur tenir lieu de nouveauté.

Je n'ay point traduit mot à mot toutes les Epigrammes : On sçait assez qu'une Traduction litterale de Vers en Vers correcte & exacte , est difficile , & même presque impossible. J'ay pris som-

168 MERCURE

mairement les pensées d'Owen , en Latin , que j'ay habillées , du du mieux que j'ay pû , à la Françoise ; j'en ay racourci quelques unes ; j'en ay augmenté d'autres , & je puis me flater que si je les ai changées quelques fois , en leur donnant plus ou moins d'étendue , je ne les ai ni affoiblies ni défigurées. J'ay voulu les rendre comme Originales , quoyque copiées. Un Traducteur est moins esclave en Vers qu'en Prose ; il est contraint souvent de secouër le joug de la sujétion , & de se donner carrière , autant que les bornes d'une liberté raisonnable peuvent le permettre.

permettre. J'ay suivi dans ces Epigrammes, l'ordre que j'y ay trouvé : & pour ne point effaroucher les Dames, qui ne sont point aussi sçavantes que vous, & à qui ces Traductions pourront ne pas déplaire, je ni ay point mis le texte Latin.

J'ay joint aux Epigrammes d'Owen, quelques unes de Buchanan, qui estoit un bel esprit d'Ecosse, presque contemporain d'Owen. Ses Poësies le rendirent celebre, & font encore réverer sa memoire à tous les gens de Lettres. Je vous rends, Madame, un compte fidelle de mon travail,

Octobre 1709. P

170 MERCURE

Je seray trop heureux , s'il peut vous plaire ; s'il n'a pas ce bonheur songez du moins que je ne l'ay entrepris , que pour vous faire plaisir , & pour vous montrer combien. Je suis.

La lecture de ces sortes de Livres ne fait pas seulement beaucoup de plaisir quand les Epigrammes sont accompagnées du sel qu'elles doivent avoir ; mais elle doit aussi estre d'une grande utilité , puisque rien n'est plus capable d'engager les hommes à se corriger de beaucoup de leurs défauts.

• On doit croire que la

Traduction des Epigrammes d'Owen est fidelle , puisque la Langue Latine a esté aussi familiere au Traducteur dès sa plus grande jeunesse , que la Françoisse , & qu'il a composé quatre-vingt ouvrages latins tous en Vers & sur differens sujets dont on trouvera peu d'exemples , & dont il vient de donner au public une Traduction de la plus grande partie. La varieté des sujets & la maniere dont ils sont traitcz , doit faire juger au Lecteur , que la lecture n'en peut estre que tres-attachante & tres-divertissante.

P ij

172 MERCURE

Ces deux ouvrages sont de Mr le Brun , aussi connu par son merite particulier que par plusieurs autres ouvrages qui luy ont fait honneur dans le monde , & par la qualité de parfaitement honneste-homme. Rien ne l'a jamais porté à écrire que l'heureux genie qu'il a pour les belles Lettres , & quand cela se rencontre dans un Auteur , qui d'ailleurs est fort distingué dans le monde , il s'ensuit toujours que tous ses ouvrages ont tout ce qu'il faut pour plaire au public.

Le premier de ces Livres se

BALANT 173

vend chez Pierre Ribou, Quay des Augustins , à la descente du Pont-neuf, à l'Image Saint Louis ; & le second, chez Simon Langlois, rue S. Etienne d'égrés, au Bon Pasteur.

On vient encore d'en mettre un autre au jour qui a pour titre.

Nouvelle Methode , pour apprendre la Musique , par des démonstrations faciles , suivies d'un grand nombre de Leçons à une & à deux Voix , avec des Tables qui facilitent l'habitude des transpositions , & la connoissance des diferentes mesures. Ou-

P iij

174 MERCURE

ouvrage également utile à ceux qui enseignent ou qui apprennent la Musique , par le moyen duquel les personnes qui en ont déjà quelque teinture , soit pour la voix soit pour Instrumens ; même celles qui sçavent seulement le Plain-Chant , pourront en cas de nécessité s'instruire par elle mêmes.

Il paroist que le titre de ce Livre , contient tout ce que l'on en pourroit dire , & en effet il est des plus étendus ; mais quoy qu'il dise beaucoup le Lecteur en apprendra davantage dans la Preface. Tout l'Ouvrage est gravé , & doit

GALANT 175

avoir coûté infiniment à l'Auteur.

Il se vend chez l'Auteur ,
ruë du Mouton , près de la
Grève. Le Prix est de quatre
livres en blanc & de cinq livres
relié.

Mr Barreme , vient de met-
tre au jour le premier Tome
du nouveau Livre des Changes
Estrangers de toutes les prin-
cipales Villes de l'Europe , où
la France à correspondance.

On y trouve tous faits par
des Tarifs parfaits , tous les
Changes Estrangers , à tous
les differens prix du Change

P iiij

176 MERCURE

qu'ils puissent arriver , tant pour les Traittes que pour les remises , soit pour payer en argent ou en billets , tous les differens Pairs des Places entre-elles suivant tous les temps ; les Agios , les Negociations , les Reductions des Mesures , Poids & Monnoyes pour les Facteurs , &c. le tout par Tarif.

Avec un Traité pour faire par regles tout ce qui est cy-dessus ; chaque Regle accompagnée de son instruction , de son établissement & de sa maxime generale , avec leurs

GALANT 177

preuves & raisons , suivi de leur application pour connoître les profits & pertes avec seureté , pour les avantages d'une Place à l'autre.

Ce premier Tome traite à fond de tout ce qui est cy dessus pour l'Angleterre , la Hollande & la Flandre avec la France , & dont on répond de la correction parfaite , tout estant recalculé par l'Auteur depuis l'Impression , & le peu d'erreurs échapées estant corrigées de sa main avant qu'il y mette son Paraphe , sans quoy la seureté ne s'y trouveroit

178 MERCURE

pas. L'Avant propos de ce Livre en dit beaucoup davantage.

Il ne se vend qu'à Paris chez la veuve Bessin, sur le Quay de Conti, dans la maison* du sieur Barreme.

Vous trouverez l'Article suivant digne de vostre curiosité; c'est un Abregé de ce que portent les dernieres Lettres écrites d'Hispanhan, par Mr l'Evêque de Babylone.

Mr Pidou de Saint-Olon, Evêque de Babylone, ayant esté nonobstant son grand âge, jusqu'à l'entrée de l'Ar-

menie Persane pour faire reconnoître Mr Michel , Envoyé du Roy à la Cour de Perse, & depuis , l'ayant appuyé de ses Conseils & de sa présence à Hispahan , mande de cette Capitale que le 29. Novembre dernier Mr Michel ayant fini glorieusement sa Legation , en estoit parti ; que les Missionnaires , les Francs , Mrs les Scherimannes, riches Arme- niens Catholiques , & autres , luy vinrent dire adieu ; que cet Envoyé , après avoir fait tirer trois coups de canon pour signal de départ , monta à che-

180 MERCURE

val & conduisit Mr l'Evêque de Babylone à l'ancienne Place publique à l'Eglise des Carmes Déchaux , où ce Prelat ayant pris la Chape & la Mitre , entonna le *Te Deum* ; qu'il fit ensuite assis , la Mitre en teste , des remerciemens à Mr l'Envoyé au nom de tous les Missionnaires & de tous les Francs & Orthodoxes , de tout ce qu'il avoit fait pour la Religion & pour l'Etat , ayant avec la grace de Dieu surmonté par sa constance & sa sagesse beaucoup d'obstacles , de périls & de peines , relevé l'honneur de

GALANT 181

la Nation en Perse , & rétabli toutes les Missions , en leur obtenant du Sophi d'amples Privileges & de belles Lettres de protection , & jetté les fondemens d'un utile & honorable commerce avec la France par d'avantageuses Capitulations ; qu'enfin la Priere pour son heureux voyage & quelques rafraichissemens , Mr l'Envoyé prit congé de Mr l'Evêque de Babylone , & partit accompagné d'un Memander ou Conducateur de la Cour qui avoit ordre de le faire honorer par tout ; qu'on avoit donné à Mr

182 MERCURE

l'Envoyé seize Chameaux & vingt-deux Chevaux pour son équipage , qui estoit autant qu'il en avoit demandé ; qu'on avoit continué de luy donner 3 Tomans par jour (qui valent 50 écus) jusqu'au confins de la Perse ; qu'on luy avoit rendu de grands honneurs dans cette Cour, & même plus qu'à aucun dont on se souviene ; qu'il fut reconduit par plusieurs Francs jusqu'à un Village à trois lieues d'Hispahan , où il n'arriva qu'au clair de la Lune , n'étant parti de la Maison où le Roy de Perse le logeoit ,

que l'après-dînée; que plusieurs Religieux de differens Ordres l'accompagnoient, & entr'autres un P. Carme Déchaux, chassé de Bassora par les Turcs, qui ont aussi chassé de Bagdat les Capucins à l'instigation des Schismatiques de Turquie; qu'un jeune Armenien Catholique de Zulpha ou quartier des Armeniens d'Hispahian, venoit avec Mr l'Envoyé, pour apprendre en France la Chirurgie (qui sert beaucoup aux Millionnaires de Turquie & de Perse) que le sieur Beuregard d'Aix en Provence, Or-

184 MERCURE

févre , estoit demeuré à Hispahan pour y exercer son métier ; que le Sophi avoit deffendu à ses Sujets qui ne sont pas de sa Religion de porter le sabre à Hispahan ; des souliers à la Persienne , & à eux & aux autres de sortir en temps de pluye & de nuage , qui sont rares à Hispahan , & aux Chrestiens de sonner leurs cloches , qu'on laisse aux seuls Missionnaires ou Francs (ce qui est un effet de la protection du Roy , & de la legation de Mr Michel son Envoyé) & que le Sophi n'ayant point répandu de sang

depuis qu'il regne , s'est contenté de releguer un Eunuque son grand Ecuyer , qu'il vouloit faire décapiter pour prévarication , & de confisquer ses biens montant à quatre-vingt mille Tomans.

Je passe au second Article des Morts , dont je suis obligé de réserver encore plusieurs pour le mois prochain , l'abondance de ces Articles estant toujours si grande , qu'elle doit faire penser à la mort , ceux qui sont le plus attachez à la vie.

Mre Jean Lambert , Doc-
Octobre 1709. Q

186 MERCURE

teur en Theologie , de la Faculté de Paris , & Maison de Sorbonne , Doyen de l'Eglise Cathedrale de la Rochelle , est mort âgé de 71. ans. Il estoit d'une bonne famille d'Angoumois , & s'estoit appliqué dès sa jeunesse aux belles Lettres & aux Sciences , dans lesquelles il a excellé. Mrc Henry de Laval de Bois Dauphin , Evêque de la Rochelle , ayant connu son merite , & sa pieté l'avoit choisi pour le bien & l'utilité de son Eglise , pour en remplir la place de Doyen , & pour donner à son Chapi-

GALANT 187

tre un homme qui possédoit au suprême degré toutes les qualitez nécessaires pour le Gouvernement. Quoy qu'il eut un esprit supérieur il s'étoit borné pendant les dix dernières années de sa vie à travailler utilement pour son Chapitre, & à tranquiliser les familles en assoupissant les Procés, & les contestations, & à faire l'office d'un Arbitre charitable. Il s'estoit distingué par le brillant de son esprit dans l'Assemblée du Clergé de 1682. L'étroite liaison qu'il avoit toujours eüe avec

Q ij

188 MERCURE

les personnes les plus éclairées & les plus distinguées du Royaume & l'empressement qu'elles avoient de le posséder pour le consulter dans les affaires les plus épineuses, & les plus considérables, sont des preuves du riche talent que Dieu luy avoit donné. Il est mort le troisième jour de sa maladie, avec autant d'édification pour son prochain qu'il avoit fait voir de piété pendant sa vie.

Mr l'Abbé Begon, fils de Mr Begon Intendant de la Rochelle, a esté choisi par le

GALANT 189

Chapitre pour remplir la place de Doyen que possédoit le défunt. Tous ceux qui portent ce nom se sont si bien acquittés de tous les Emplois qu'ils ont possédez, qu'ils y a lieu de croire que cet Abbé répondra dignement à tout ce que l'on attend de ceux qui portent son nom.

Mr le Marquis de la Hautonniere, Gouverneur de Rennes, est mort dans un âge fort avancé. Il avoit longtems servi à la teste d'un Regiment d'Infanterie, où il donna au commencement de la dernière

190 MERCURE

guerre de frequentes marques de sa valeur. Il est d'une ancienne famille de Bretagne, qui y estoit déjà connuë sous les Ducs de Bretagne. Le Duc François pere de la Reine Anne de Bretagne , femme des Rois Louis XII. & Charles VIII. avoit auprès de luy un Chevalier de la Hautonniere , en qui il avoit une extrême confiance. Ce Chevalier fut enveloppé dans la disgrâce du fameux Landais , Favori du Duc, & dont la fin fut si tragique.

La Maison de la Hauton-

niere a formé plusieurs branches qui se sont répandues dans les Provinces voisines, & qui ont toutes produit des personnes d'un grand merite sous le regne d'Henry IV. Un Comte de la Hautonniere signala sa fidelité pour le service de ce Prince, & on peut dire qu'il dut à ses soins & à sa vigilance une partie de la Bretagne dans les temps orageux qui ébranlerent son Royaume dans les premieres années de son regne. L'Eglise a aussi tiré de grands sujets de cette Maison; il y eut dans le Concile de Basle

192 MERCURE

un Ecclesiastique de ce nom ,
qui prêcha plusieurs fois avec
un succès merveilleux devant
les Peres , & qui n'oublia rien
pour les détourner d'une dé-
marche qui fut sur le point de
causer un Schisme à l'Eglise
par l'élection d'Amé VII. Duc
de Savoye , sous le nom de
Felix X.

Mre N. . . Boucherat , Con-
seiller d'Honneur au Parle-
ment de Paris , & frere de feu
Mr le Chancelier Boucherat ,
est aussi decedé dans un âge
tres avancé. Il ne laisse qu'une
fille unique , qui est Me la Pre-
dente

GALANT 193

fidente de Lille, dont l'époux est President au grand Conseil. Mr Boucherat estoit fils de feu Mr Boucherat Maître des Comptes, qui joignoit à de grandes lumieres une réputation de probité qui le fit choisir plusieurs fois pour la conduite de plusieurs affaires d'une discussion difficile & importante. La Maison de Boucherat est ancienne dans la Robbe; elle y estoit déjà connue du temps du Roy Louïs XII. & depuis ce Regne, elle à produit des sujets dont la fidelité & l'exactitude

Octobre 1709. R

194 MERCURE

dans les emplois qu'ils ont exercés, a fait beaucoup d'honneur à ce nom. Mr Bouche-
rat dont je vous apprens la mort, a toujours vécu sans ambition; il n'a point voulu travailler à l'augmentation de sa fortune; & on peut dire que jamais personne n'a moins profité que luy des occasions qu'il avoit de l'augmenter, & de s'élever à des postes considérables. Il estoit oncle paternel de Me de Harlay, & de Me de Fourcy, la première veuve de Mr de Harlay de Céli, Conseiller d'Etat Ordi-

GALANT 195

naire & Plenipotentiaire aux
Traitez de Nimegue , & de
Riswick , & la seconde veu-
ve de Mr de Fourcy , aussi
Conseiller d'Etat , & aupara-
vant Prevost des Marchands
de la Ville de Paris. La Mai-
son de Boucherat est alliée
aux plus considerables de la
Robbe , à celles de Molé , de
Mesme , de Bailleul , de Po-
tier-Novion , de Charron de
Menars , de Longueil , de
Maisons , d'Aligre , de La-
moignon , de Harlay , de
Fourcy , de Crevecoeur , de le
Tellier , de Briçonnet , de le

Rij

196 **MERCURE**

Coq, de Montholon, & de le
Vasseur.

Mr Boucherat, dont je vous apprens la mort a fini sa vie dans des sentimens de la plus haute pieté; resigné aux ordres de Dieu, il a reçu la mort avec une soumission tres-chrestienne: il a fait de grands biens aux pauvres par ses dernieres dispositions & il leur a donné en mourant des marques de l'amour qu'il leur a porté dans le cours de sa vie. Il a voulu estre enterré dans l'Eglise de Saint Louïs en l'Isle, sa Paroisse où il a toujours demeuré. Me

de Lille , en qui s'éteint tout à fait la Maison de Boucherat , est une Dame d'un esprit tres-cultivé , qui a esté élevée avec de grands soins ; & elle avoit appris dès sa jeunesse les langues étrangères , & elle en parle plusieurs avec facilité.

Dame N... le Vasseur , épouse de Mre Louïs Bon-temps , premier Valet de Chambre de Sa. Majesté , & Chevalier de l'Ordre de Saint Lazare ; elle estoit fille de feu Mre N... le Vasseur, Conseiller de la Grande Chambre ; & sœur de M^{re} Nicolas le Vas-

R iij

198 : MERCURE

seur, Marquis de Saint Vrain, ancien President de la Cour des Aides, & de Mre Pierre Jean le Vasseur, Conseiller de la premiere Chambre des Enquestes. La Maison de le Vasseur, est tres-ancienne dans le Parlement. Elle y estoit déjà connue sous les régnes des Princes de la Maison de Valois. Un le Vasseur estoit Conseiller au Parlement sous le Roy Henry III. un autre Magistrat du même nom & du même corps, se trouva mêlé dans le cruel massacre de la Saint Barthelemy : il se tira du

GALANT



danger extrême où sa veuve
exposée pendant quelques mo-
mens en donnant des preuves
certaines , & incontestables
qu'il avoit toujours fait une
profession constante de la
Religion Catholique. La Reine
Catherine de Medicis luy fit
compliment le lendemain sur
le peril où il avoit esté exposé
la nuit précédente. Cette Prin-
cesse luy dit même que l'Etat
auroit perdu considerable-
ment par sa mort , & que rien
ne luy ressembloit moins qu'un
Huguenot. La famille de Mrs
le Vasseur , est alliée aux meil-

R iij

200 MERCURE

leurs Maisons de la Robbe, sçavoir à celles de Montholon, de Maisons, le Nain-Tillemont, le Fevre-Caumartin, & le Fevre-d'Eaubonne, d'Argouges-de Rannes, le Vayer, Quentin de Richebourg, Dulaurens, Monthulé, le Tonnelier, Fenoil, Pinon, Camus-Pontcarré, Portail, Doujat, & d'Averdoüin. Me Bontemps laisse deux garçons & trois filles, dont l'une a épousé Mr le Comte d'Argenis, Colonel. Il est de la Maison de Camus, une des plus anciennes & des plus qualifiées

du Lyonnois où elle est établie depuis près de trois siècles. Mr le Comte d'Argenis, est petit neveu de feu Mr le Marquis de Pufignan, Lieutenant General des Armées de Sa Majesté, qui fut tué en Irlande, pendant la dernière Guerre, & neveu de Mr le Commandeur d'Argenis Chevalier de l'Ordre de Saint Jean de Jerusalem. Me Bontemps, a esté regrettée de tous ceux qui la connoissoient. Mr le Vasseur, son pere, l'un des hommes de son temps le plus éclairé, n'avoit rien oublié pour son édu-

202 MERCURE

cation. Mr le Vasseur, ayeul de cette Dame, & aussi Conseiller au Parlement de Paris, fut un des plus habiles hommes de son temps ; il estoit consulté de toutes parts, & on le regardoit par tout comme l'Oracle du Palais. Il avoit fait des progrès surprenans dans la Jurisprudence Civile, & Canonique, & il ne se presentoit point au Palais de question de Droit quelque embarrassée qu'elle fut, qu'il ne decidât sur le champ, & toujours d'une maniere conforme aux veritables principes de la

GALANT 203

Jurisprudence du Royaume.
Il avoit fait d'excellentes collections, sur les Instituts, & sur le Digeste dont on a souhaité long-temps l'Impression.

Damoiselle Jeanne Joly est morte à Dijon, âgée de 74. ans. Elle estoit fille de Mr Joly Avocat General en la Chambre des Comptes de la même Ville, de l'ancienne famille de M^{rs} Joly de Bourgogne, qui y a donné des Presidens à Mortier, des Conseillers, & d'autres Officiers au Parlement & des Presidens, & Maistres en la Chambre des Comptes.

204 MERCURE

M^{rs} Joly de Fleury successivement Avocats Generaux au Parlement de Paris ; & Mr Joly de Blaisy President au Grand Conseil , sont de cette famille. La Demoiselle qui vient de mourir , avoit passé sa vie dans les Exercices de la plus haute pieté , de toutes manieres , mais particulièrement à l'égard de Madame sa Mere , qui est morte dans un âge fort avancé , & des Pauvres & des Eglises de la Ville de Dijon. Il y en a peu qui n'ayent eu des marques de sa charité & de sa liberalité , &

CALANT 205

principalement l'Eglise de S. Jean la Paroisse, puisqu'outre plusieurs fondations qu'elle y a faites, elle y a donné un Tabernacle d'argent, massif d'un prix considerable, & toutes les grandes Medailles dans des Attiques, qui ornent tout le tour de l'Eglise. Elle donnoit aux pauvres tout son revenu, qui estoit considerable, & particulièrement aux gens de bonne famille qu'elle sçavoit estre dans le besoin, ou dans des embarras de Procés ou d'affaires, en fournissant les secours necessaires pour

206 MERCURE

les terminer, afin de mettre les familles en repos.

Mre Gedeon Dumets, Conseiller du Roy en ses Conseils, President Honoraire de la Chambre des Comptes, Intendant & Contrôleur general des Meubles de la Couronne, est mort âgé de 83. ans; il laisse de Dame N.... Mallet son épouse trois fils; l'aîné possède la Charge d'Intendant des meubles de la Couronne, dont le Roy luy avoit donné la survivance il y a quelques années; le second est President des Comptes, & le troisième, Co-

lonel du Regiment de Vexin: Il s'est trouvé dans plusieurs actions depuis sept ans qu'il est Colonel, & il a servi avec distinction dans la Ville & dans la Citadelle de Tournay. Feu Mr Dumets estoit frere de Mr Dumets Lieutenant general des Armées du Roy & de l'Artillerie, qui a esté tué à la bataille de Fleurus, & dont la valeur estoit si generalement reconnue, ainsi que ses talens particuliers pour l'Artillerie, qu'il a esté regretté de tout le monde; ce qui luy a fait mériter une place parmi les hom-

208 MERCURE

mes illustres de feu Mr Per-
rault. Il estoit aussi frere de
Mr l'Abbé Dumets, Conseil-
ler Aumônier du Roy, Abbé
de Sainte Croix & de S. Mar-
tin de Huiron, recommanda-
ble par sa pieté. Feu Mr le Pre-
sident Dumets étoit d'une por-
bité reconnüe & d'une grande
exactitude à remplir tous les
devoirs d'un honneste hom-
me ; il avoit d'abord exercé la
Charge de Tresorier des Par-
ties Casuelles qu'avoit feu Mr
son pere ; ensuite feu Mr Col-
bert dont il possédoit toute
l'estime & la confiance , le fit

nommer Garde du Tresor Royal, & il s'est acquitté de tous ces emplois ainsi que de la Charge de Controlleur general des Meubles de la Couronne, qu'il a exercée pendant cinquante ans avec tant d'integrité qu'il s'est acquis & qu'il a conservé jusqu'à la mort la réputation d'un des plus honnestes hommes du monde & d'un des meilleurs Officiers de Sa Majesté, qui luy a donné dans toutes les occasions des marques de sa confiance; on peut assurer qu'il est universellement regretté du grand nom-

Octobre 1709.

S

210 MERCURE

bre d'amis distinguez qu'il avoit tant à la Cour qu'à la Ville.

Il estoit originaire d'une noble famille de Bourgogne, qui est établie depuis longtemps en Champagne. Elle est alliée à plusieurs maisons distinguées dans la Robbe & dans l'Epée. Mr le Comte de Chastillon avoit épousé une de ses nieces dont il a un fils unique. Mr le Maréchal de Bezons, Mr le Marquis de Neufchelles & Mr le President de Rezé ont épousé aussi trois de ses nieces. Sa mo-

destie estoit généralement reconnüe, & je puis assurer que j'en ay souvent vû des marques.

M^e la Presidente Dumets veuve du defunt est aussi respectable par sa pieté que par sa vertu & par son grand attachement à son époux, qu'elle a soulagé dans les infirmités de la vieillesse & pendant une maladie d'environ une année, avec une assiduité qui a peu d'exemples; elle est sœur de Mr Mallet Conseiller au Parlement, dont la Maison est alliée à celle de Bouligneux, de

S ij

212 MERCURE

Bufferol, & de Rebours.

Je vous envoie un Article qui en contient plusieurs autres qui vous feront plaisir, & j'espère qu'avant que de fermer ma Lettre, je vous en enverray encore quelques autres de pareille nature.

EXTRAIT

Des Prises amenées à Dunkerque.

Du premier Septembre.

Les Brigantins des Galeres du Roy armez en course, ont amené

GALANT 213

un Brigantin Ostendois armé pour la course, ayant trente-deux hommes d'équipage, vingt-six avirons, & un canon. Ces Brigantins l'ont enlevé après luy avoir tué un homme, & blessé deux autres, & après avoir fait échouer sur la Coste d'Ostende, & à la vûe de la même Ville, un Dogre Flessingois de quatre canons, qui estoit aussi armé en course.

Du 5. Septembre.

La Chaloupe la Fidelle armée de sept hommes d'équipage seulement pour la course, a amené un

214 MERCURE

Un Anglois de quatorze tonneaux & de quatre hommes d'équipage, qu'elle a enlevé venant de Londres, & allant à Plemuer, chargé à cuillette, de plomb, de sucre, de vin, de cauderie, de teintures, de colle, de tabac, de fayance, & d'autres marchandises estimées vingt-cinq mille livres. Cette Chaloupe qui s'est fait remorquer par la Prise, s'est perdue, l'Amarre ayant rompu par le mauvais temps.

Du même jour.

Le Saint Matthieu, petit Corsaire, y a amené neuf rançons.

GALANT 215

Hollandoises pour quatorze mille florins argent d'Hollande.

Du 12. Septembre.

Le petit Corsaire , nommé la Jaloufie , a amené trois rangers Hollandoises , montant à dix mille florins.

Du 17.

La Barque - Longue , nommée la Découverte , a amené une Prise Hambourgoise , Gabioite de 80. tonneaux & de huit hommes d'équipage , venant d'Iceland & allant à Hambourg , chargée

216 MERCURE

de Beurre , de Poisson salé ,
d'Huile de poisson , de Peaux de
Mouton en laine , & de deux
petits Chevaux Dannois.

Du 21. Septembre.

La Barque Longue la Décou-
verte , a amené une rançon An-
gloise , montant à 140. livres
sterling , faisant environ 2000.
livres en argent de France avec
25. tonnes de Beurre, qu'elle a en-
levées du Bord Ennemy avant de
le rançonner.

Du 30. Septembre.

Le Marc - Antoine , petit
Corsaire ,

GALANT 217

Corfaire , de Calais , a amené une Prise Hollandoise se disant Danoise , Flute du port de trois cens tonneaux ayant quatre petits Canons & 15. hommes d'Equi-ge venant de Corck en Irlande , & disant aller à Drame , chargée de Beurre , de Viande & de Cuirs salez.

**A Cherbourg le 28. Sep-
tembre.**

*Il est arrivé une prise du port de trente tonneaux que la Fre-
gatte , la Marguerite de Saint
Malo a faite ; elle est chargée de
Octobre 1709. T*

218 MERCURE

Molue seche , qu'elle avoit prise à Harquebourg en Angleterre , pour porter à Barcelone ; le Maître qui a conduit cette prise , a rapporté avoir rencontré Mr du Guay avec plusieurs Vaisseaux le 23. de ce mois à dix lieües au Oüest d'Oüëssan.

De Brest le 30. Septembre.

Il arriva hier en cette rade un Corsaire de Saint Malo de vingt Canons nommé la Marguerite , Commandé par Mr D-ssaudrais Loquet, qui rencontra le 17. de ce mois à douze lieües

GALANT 219

*au Sud Sud-est des Sorlingues ,
une Fregatte Angloise de 28.
Canons avec laquelle il s'est bat-
tu pendant trois heures ; il y a eu
cinq hommes tuez & vingt consi-
derablement blessez.*

*De S. Malo le premier
Octobre.*

*La Fregatte le Hardy ;
& le Chasseur , Corsaires y en-
trerent hier.*

*Le premier après avoir fait
une Prise d'une Fregatte Angloi-
se Garde Coste de dix Canons
qu'il a laissée à la Mer , &*

Tij

220 MERCURE

dont il a amené les Officiers, & les Equipages.

Le second avec un Bastiment de dix Canons, chargé de Sucre, qu'il a pris venant de la Jamaïque, où le Capitaine dit avoir laissé sept Vaisseaux de 50. à 60. Canons, Commandez par le Sieur Woguer; les Capitaines Corsaires rapportent qu'il ont trouvé à la Mer, une Escadre Angloise de quatorze Vaisseaux Commandez par l'Amiral Baker. Ils rapportent aussi qu'un Capitaine Espagnol, qu'ils ont trouvé à la Mer leur avoit dit qu'il avoit esté arresté quinze jours à Quinzal, à

cause de 20. Navires dont dix de Guerre où l'on avoit embarqué des Troupes pour Lisbonne, & qu'ils en estoient partis le 12. qu'un autre Corsaire leur avoit dit avoir appris, qu'il y avoit une Flotte de 300. Voiles à Cork, & à Quinzal, destinée pour toutes les Colonies, qui n'attendoit pour sortir que le Convoy de l'Amiral Baker.

Il est entré aux Sables d'Olosne un Yack de trente tonneaux pris par le Vaisseau le Lucençay allant à Antignes : ce Bâtiment est chargé de 300. Car-

222 MERCURE

reaux de 31. pierres à aiguiser, de 28. barrils de Beurre, & de plusieurs autres sortes de Marchandises.

La Fregate du Roy l'*Adelaide*, arriva à Toulon vers la fin du mois de Septembre, chargée de six mille sacs de Bled, venant de Smirne.

Il y arriva dans le même temps une Barque venant aussi du Levant, chargée de huit cens sacs, & le Vaisseau le *Jerusalem*, venant de Constantinople, y arriva le 28. chargé de quatre mille quatre

GALANT 223

cens sacs de Bled ; de six balles de soye , & d'une balle de cire , & on y en attendoit encore plusieurs autres de divers endroits.

Il est aussi arrivé à Rochefort , un Bastiment chargé de quatre vingt mille livres de Caffé , & de plusieurs autres Marchandises.

Je vous envoie peu d'Articles pareils à celuy que vous allez lire. Il est digne de l'attention de toute la Terre , & capable de toucher les cœurs les plus endurcis , & je suis persuadé que vous ne le lirez

T iij

224 MERCURE

pas sans émotion , & peut
estre sans verser des larmes.

La Religion Catholique vient
de triompher dans une des plus
grandes Villes de l'Egypte, par
la mort d'un Pere Recollet ,
qui après avoir eu la foiblesse
de se retirer parmi les Maho-
metans , a expié cette infidelité
qui n'a duré qu'un seul jour ,
par un glorieux martyre. Voi-
ci un détail circonstancié de
cet événement qui fait beau-
coup d'honneur à la Religion ,
& en particulier à l'Ordre des
Recollets.

Le Pere François Clement

de Semur, de la Province de Lyon; ayant eu un ordre du Pere general des Recollets, se rendit à Marseille pour remplir sa Mission qui l'appelloit dans la Terre-Sainte. Il n'y fut pas plustost arrivé qu'on le destina à la Cure d'Alexandrie d'Egypte; il exerça trois mois cet emploi chez le Consul de la Nation Françoisse, & il reçut ensuite un ordre pour aller servir en la même qualité chez le Consul au grand Caire. Il y servit avec édification durant deux mois, mais au bout de ce temps là quelques Mar-

226 MERCURE

chands l'ayant accusé d'avoir esté chez des femmes chrestiennes , pour leur porter les aumônes qu'on trouve le Dimanche , ils accompagnerent leur recit de quelques circonstances qui attaquoient l'honneur & la réputation du Pere Clement. Ce Religieux outré de l'injustice qu'on luy faisoit & s'imaginant qu'on le renvoyeroit en France , où l'on ne le regarderoit plus que comme un homme d'une réputation tout-à fait flétrie , s'enfuit au Chasteau que les Turcs occupent ; dès que le bruit de son

évasion se fut répandu parmi les Chrétiens , Mr le Consul luy écrivit la Lettre du monde la plus tendre & la plus touchante pour l'obliger à revenir ; & il en reçut la réponse suivante le jour même de son évafion. *Monsieur, je vous remercie de tout mon cœur ; laissez-moy faire , les choses iront bien, mais ne vous mêlez de rien , vous serez consolé : on m'a deshonoré ; je me suis deshonoré moy-même , à l'exterieur ; car ab intus , les choses ne sont pas ainsi ; il est juste que je repare tout , mais le temps n'est pas encore propre ,*

228 MERCURE

ne dites rien. On découvre dans ce billet les véritables sentimens du Pere Clement, & on y voit que ce Religieux n'avoit jamais eu le dessein de renoncer sa foy, & qu'il n'étoit entré dans sa foiblesse aucune idée d'honneur, de richesse, & de plaisir qui ont esté un écueil funeste pour tant de Chrestiens, quelque coupable qu'il s'avouë dans la priere qu'il fit en mourant. En effet, il laissa en partant un billet qui étoit rempli de plaintes sur l'injustice qu'il croyoit qu'on luy avoit faite, & qu'il finit en di-

fant que son sang crieroit contre ses calomniateurs jusqu'à l'Occident. Enfin il n'eut pas plustost reçu la lettre du Consul qu'il ne pensa qu'à reparer glorieusement la faute & à ramener à la Foy Catholique un jeune François qui l'avoit abandonnée, & pour le retour duquel les Turcs ont crû dans la suite que le Pere Clement avoit feint de se retirer parmi eux : mais ce jeune libertin au lieu de profiter des exhortations du Religieux alla le dénoncer au Bacha, qui le manda aussi-tost pour s'éclaircir avec luy, Le Pere Cle-

230 MERCURE

ment avoüa tout , & declara sans hesiter qu'il estoit né Chrestien , & qu'il professeroit sa Religion jusqu'au dernier soupir de sa vie. Sur cela le Bacha le renvoya , & ayant ordonné qu'on tâchast de le gagner à force de caresses , il le fit revenir quelques jours après , & il fit apporter en même temps son ancien habit de Recollet & le fit mettre dans un lieu d'où il pust estre apperçu du Pere , qui en effet l'ayant d'abord apperçu , à mesure qu'il entra dans la Salle du Bacha , il s'y jetta à l'instant ,

l'embrassant, le baisant, & fondant en larmes. Ces demonstrations ayant convaincu le Bacha que le Pere n'estoit nullement disposé à embrasser le Mahometisme, il envoya querir l'Officier des Janissaires qui le luy avoit amené, & en le luy rendant, il s'éleva fort contre luy de luy avoir présenté un homme Chrestien, comme s'il eut eu dessein de prendre le Turban. L'Officier picqué des reproches du Bacha, & ne voulant pas avoir le démenti de l'avance qu'il avoit faite, mit toutes choses en usa-

232 MERCURE

ge pendant trois semaines qu'il l'eut en sa garde pour l'obliger à renoncer sa foy ; tantost il luy faisoit essuyer les plus indignes traitemens , & les plus cruels supplices , tantost il entreprenoit de le séduire par les plaisirs les plus delicats & les plus sensuels ; enfin il en vint à ce point qu'il le fit concire par force & par une violence extrême. Dans une occasion où on luy avoit mis un Turban sur la teste , il le prit & le foula aux pieds en presence d'une multitude de Turcs qui le regardoient , &

qui indignez de cette action furent sur le point de l'assommer. L'Officier le fit remettre dans un cachot, où le Consul ayant trouvé le moyen de faire pénétrer une Lettre où il luy offroit ses services pour le retirer de l'estat où il estoit, ce saint Martyr le remercia, & le pria de lui laisser expier sa faute; ajoutant que pour toute grace il le supplioit que par son credit il empêchast qu'on ne le fist mourir à petit feu, comme on l'en menaçoit tous les jours. Enfin au bout de trois semaines on le fit sortir d'un cachot

Octobre 1709. V

234 MERCURE

d'où l'on s'attendoit de ne voir sortir qu'un spectre , à cause de l'infection du lieu , des mauvais traitemens qu'il y avoit essuyez , & plus que cela , à cause de l'operation de la circoncision , dont la playe n'avoit point esté soignée : mais quel fut l'étonnement des Chrestiens & des Turcs lorsqu'ils le virent sortir de ce lieu d'infection avec un visage resplendissant & tout rayonnant d'une lumiere extraordinaire ; tout le monde s'écria alors , qu'il y avoit en cela quelque chose de surnaturel , com-

me cela estoit effectivement : en cet estat il fut mené au grand Divan , où le Bacha , & le Cady l'interrogerent , & sur ce qu'il répondit toujours avec constance que *la Religion Chrestienne estoit l'unique veritable* , & qu'il la confessoit jusqu'au dernier moment de sa vie , l'Officier des Janissaires , qui l'avoit en garde dit tout haut , qu'il falloit chercher un supplice qui pust durer quatre ou cinq jours , & qu'il s'offroit pendant ce temps-là à chaque quart d'heure de luy couper un morceau de son corps. Le

236 MERCURE

Cady , repliqua que ce n'estoit pas à luy à juger les Criminels, & fit reconduire le Pere en prison encore pour trois jours , avec ordre qu'on lui demandât soir & matin s'il vouloit se faire Mahometan , après quoy on le rameneroit au Divan , pour le juger suivant sa déclaration. Le terme expiré , on le ramena ; c'estoit un 27^e. May , jour de l'Ascension , & il y parut aussi lumineux & rayonnant que la premiere fois , & même davantage , selon ce que portent quelques Lettres. Arrivé au Divan ; &

avant même qu'on l'interrogeast, il s'écria de toute la force : *Je suis Chrestien, & je vous remercie, ô Jesus, de la grace que vous me faites de pouvoir vous confesser devant les ennemis de vostre saint Nom, que j'avois si mal édifiez; faites que la mort que je vais souffrir pour vostre sainte Foy, serve à leur confusion, & à la conversion d'un Pays, où tant de saints Solitaires ont eu le bonheur de vous servir.* En achevant ces paroles on le tira du Divan, par ordre du Cady, qui l'avoit condamné à avoir la teste tranchée, & on le con-

238 MERCURE

duisit au Caraméidan. Le Bacha qui avoit fait tout ce qu'il avoit pû pour le sauver , chargea encore le Vaivode (c'est le grand Prevost des Turcs) d'empêcher que le corps ne tombât entre les mains de la populace , qui l'eut brûlé , car parmy les Turcs, c'est une insulte pour la Nation , dont les sujets recoivent ce traitement. Le Jugement portoit qu'il feroit executé dans la grande Place ; mais à cause de la multitude innombrable de monde qui l'attendoit , le Vaivode en fit faire l'execution dans le Ca-

rameïdan. Lorsqu'il y fut arrivé il se mit à genoux, & après qu'on luy eut lié les mains derrière le dos, sa priere estant finie, & ayant répondu trois fois consecutives aux questions qui luy furent faites, *s'il estoit Turc ou Chrestin, qu'il estoit prest de mourir pour la Religion de Jesus-Christ*, l'Executeur fit voler sa teste d'un seul coup à dix pas de là, sans luy avoir bandé les yeux auparavant. Son corps fut en même temps enlevé par ordre du Vaivode, & on trouva en le dépoüillant la Priere qui fut écrite dans un

240 MARCHÉ

papier qu'il avoit mis sur son cœur, & qu'on crut qu'il avoit dite en allant au supplice. La voici mot pour mot. *Je me confesseray à vous, Seigneur, puisque vostre justice permet que je ne puisse en ce dernier jour de ma vie, reconnoistre aux pieds d'un de nos Freres l'énormité des pechez dont j'ay eu le malheur de vous offenser.* (On doit remarquer qu'il avoit demandé pendant plus de trois semaines un Prestre pour luy declarer ses pechez, sans que les Turcs eussent voulu consentir qu'aucun entrast dans la prison, & luy parlast.)

Vous

BALANT 241

Vous m'avez fait naître, ô mon Dieu, de parens qui n'avoient rien oublié pour m'inspirer vostre sainte crainte. Vous m'avez appelé à vous dès le matin, & séparé de ce monde pour me preserver de la corruption; combien de fois, ô Seigneur, m'avez-vous fait sentir vos saintes graces dans les bons exemples de mes Freres; dans les livres composez à vostre honneur & dans les saintes exhortations de mes Superieurs; fortifié de ces secours divins, j'aurois pensé comme un autre Pierre que je ne vous renierois jamais, quand j'en devrois perdre la vie; mais

Octobre 1709. X

242 **MERCURE**

ô foiblesse humaine, une imagination sans fondement, une terreur d'estre deshonoré, m'a fait commettre le plus grand de tous les crimes. Je vous renie, ô Seigneur, & je vous renie à la face de mes Freres, de ma Nation, & de toutes les Nations Chrestiennes: à la face des ennemis de vôtre Nom, qui en triomphent, & en prennent occasion de se confirmer dans leurs erreurs, & dans leur infidelité envers vous; qui auroit crû que moy, ô mon Dieu, qu'après avoir meritè vôtre reprobation & vostre abandonnement; & qu'au milieu de mes égaremens, il

vous plust de tourner les yeux vers moy & de me rappeler à vous, & que vous ne souffrez pas que j'acheve totalement mon crime ! Je sens, Seigneur, la force de ces regards ; je vois la grandeur de ma faute : soutenez-moy afin que je sorte de ces miserables lieux où je me suis perdu ; que je pleure amèrement ; que je lave de mes larmes cette tache, dont j'ay couvert le saint nom dont vous m'avez honoré ; le saint habit dont j'avois eu l'honneur d'estre revêtu, mon troupeau, ma patrie ; & puisqu'ils ont esté témoins de ma desertion, qu'ils sçachent mon retour.

244 MERCURE

vers vous ; que j'efface ces scandales ; que je leur sois un sujet de croire plus fermement en vous ; que si quelqu'un d'eux , ô mon Dieu , a imité dans son cœur la publicité de mon crime , qu'il puisse profiter de mes larmes & de mon repentir ; que mon sang dont je vais le sceller puisse , ô mon Dieu , satisfaire vostre justice pour tous les pechez que j'ay commis contre vostre sainte Majesté ; mais surtout pour cet abandonnement de de vostre sainte Foy , dont j'ay stétri mon caractere de Prestre & de Religieux. Vous les sçavez tous , ô mon Dieu , ces pechez , puisque

rien ne vous est inconnu. Vous sçavez aussi que mon desir seroit de satisfaire en ce dernier moment à vos saints Commandemens, & de les confesser, non-seulement à un de vos saints Prestres, mais devant toutes les Nations de la terre, pour en obtenir de vous plus aisément le pardon. Recevez, ô mon Dieu, cette disposition de mon cœur; recevez cette vie qu'il vous a plu me donner: recevez mon ame pleine de repentir de mes égaremens de toutes mes fautes, & sur tout de la dernière de ma vie; qu'il vous plaise aujourd'huy me recevoir en vostre saint Paradis;

246 MERCURE

vous le donnâtes , Seigneur , à
celuy qui vous pria à l'arbre de
la Croix de luy faire misericor-
de ; je vous ay mille fois plus
offensé que luy : mais je sçay
que cette misericorde est infinie ;
Jesus misericordieux , Jesus qui
avez promis de ne point rejeter
ceux qui reviendront à vous ,
me voilà prosterné au pied du
Throne d'où vous m'allez juger
dans un moment ; ne m'imputez pas
ô doux Jesus , les ignorances , &
les foiblesses de ma jeunesse ; n'en-
trez pas avec moy en jugement ;
pardonnez-moy selon la grandeur
de vostre misericorde ; pardonnez

à ceux qui sont la cause innocente
de ma chute ; comme je leur par-
donne de tout mon cœur : ouïy ,
mon Dieu , j'espere en vostre
misericorde , & que si je n'ay pas
esté assez heureux de répandre
mon sang pour l'honneur de vostre
saint Nom , comme je l'aurois dû
faire mille fois plutôt que de le
nier ; vous voudrez bien au moins
le recevoir en satisfaction de mon
égarement ; je vous le presente
Seigneur , ce sang , jusques à la
derniere goutte , je le répand de
tout mon cœur ; qu'il entraîne
avec luy toutes les souillures de
mon ame. Recevez-la , Seigneur ,

248 WERCUAD

*dans vos saintes mains , & que
reünie à vous , elle vous glorifie
durant toute l'Eternité. Amen.*

La veille de sa mort ce bienheu-
reux Religieux passa la nuit
en prieres , & on l'entendit
sanglotter durant plusieurs
heures , demandant à haute
voix pardon à Dieu de son
infidélité , le conjurant de la
luy pardonner. Le même jour
ce saint Religieux reçut du
Superieur des Peres Capucins,
qui avoit eu la liberté de le
voir , l'absolution de ses
pechez , après une Confession
qu'il n'eut pas le temps de con-

GALANT 249

tinuer ; & c'est sans doute ce qu'il veut dire dans sa Priere par ces mots : *Je me confesserai à vous, Seigneur, puisque, &c.* c'est à dire puisque je n'ay pas eu le temps de déclarer tous mes pechez. Il declara à ce Pere Capucin que la Lettre de Mr le Consul avoit fort contribué à le rappeler à son devoir, & il le chargea de demander en son nom à tous les Religieux, & à tous les François, pardon du mauvais exemple qu'il leur avoit donné, & de ne point travailler à luy ôter la satisfaction de réparer sa faute

250 MERCURE

en répandant son sang pour
J. C. Il faut remarquer enfin
que quoy qu'il eut esté résolu
au Divan, de le faire mourir le
13. May cela fut differé jus-
qu'au 27. jour de l'Ascension,
dans le même temps, selon
un calcul exact, qu'on lisoit
l'Evangile de l'Ascension de
J. C. dans le Ciel. On a chan-
té le *Te Deum*, dans toutes les
Eglises Chrestiennes d'Egypte,
pour cette mort glorieuse, &
Mr le Consul, en a reçu des
complimens de toutes parts.
L'Eglise Grecque jeûna pen-
dant trois jours lors de la dé-

fertion du Pere Clement ; les Cophtes (c'est-à-dire les Jacobites) n'en témoignèrent pas moins de douleur , & ils ont fait les uns & les autres aussi bien que les Armeniens , des réjouïssances sur le triomphe de ce genereux Religieux , qui durent encore à present.

Si l'on a remarqué tant d'allegresse parmi les Schismatiques qui ont vû triompher la foy du Pere Clement , & qui ont admiré sa resignation à la mort , & sa constance à la souffrir , cette mort doit réjouïr toute l'Eglise Catholique , à

252 MERCURE

cause des bons effets qu'elle peut produire, & de l'admiration qu'elle a pû s'attirer de ceux-mêmes qui font profession de persecuter les Catholiques.

Il me reste encore à vous parler d'un grand nombre de morts, qui ne sont pas récentes, & qui n'ont pû trouver place ny dans ma dernière Lettre ny dans celle-cy ; mais tous ces Articles aussi bien que les autres, que j'ay reservez, auront leur tour, & quoy que vous en sçachiez les principaux sujets, j'espere que vous ap-

prenez quelque chose de nouveau dans chacun de ces Articles.

Mais quoy que je remette au mois prochain à vous parler de plusieurs personnes de cédées, je ne puis m'empêcher de vous parler ce mois-cy de quelques autres que la mort a épargnez, quoy qu'ils l'ayent affrontée, en s'exposant presque pendant une journée entière aux périls les plus évidens, & dont je ne vous ay rien dit le mois dernier, en vous parlant de la fameuse bataille à laquelle je ne puis donner de

254 MERCURE

nom , parce que presque toutes les Relations la nomment differemment , à cause qu'il s'est donné ce jour-là plusieurs sanglans combats en des endroits differens qui peuvent passer pour autant de batailles. Ce que j'ay premierement à vous dire regarde le Regiment Royal , & Mr le Comte d'Aubigné son Colonel , car quelque réputation qu'un Regiment puisse s'acquérir , & quelque gloire dont il se puisse couvrir , il les doit toujours à l'exemple de son Colonel , parce qu'il ne peut agir que

selon qu'il est mené, & qu'il ne peut estre animé que par ce qu'il voit faire à son Commandant.

Ce Regiment qui est de trois Bataillons a chargé, selon qu'il se voit dans plusieurs Relations, jusqu'à onze fois, & son coup d'essay dans cette sanglante journée, fut d'attaquer la bayonnette au bout du fusil, douze Bataillons retranchés dans un Village, & de les en chasser, & de les poursuivre jusqu'à leur batterie de canon, qu'il ne put amener faute de chevaux. Son Colo-

256 MERCURE

nel le ramena dans le lieu d'où il avoit chassé les ennemis ; & ce fait est si veritable que Mr le Maréchal de Villars en ayant esté charmé ; il ne put s'empêcher de l'embrasser , en luy disant , *qu'il mourroit content s'il avoit une pareille action par devers luy.*

On remarqua aussi que ce Regiment remporta sept traverses les unes après les autres, avec un Retranchement qui les lioit. Enfin Mr le Comte d'Aubigné ayant voulu attaquer encore un autre Retranchement s'y jetta des premiers,

& reçut en cette occasion un coup de fusil dans la cuisse. Comme je n'entreprends pas de vous donner icy une Relation de tout ce qu'a fait ce Colonel, & que j'ay prétendu seulement vous faire connoître qu'on ne peut avoir plus de valeur & plus d'intrepidité, je ne vous en diray pas davantage ; mais je dois ajoûter à cet Article que le Regiment de Navarre, dont toutes les Relations ont dit des choses surprenantes, & qu'il n'est pas nécessaire de rapporter icy, parce qu'elles sont generalement

Octobre 1709. Y

258 MERCURE

connuës, estoit commandé par Mr le Marquis de Seignelay, qui pendant tout le temps que le combat a duré, n'a pas cessé de faire admirer sa valeur, son intrepidité, & sa bonne conduite.

Quant à la Maison du Roy qui est au-dessus de tous les Eloges, & à qui les Ennemis mêmes disent que l'on n'en peut trop donner, voicy de quelle maniere en parle une de leurs Relations.

Je ne puis m'empêcher de vous dire en cet endroit que nous admirâmes la fermeté de vos Troupes,

que vous m'avez dit estre celles de la Maison du Roy, que l'on avoit exposées sous un feu terrible de canon, & nous ne pouvions encore comprendre comment les mêmes Troupes ont esté en estat de charger & de rompre nostre Cavalerie, après avoir esté exposées six heures à ce feu épouventable.

Ce que Mr le Comte d'Artaignan a fait dans cette grande journée, ayant mis le comble aux actions éclatantes qui l'ont couvert de gloire pendant 44. années, le Roy a cru le devoir honorer du Baston

Y ij

260 MERCURE

de Maréchal de France ; & comme en cette occasion on met dans les Lettres qu'on donne, toutes les actions qui ont engagé S. M. à élever à cette haute dignité, j'ay cru vous devoir envoyer un Article qui les comprist aussi. La lecture vous en doit faire d'autant plus de plaisir que vous y trouverez en moins de vingt pages la plus grande partie des actions qui doivent porter la gloire du Roy jusqu'à la posterité la plus reculée, & rendre sa Memoire immortelle, ce que vous ne pouriez trou-

ver ailleurs, à moins de lire un grand nombre de Volumes. Vous ne trouverez pas dans cet Article le nom d'*Artagnan*, mais celuy d'*Artaignan*, parce que c'est le véritable nom de la Branche de la famille dont est sorty ce nouveau Maréchal de France.

Pierre de Montesquiou-d'Artaignan, est le quatrième fils de *Henry de Montesquiou-d'Artaignan*, Gouverneur de Montané, en Bearn, Lieutenant de Roy de la Ville de Bayonne, & de *Jeanne de Gassion*, sœur du Maréchal de ce nom. Il fut

262 MERCURE

reçu Page du Roy en 1660.
& au commencement de
1665. il porta le Mousquet,
pendant quelque mois à Pi-
gnerol, dans la Compagnie de
Saint Mars ; qui gardoit M^r
Fouquet. Il entra ensuite dans
les Mousquetaires ; & se trou-
va à la fin de l'année au siege
de Gorkum en Hollande : &
en 1667. aux sieges de Char-
leroy, de Tournay, de Douay,
& de Lille, que le Roy prit en
personne ; au siege de Lille
estant premier Mousquetaire,
il fut détaché pour l'attaque
d'une demi-lune. L'année sui-

GALANT 263

vante il suivit Sa Majesté à la Conquête de la Franche-Comté, après laquelle elle luy donna une Enseigne dans le Regiment des Gardes. Il y fut Soulieutenant en 1671. & en cette qualité il se trouva en 1672. aux sieges d'Orsoy, de Wesel, de Rhimberg, d'Emerick, de Nimegue, & d'autres Places d'Hollande. En 1673. il fut fait Lieutenant dans ce Regiment, & il servit au siege de Mastrick, & s'estant distingué en 1674. à la Bataille de Seneff il fut Aide-Major ; & en 1676. il eut Commission

264 **MERCIER**

du Roy pour faire les fonctions du Major qui estoit absent, ce qui ne s'estoit jamais vû. Les années de 1675, 1676, 1677, & 1678. furent signalées par les Batailles de Turkem, & de Confarbriek; par les prises de Condé, de Saint-Guillain, de Bouchain, d'Aire, de Valenciennes, & de Cambray, & par la Bataille de Cassel, de même que par les prises de Gand & d'Ypres, & dans toutes ces occasions il se distingua si bien que le Roy luy donna en 1678. une Compagnie aux Gardes, avec ordre de

de faire la Charge de Major. Le Major estant mort en 1681. Mr d'Artaignan eut la Majorité en propre, & l'année suivante S. M. l'envoya dans toutes les Places du Royaume pour y faire faire à l'Infanterie un exercice uniforme, qu'elle avoit réglé elle-même. En 1683. il fut fait Major General de l'Armée, & il en continua les fonctions jusqu'en 1688. qu'ayant esté nommé Brigadier au mois de Septembre, on l'envoya l'année suivante pour deffendre Cherbourg que l'on croyoit

Octobre 1709.

Z

266 **MERCURJ.**

devoir estre assiegé par le Prince d'Orange ; il avoit servi en Octobre 1688. au Siege de Philipsbourg , sous les ordres de Monseigneur. En 1690 il se distingua à la Bataille de Fleurus , & au Combat qui la preceda la veille ; & l'année suivante ayant esté fait Maréchal de Camp au mois d'Avril, après le Siege de Mons, où il avoit servi, il en fit les fonctions pendant la Campagne sous les ordres de M^r de Luxembourg, & il se trouva au Combat de Leuze, de même qu'au Siege de Namur, en 1692. &

à la Bataille de Steinkerke ,
la même année. En 1693.
s'estant fort distingué à la Ba-
taille de Nerwinde , Mr le
Maréchal de Luxembourg ,
le choisit pour en porter la
nouvelle au Roy qui le gratifia
du Gouvernement d'Arras , &
de la Lieutenance Générale de
la Province d'Artois. Il servit
pendant les Campagnes de
1694. & 1695. & le 3. Jan-
vier 1696. le Roy le nomma
Lieutenant general , & S. M.
ayant créé presque en même
temps des Directeurs d'Infan-
terie elle luy confia la Direc-

tion de celle de Flandres, en luy donnant en même temps un Regiment d'Infanterie, qui fut reformé après la Paix de Risswick, mais il fut entretenu Colonel reformé. En 1698, il quitta le Regiment des Gardes; mais le Roy pour luy marquer combien il estoit content de ses services, luy conserva son logement à Versailles, les Entrées de la Chambre, & deux mille écus de pension qu'il avoit comme Major du Regiment des Gardes. Dès que le Roi d'Espagne Philippe V. eut esté reconnu, la premiere ar-

tention que S. M. eut fut de retirer des mains des Hollandois, dont elle avoit tout lieu de se défier, les principales Places de Flandres, où leurs Troupes estoient en garnison, & d'y mettre des garnisons Françoises. Il falloit pour cela un homme de teste & de vigueur. Sa Majesté jeta les yeux sur M^r d'Artaignan; il se rendit à Mons, & au commencement de 1701. il introduisit dans cette Place les Troupes que le Roy prêtoit au Roy son petit-fils pour la garder; ce qu'il fit executer dans toutes les autres

270 **MIRACLES**

sans faire la moindre violence, & il eut ordre alors de commander dans tout le Brabant Il fixa sa demeure à Anvers jusqu'en 1702. que Monseigneur le Duc de Bourgogne fit sa premiere Campagne en Flandres, & alors il fut honoré de l'importante Commission de s'attacher à la personne de ce Prince & de ne le point quitter dans toutes les occasions. Namur estant menacé d'un siege sur la fin de la Campagne de 1704. il y fut envoyé pour defendre cette importante Place, & afin d'y commander

pour les deux Couronnes aussi bien que dans tout le Pays d'entre Sambre & Meuse. En 1705. les ennemis estant entrez dans nos lignes du Brabant & estant campez devant Louvain, il y fut mis pour y commander, & à la fin de la Campagne les Troupes des Allies occupant Diest sur le Demer, à cinq lieuës de Louvain, où ils avoient quatre Escadrons de Dragons & quatre Bataillons, il resolut de les aller attaquer, & son projet ayant esté agrée à la Cour, il marcha avec quarante Escadrons, dix-

272 **MERCURI**

sept Bataillons, & douze piéces de canon, & il emporta Dieft en 24 heures, & en fit toute la garnison prifonnière de guerre. En 1706. il fe trouva à la Bataille de Ramillies, où il fe distingua beaucoup. Il fit encore la Campagne de 1707. & celle de 1708. à celle-cy il fe trouva le plus ancien Lieutenant general de tous ceux qui servoient alors en France. Il paya de fa perfonne à la Bataille d'Oudenarde. L'Action de Warneton luy a fait beaucoup d'honneur cette année, & il a couvert nos

Places maritimes avec beaucoup de prudence à la teste du Corps qu'il commandoit, & enfin personne n'ignore ce qu'il a fait à la dernière Bataille, où il commandoit la droite de l'Infanterie de l'aile droite, & où il s'est extrêmement distingué, autant par sa valeur que par les bons ordres qu'il a donnez, & dans laquelle il a eu trois chevaux tuez sous luy, & reçu deux coups dans ses armes; & l'on peut dire enfin qu'un Officier qui depuis quarante quatre ans n'a pas manqué une Campagne; que l'on

274 MONTESQUIEU

a employé presque tous les hivers sans relâche ; qui a eu souvent plusieurs Corps separés sous ses ordres : qui s'est trouvé à plus de trente-deux Sieges : qui a servi de sa personne à onze Batailles rangées ; doit bien sçavoir la guerre & est bien capable de soutenir avec honneur la dignité de Maréchal de France dont le Roy vient de recompenser ses services.

Comme la Maison de Montesquiou n'est pas seulement illustre par elle-même ; mais qu'elle a aussi esté illustrée par de grandes alliances , &c

par une infinité d'actions éclatantes, je vous enverray le mois prochain tout ce qui regarde toutes les branches dont elle est composée, & cet Article vous paroitra d'autant plus curieux & nouveau que vous n'avez jusqu'icy trouvé dans mes Lettres aucun détail de ce qui regarde cette grande Maison.

Je vous avois promis le remplacement des Officiers qui ont esté tuez à la Bataille qui a couronné toutes les actions de Mr le Comte d'Artaignan, en achevant de luy faire meriter le

276 MÉMOIRE

Bâton de Maréchal de France que Sa Majesté vient de luy donner; mais n'ayant encore pû avoir ce remplacement ay juste, & ne pouvant que par là sçavoir au vray ceux qui sont morts ou réchapez de leurs blessures, dont il est certain que plusieurs que l'on a cru morts d'abord, sont réchapez; je ne puis encore vous parler juste sur cet Article, dont je prévois que je seray difficilement éclairci, & sur lequel je voudrois bien ne vous dire que des veritez. Et comme il doit estre glorieux aux familles des

blessez, des morts, & de ceux qui ont monté à leur place, je suis fâché de ne pouvoir vous satisfaire là dessus; mais je manque des secours dont j'ay besoin. Cependant je me trouve obligé de passer à d'autres Articles.

La Renommée, qui est toujours presté à publier toutes les Nouvelles de quelque nature qu'elles soient, vous aura sans doute appris avec la diligence ordinaire, la prise de Mons, sur laquelle on ne peut réfléchir, pour peu que l'on soit instruit de ce qui s'est passé de.

278 MERCURE

puis le jour que cette Place a esté investie jusqu'au jour qu'elle s'est rendue, sans demeurer d'accord, que quoy que le Siege n'ait pas esté long, il est impossible qu'une Place puisse coûter davantage à des Assiegeans, & l'on peut dire que quelques importantes que soient les Places qui coûtent si cher, les Conquestes ne valent pas les pertes qu'elles ont fait faire, & le sang qu'elles ont fait répandre. Il n'y a qu'à examiner, pour estre bien persuadé de ce qu'a coûté la Ville de Mons aux Assiegeans; pre-

nièrement, tout ce que Mr le Comte de Broglio leur à causé de dommage pendant le Siege; le nombre de Troupes qu'il a fait perir; la quantité de prisonniers qu'il a faits, & le nombre de chevaux qu'il a enlevés, & que Mr le Chevalier de Luxembourg leur a aussi de son costé causé beaucoup de dommage. On doit considerer que lors que ce Siege a commencé, les pluyes ont continué pendant plusieurs jours, & qu'il a péri beaucoup de Soldats à cause de la grande fatigue, & qu'ils estoient dans

280 MERCURE

l'eau & dans la bouë presque jusqu'aux genoux.

Le premier échec que les Assiegez leur ont fait souffrir dans le temps qu'ils n'avoient encore que commencé à prendre des Quartiers autour de la Place, fut dans une sortie qui fut faite par les Grenadiers François & par un Corps de Troupes Espagnoles qui tomberent sur un de leurs Quartiers ; & défirent si entièrement trois de leurs Regimens, que quatre cens blesez furent envoyez à Bruxelles ; ce qui doit faire juger du nombre de

ceux qui ont esté tuez en cette occasion. Quelques jours ensuite, la Garnison fit encore une sortie qui ne luy fut pas moins avantageuse; toutes les Nouvelles publiques en ont parlé, ainsi que de la blessure du Major general Cadogan, que toutes les Relations ont dit avoir esté blessé au col en cette occasion.

On doit remarquer que les Ennemis ont fait toutes ces pertes avant que d'estre en estat de donner aucuns assauts aux ouvrages de la Place; & qu'avant que leurs Tranchées

Octobre 1709. A a

282 MERCURE

en fussent proche, ils perdoient chaque jour plus de cent hommes, quelquesfois moins, & quelquesfois davantage; ce qui mis ensemble doit estre regardé comme une perte tres considerable.

Je ne vous dis rien du grand nombre d'Assauts, dans lesquels ils ont esté repoussez avec une tres grande perte en ayant quelques fois donné jusqu'à trois de suite aux mêmes ouvrages. Comme plusieurs Relations parlent de ces Assauts, & qu'ils se trouvent dans les Nouvelles publiques, quoy

que les pertes des Assiegeans soient diminuées par quelques-uns, je n'entreray pas dans un plus grand détail. Il suffit que le Public a esté de tout temps persuadé que l'on n'est point repoussé d'un Assaut lors que l'on s'obstine à vouloir emporter l'ouvrage que l'on attaque, sans faire une perte considerable, & sans que l'on fasse un grand carnage des Assiegeans qui sont obligez de venir à découvert, & de combattre de même; & il ne faut pas beaucoup de ces Assauts pour ruiner une Armée, & la perte

A a ij

qu'elle fait en ces occasions, est
 d'autant plus considérable que
 on expose toujours les meil-
 leurs Troupes, & tous les Gre-
 nadiers d'une Armée; de ma-
 niere qu'il faut beaucoup de
 temps pour reparer ces sortes
 de pertes, & que les nouvelles
 levées n'y contribuent en rien,
 puisqu'il faut des années pour
 faire un bon Grenadier.

A l'égard de ces grandes
 pertes faites par les Alliez, on
 me répondra que leur Armée
 n'en est jamais affoiblie, &
 qu'elle ne coûte même ni
 hommes ni argent aux deux

Puissances, qui payent toutes
 les Troupes qui les servent
 pour le prix dont elles sont
 convenues avec leurs Souve-
 rains qui sont obligez de les
 leur toujours complètes, &
 qu'ainsi c'est sur eux que la
 perte retombe; mais il est aisé
 de repliquer à ceux qui tien-
 nent ce langage, que l'Allema-
 gne n'est plus ce qu'elle estoit
 autrefois, à l'égard du grand
 nombre d'hommes qu'elle
 pouvoit mettre sur pied; que
 les Guerres qu'elle a soutenues
 contre les Turcs, en ont beau-
 coup emporté, & que celle de

286 MERCURE

l'Empereur contre les Confe-
derez d'Hongrie en fait perir
depuis long-temps , & que
depuis 40. ans qu'elle soutient
la Guerre en Europe , & que
les Allemans ont perdu un
grand nombre de Batailles ,
ils y trouve une grande dimi-
nution d'hommes ; que les
Guerres d'Italie en ont impos-
sé beaucoup pendant plusieurs
années ; qu'ils sont repandus
presentement depuis Milan ,
jusqu'à Naples ; qu'il s'en
trouve presque dans tous les
Etats d'Italie ; que l'Archiduc
ne pourroit soutenir la guerre

en Espagne s'il n'avoit des
 Troupes Allemandes, & que
 les Allemans composent la
 plus grande partie de l'Armée
 que les Alliez ont en Flandre,
 & qu'on en a besoin d'un
 grand nombre en Allemagne
 même pour former l'Armée
 de l'Empire; de maniere que
 toutes ces choses font voir
 que la rareté des hommes doit
 estre tres-grande en Allema-
 gne. J'aurois pu ajouter à
 tout cela, qu'il en a péri beau-
 coup en Pologne, d'où l'on
 peut dire qu'il n'est presque
 point revenu des Troupes

288 MERCURE

qui y ont passé d'abord avec le Roy Auguste, & que le Czar, a presentement un grand nombre d'Allemands à son service. Enfin je ne finirois point si je voulois parler de tous les lieux où les Allemands sont presentement répandus. Ainsi les Alliez ne doivent pas se persuader qu'ils n'ont rien perdu en perdant les Troupes Allemandes par la perte desquelles leur Armée a esté beaucoup diminuée en Flandre. Je n'avance rien dont je ne sois informé à fond, & ils connoîtront bien-tost de quel préjudice

judicé leur, sera à l'avenir la rareté des Allemans, & il n'y à personne qui en puisse douter, pour peu que l'on fasse reflexion sur les faits que je viens de rapporter & qui sont sans replique. Ainsi l'on doit demeurer d'acord à la gloire de la France qu'elle est presque seule la cause de ce grand épuisement d'hommes dans toute l'Allemagne ; que c'est une Puissance respectable, & que toutes les autres Puissances séparées, la doivent regarder avec respect, & comme la première & la plus

Octobre 1709. Bb

grande Puissance de l'Europe , puisqu'elle est seule cause de l'épuisement de presque toutes les Troupes d'Allemagne , & de celles des Anglois & des Hollandois , qui ne sont presque plus en état de soutenir le poids de la Guerre , & qui manquent d'hommes & d'argent , & si le malheur d'une saison rigoureuse a rendu cette année l'argent rare en France , ce n'est pas qu'elle en soit moins remplie ; mais parce que ceux qui en ont le cachent avec plus de soin. Ainsi dès qu'il commen-

cera à paroître, les Alliez con-
noistront que la France n'est
pas si abbatuë qu'ils affectent
de le publier ; qu'elle ne man-
que point d'hommes ; que ses
Armées seront aussi nombreu-
ses que si elle n'avoit point es-
fuyé 40. années de Guerre, &
soutenu les efforts de presque
toute l'Europe qui n'a cher-
ché à l'accabler qu'à cause de
sa grande Puissance, & qui
souvent n'en a pu donner d'au-
tres raisons, comme l'on voit
dans plusieurs Actes du Parle-
ment d'Angleterre, & qui luy
a voulu faire un crime de la

292 MERCURE

Puissance, sans alleguer d'autres raisons pour justifier la Guerre presente : car il n'est plus question des Guerres passées, puisque depuis que le Roy a donné la Paix à l'Europe en sacrifiant, de son propre mouvement des Provinces entieres & plusieurs Villes considerables, il n'a point rompu cette Paix dont il luy avoit fait present, & que la seule ambition du Prince d'Orange a rompuë dans un temps où la France estoit si éloignée de troubler le repos de l'Europe; qu'elle n'avoit ni Troupes sur

piéd ni argent dans le temps que ce Prince resolut de l'accabler avec tous les Protestans refugiez, & en faisant soulever ceux qui y estoient restez. L'Histoire n'a point de faits plus constans, & toutes les Troupes du Roy estoient congédiées, à la reserve de celles qui travailloient au Canal de Maintenon, & que cet ouvrage avoit beaucoup fait diminuer. Cependant une infinité d'Ecrits publics, soufferts, mais sans estre avouéz, disent tous les jours qu'on a esté obligé de continuer la Guerre

pour arrester l'ambition du Roy qui vouloit se rendre maître de toute l'Europe. De pareils discours font pitié, & ne meritent pas qu'on y réponde. Toute l'Europe sçait le contraire, & admira la belle action du Roy, qui voyant venir l'orage qui estoit prest à fondre sur luy, sacrifia pour soutenir la Guerre, & pour donner l'exemple à ses Sujets toute l'argenterie qui estoit dans la Gallerie de Versailles; dans les deux Sallons, & dans les Apartemens, & fit tout briser aux yeux du public quoy

que l'ouvrage surpassast infiniment la matière, & que les meilleurs ouvriers de toute l'Europe eussent esté appellez en France pour travailler à cette Argenterie, dont la ciselure estoit si belle, que des batailles, & plusieurs actions publiques y estoient naturellement représentées. Cette action attira au Roy des loüanges de ses Ennemis mesmes, qui avoient formé une Ligue pour luy faire la Guerre qui dure encore aujourd'huy, & dont S. M. auroit pu éviter les derniers coups qui luy ont esté

Bb iiij

portez, si la calamité publique produite par l'inclemence de l'air n'y avoit point mis d'obstacles, & si la terre n'avoit point esté trop avare cette année, des biens qu'elle produit tous les ans; ce qui a empêché que ce Monarque n'ait reçu ses Revenus ordinaires, dont il a bien voulu remettre la plus grande partie à ses Peuples; mais graces au Ciel la France ne manque point de monde, & les Ennemis ont reconnu que les François ont toujours la même valeur, & que s'ils ont eu le malheur de

perdre quelques batailles ; ce n'a pas esté faute de courage ; mais rien n'estant si journalier que le sort des Armes , & le Ciel ayant peut - estre voulu faire connoistre par toutes les disgraces que le Roy a essuyées que ce Monarque est grand en tout , & que la mauvaise fortune n'a pu l'abbattre ni faire murmurer seulement son grand cœur , il y a lieu de croire que les Alliez ne viendront pas à bout de leurs projets , & qu'un Monarque qui a pacifié deux ou trois fois l'Europe , & qui ne s'est point lassé de luy

faite du bien, nonobstant son ingratitude, verra l'esperoir des jaloux de sa gloire, trompé, & que Dieu regardera favorablement un Etat où il est honoré dans toute la pureté de la foy, & qu'il n'a fait souffrir que pour luy faire mieux meriter ses graces.

On peut dire que Mons n'a esté pris que faute de monde, quoy que la Garnison fust suffisante pour soutenir un long Siege, suivant ce que toutes les Lettres qui ont couru d'abord, en ont rapporté; mais comme elle a fait plusieurs gran-

HEROÏQUE



des & vigoureuses forces
quelques avantages quelle y
ait remporté, & quelque gloire
dont elle se soit couverte, ces
forties n'ont pas laissé de l'af-
foiblir, & les Ennemis voyant
le mauvais temps, & craignant
qu'en augmentant davantage,
parce que la saison estoit fort
avancée, & qu'il estoit impos-
sible de s'en rendre maistre par
l'endroit où ils avoient esté
obligez de l'attaquer pendant
des pluyes continuelles, reso-
lurent de faire les derniers ef-
forts pour abreger la longueur
du Siege, & de donner Assaut

300 MERCURE

sur Assaut, pour ne pas laisser le temps aux Troupes de la Garnison de se reposer, ni même de respirer, & cherchant à l'affoiblir promptement le plus qu'il leur seroit possible, ces Assauts ont esté donnez avec des Troupes si nombreuses que celles qui les donnoient paroissoient plustost estre des Corps d'Armée que des Détachemens. Ainsi il n'estoit pas difficile, non seulement d'affoiblir beaucoup la Garnison en peu de temps; mais aussi de la fatiguer tellement qu'elle ne pust soutenir les frequens

Assauts qu'on luy donnoit ; car il y avoit beaucoup de difference entre les Troupes qui ataquoient & celles qui se defendoient. Celles des Assiegeans changeoient à chaque Assaut, & celles des Assiegez estoient presque toujourns les mêmes, parce qu'après les pertes qu'elles avoient faites en cueillant les premiers Lauriers, & qu'estant assaillies par des Corps d'Armée entiers, presque toute la Garnison estoit obligée de soutenir ces grands & continuels Assauts, en sorte que quand elle n'auroit pas

perdu beaucoup de monde à chaque Assaut, & que même elle n'auroit eu que la fatigue des Assauts à essuyer, la lassitude & le manque de temps pour faire les fonctions absolument nécessaires aux hommes, auroit dû l'empêcher de se deffendre plus long-temps. D'ailleurs elle devoit éviter d'estre faite prisonniere de guerre, & elle avoit des raisons pour tâcher de l'empêcher que des Troupes assiegées n'ont pas toujours; & enfin il estoit important par plusieurs raisons considerables qu'elle

ne fust pas prisonniere, ce qui feroit arrivé selon les Loix de la guerre si elle eut resisté plus long temps, & la Place auroit même couru risque d'estre prise d'assaut, tant les Troupes qui les donnoient estoient nombreuses, parce qu'elles estoient soutenues par d'autres Troupes qui auroient fait que ces Assauts n'auroient point eu de fin. Ainsi le temps ne luy permettoit pas d'attendre un secours qui n'auroit pû estre prest assez tost, quelque bonne volonté qu'eust toute l'Armée de combattre; & quoy

304 MERCURE

qu'elle le demandast instamment, parce qu'on n'auroit pas eu assez de temps pour rassembler tous les Quartiers qui estoient fort éloignez, ce que l'on avoit esté obligé de faire pour plusieurs raisons, & ce qui a causé aux Ennemis les grandes & continuelles pertes que je vous ay déjà marquées, & parce qu'il estoit nécessaire d'applanir le terrain pour aller aux Ennemis; sans quoy ils auroient pû avoir des avantages qui auroient rendu le gain du combat fort douteux, ce que la prudence ne vouloit

pas qu'on risquast, & particulièrement sur le point d'entrer dans un hyver pendant tout le cours duquel nous aurons le temps de nous preparer à une vigoureuse deffense, & qui pourra embarrasser les ennemis, & leur faire manquer l'execution de leurs projets.

Ils ont eu cette année l'avantage de la calamité du temps, qu'ils n'auront pas aparemment l'année prochaine. La disette des bleds est venue de ce qu'estant dans un climat plus temperé, les gelées qui avoient cessé ayant repris

Octobre 1709. Cc

306 MERCURE

ont coupé tous les bleds , au lieu que la gelée n'ayant point cessé en Allemagne les bleds s'y sont conservez sous la neige , comme il arrive ordinairement ; de maniere que la Recolte s'y est faite à l'ordinaire , au lieu qu'ayant presque entierement manqué en France , cette disette y a en quelque façon empêché la circulation de l'argent , & a esté cause que le Roy n'a presque rien tiré sur ses Sujets , de tous les droits qu'il auroit reçus dans une autre année, & que S. M. a même eu la bonté

de leur en remettre plusieurs
comme je vous ay fait voir
dans plusieurs de mes Lettres,
en vous envoyant même des
Declarations entieres de S. M.
ou du moins quelques Extraits,
& je vous ay fait voir que ce
Prince avoit remis en un seul
mois, jusqu'à neuf sortes de
differens Droits qu'il auroit
touchez dans une saison plus
heureuse. Il estoit difficile avec
ce manque d'argent, & la
disette des choses necessaires à
la vie, de rendre des Armées
florissantes. Et cependant l'on
peut juger par ce qu'elles ont

Cc ij

308 MERCURE

fait, & par la valeur des Troupes, lors qu'elles auroient dû être si abbatues, qu'elles ne devoient pas avoir la force de frapper & même de se soutenir, ce qu'elles feront capables de faire dans une année plus abondante en toutes choses. Et comme elles ont commencé dans un temps où l'on ne devoit pas l'attendre d'elles, il y a lieu d'en esperer encore davantage dans un meilleur temps. Elles se les promettent tous les jours; elles ne respirent que le combat; & l'on peut dire que l'air retient des

demandes qu'elles font qu'on les mene aux Ennemis. Ainsi nous devons compter que si la Guerre dure encore au Printemps, les Ennemis connoîtront qu'au lieu d'en recevoir des loix, nous ferons en estat de leur en faire, puisque la France trouvera chez elle autant d'hommes qu'elle en aura besoin, lors qu'elle sera en estat de les entretenir, & que par les raisons que j'ay déjà marquées, l'Allemagne pourra ne leur pas fournir toutes les Troupes dont ils auront besoin, & qu'il paroist

310 MERCURE

que selon la situation presente des Affaires d'Allemagne, plusieurs Princes seront obligez de rappeler les Troupes qu'ils ont en Flandre.

Il y a tant de choses curieuses dans la Capitulation qui a esté accordée au Gouverneur de Mons, que n'en estant pas encore pleinement informé, je me trouve obligé de remettre à vous en parler à la fin de ma Lettre. Cependant, quoy que je vous aye déjà marqué que je me trouvois obligé de remettre encore au mois prochain plusieurs Articles de

Morts de personnes de distinction, vous ne serez pas surpris si je n'observe pas les regles que je me suis prescrites en vous parlant encore d'une mort dans cette Lettre, lors que vous verrez celle dont il s'agit, puisque c'est de la mort de M^r le Connestable de Navarre, fils unique de Son Excellence Monsieur le Duc d'Albe.

Il s'appelloit Don Nicolas Alvarés de Toledo, & par Son Excellence Madame la Duchesse sa mere, Ponce de Leon. Ces deux grands noms tirent de l'Antiquité la plus reculée.

un éclat qu'ils ont conservé dans tous les temps. On peut regarder comme autant de Heros, ceux qui les ont portez successivement & ceux qui les portent encore. M^r le Connestable réunissoit en luy toute la distinction & toutes les prerogatives de ces noms illustres & éclatans. Il estoit dans sa dix-neuvième année, & ceux qui ont le plus d'esprit à trente & à quarante ans, n'en ont pas plus, qu'il en avoit à dix-neuf. Rien n'échappoit à ses lumieres, & rien n'estoit au-dessus de sa penetration. Il n'aimoit rien tant

tant aussi que de s'entretenir avec des gens solidement instruits & capables d'entrer dans les questions qu'il leur faisoit, & d'y répondre. Les plus habiles oublioient son âge en luy parlant, & ne croyoient plus voir en luy qu'un homme fait & dont les connoissances avoient prévenu les recherches & les reflexions. Il aimoit surtout à s'entretenir des affaires du temps ; il n'en parloit pas seulement en fils de Maistre, mais encore en Ministre instruit & expérimenté. Ce n'est pas un éloge recherché, c'est

Octobre 1709.

D d

314 MERCURE

une vérité constante ; & il a
jouï avec retenue & modestie
de cette réputation deux ou
trois ans avant sa mort. Les
personnes de la plus haute dis-
tinction & en grand nombre,
& de Nations différentes qui
profitent tous les jours de l'ac-
cueil gracieux & prévenant de
Leurs Excellences, l'ont recon-
nu & publié. Il ne manquoit
à ce jeune Seigneur qu'un
peu plus de force. Son tempe-
ramment estoit bon ; mais
les accidens réitérez l'a-
voient affoibli. Il avoit le front
serain, l'œil vif, le regard ani-

mé, les couleurs fraîches, l'air ouvert, les reparties promptes, les manieres prévenantes. Il paroïsoit robuste ; mais sa santé estoit toujourns tres - delicate. Il luy survint une legere infirmité qui ne faisoit rien craindre ; mais dans une santé aussi precieuse tout y meritoit de l'attention. C'est à quoy ne pouvoient manquer ceux qui ne manquent à rien. M^r le Duc & M^c la Duchesse d'Albe portent cette attention jusqu'au moindre de leurs domestiques dans la plus legere infirmité. Les soins & les reme-

D d ij

316 MERCURE

des mirent bientost M^r le Connestable en estat de jouïr de sa guerison. Il estoit convalescent, & on le croyoit tout-à-fait gueri, lorsqu'il voulut profiter du retour de ses forces pour aller prendre l'air à la Campagne, soit qu'il crût les rappeler par là plus aisément, soit qu'ayant certains pressentimens de ce qui luy devoit arriver, il voulut se séparer d'un trop grand commerce du monde, & ne songer plus qu'à sa conservation & à son salut. L'air de la Campagne parut d'abord le réta-

blir. Il s'en trouva bien pendant les premiers jours ; mais enfin la fièvre revint. On appella un grand nombre de Medecins les plus fameux. Un de ses premiers soins fut de sçavoir d'eux au vray , ce qu'il leur en sembloit & à quoy il devoit s'attendre. Il leur en parla avec une fermeté & avec une resolution qui n'avoient rien de son âge , ni d'une trop grande envie de prolonger sa vie. Quelques jours s'écoulerent entre la crainte & l'esperance. Les Medecins , commencerent à

D d iij

318 MERCURE

desesperer de la guerison. Il s'en apperçut à leurs réponses ambiguës. Il prit son parti en homme sensé & en Chretien. Il remercia les Medecins ; il dit adieu à ses amis & à tous ceux qui le voyoient assidûment. Il appella le Pere Nuñez , Jesuite Espagnol , son Confesseur , qui estoit venu en France , en cette qualité avec Leurs Excellences , & qui s'y est acquis une estime generale par toutes les vertus de son estat & par les qualitez les plus rares de l'homme d'esprit & de l'honneste-homme. Mr le

Connestable , ne songea plus qu'à se mettre en estat de recevoir dignement les derniers Sacremens. Il fit une Confession generale , & il ne parla plus que du neant des grandeurs du monde & de la felicité de ceux qui peuvent jouir de la presence de Dieu. Il demanda avec empressement le Viatique , & l'Extreme-onction. Rien ne pressoit encore , & on ne luy donna cette satisfaction que le lendemain. Il s'y prepara par des Actes continuels de resignation & d'amour de Dieu. Tous ces grands senti-

320 MERCURE

mens de Religion , rappelloient toute l'idée de celle de ses peres & de ses ayeux les plus anciens , qui en ont tous esté successivement des modèles & des soutiens. Pour soulager le Pere Nuñez dans tout ce qu'il luy disoit d'édifiant & de pathétique , il voulut encore avoir encore auprès de luy M^r le Doyen d'Alicante , pour qui il avoit toujours eu une affection particuliere & une estime & une confiance que tous les François qui le connoissent ont pour luy avec autant d'épanchement que ceux

de la Nation. Ces deux hommes apostoliques ne quitterent plus M^e le Connestable, & ils continuerent alternativement de l'entretenir dans les plus saintes dispositions. Le temps de sa mort approchoit; on luy porta le saint Viatique, & on luy donna l'Extrême-onction. Ce fut là où le Mourant rappella toutes ses forces, pour faire un sacrifice volontaire de la nécessité de mourir. On a peu vû en cet estat plus de resignation, plus de contrition & plus d'amour de Dieu. M^e le Connestable demanda par-

322 MERCURE

don à tous ceux qu'il auroit pû ne pas édifier par ses discours & par sa conduite, & en particulier à tous ses domestiques. Enfin le temps pressoit. On fit la recommandation de l'Âme. Il y répondit distinctement, & au dernier *Amen* qu'il prononça en levant les yeux au Ciel, il rendit l'ame sans aucun autre mouvement & sans qu'on s'en apperçût. Les couleurs de la mort ne se répandirent pas sur son visage. Il conserva toute sa fraîcheur & tout prouvoit qu'il estoit mort de la mort des Justes.

C'est la seule consolation qui reste à un pere & à une mere aussi Chrestiens qu' Illustres , par toutes les distinctions qui consacrent les plus grands noms. Mr le Duc d'Albe a soutenu ce malheur accablant en Chrestien & en Heros, & M^e la Duchesse d'Albe, en mere qui sent tout ce qu'elle pert, & qui veut tout ce que Dieu veut.

La Maison de Campagne où M^r le Connestable mourut, est à deux lieuës de Paris, & près des Carmes Deschaux de Charanton, où son corps a

324 MERCURE

esté mis en depost. On luy donna après sa mort l'Habit de ces saints Religieux Enfans de Sainte Therese, & on le mit dans un Cercücit de plomb, dans la Caveau qui est sous le grand Autel de cette Eglise, parmi les Religieux de cet Ordre qui sont morts dans ce Convent. La Pompe funebre, quoy qu'à la Campagne, n'en fut gueres moins magnifique qu'elle eust pû l'estre à Paris, quoy que S. E. Mr le Duc d'Albe eut ordonné qu'elle se fist avec simplicité. Tous les Espagnols qui sont à Paris s'y trou-

verent, ainsi que plusieurs personnes de consideration qui voulurent rendre ce dernier devoir à l'illustre Deffunt. Le concours du peuple fut aussi tres grand à ce Convoy. Tout le monde sçait que sainte Therese estoit d'Albe, où repose son corps. Les Seigneurs de cet ancien Duché ont une des clefs du lieu où il est conservé, & ils gardent précieusement un des doigts de cette grande Sainte. Mr le Connétable eut sur luy pendant sa maladie cette Relique qu'il regardoit avec beaucoup de ve-

326 MERCURE

neration, & elle y demeurera jusqu'à sa mort; & comme il mourut le jour de Saint Augustin, ce fut une grande consolation pour Madame la Duchesse d'Albe de le voir mourir si chrestienement le jour de la Feste de ce Saint qui arrive le 28. d'Aoust. Tous les Ducs d'Arcos, ancestres de Son Excellence ont toujours eu une devotion particuliere à ce grand Saint; de même que la Maison des Ducs d'Albe en a une des plus singulieres à Sainte Therese. Mr le Connestable est mort fort regretté,

même de tous ceux qui ne l'avoient jamais vû.

Le Titre ancien & éclatant de Connestable de Navarre qu'il portoit, est hereditaire dans cette grande & illustre Maison, & il a appartenu de tout temps & de droit aux fils aînez des Ducs d'Albe, & la Grandesse de la premiere Classe y est attachée, de même qu'au Duché de *Huesca* à la fille aînée, quand le Ciel leur en accorde quelqu'une; & elle en conserve le titre & le rang depuis le jour de sa naissance, jusqu'à celui de son mariage.

328 MERCURE

Je ne diray rien icy des Maisons éclatantes d'Alvarés de Toledo & de Ponce de Leon. Personne n'ignore qu'il n'y en a pas de plus anciennes & de plus illustres , & qui depuis l'Antiquité la plus reculée , ayent mieux soutenu tout leur éclat sans interruption jusqu'au temps où nous sommes. Mr le Duc d'Arcos & Mr le Duc de Baños , tous deux Grands d'Espagne & tous deux freres de Madame la Duchesse d'Albe , sont en estat de soutenir & de perpetuer leur grand nom de Ponce de Leon,

fans quoy il seroit bien triste dans un âge aussi peu avancé que celuy de Monsieur le Duc d'Albe , de voir finir en luy le nom fameux d'Alvarés de Toledo.

Je ne suis pas surpris que l'Article que je vous envoyay le mois dernier touchant le prompt départ de Sa Majesté Catholique , de Madrid , pour la gloire de la Nation Espagnole , ait non-seulement eu l'avantage de vous plaire ; mais aussi à tous ceux qui ont lû ma Lettre. Je ne vous repeteray rien icy de tout ce que j'ay dit

Octobre 1709. E c

330 MERCURE

• dans cet Article qui a dû faire renouveler l'amour que tous les Espagnols ont pour ce Prince. J'ajouteray seulement icy que ce Monarque après avoir jugé de tout par luy-même , & fait connoître que sa presence avoit esté necessaire par tout où il a esté , & fait agir à propos les Troupes qu'il a' envoyées en plusieurs endroits , soit pour harceller les Ennemis , soit pour enlever leurs Convois , ou pour empêcher qu'on ne leur en envoyast , & pour rompre enfin toutes leurs mesures , a quitté

son Armée après avoir donné tous les ordres qu'il a jugé nécessaires tant pour le bien de ses Affaires, que pour tout ce que ses Troupes devoient faire en son absence, & jugé de toutes choses par luy même après avoir tout examiné, & qu'il a eru devoir revenir à Madrid, où sa présence estoit nécessaire, & d'où il peut mieux envoyer des ordres dans tous les lieux de son Estat, où l'on a besoin d'en envoyer souvent lors que l'on est chargé des soins d'une aussi grande Monarchie, & qui excite les

Ec ij

332 MERCURE

desirs des ambitieux & des Puissances qui cherchent à l'envahir sans aucun droit ni justice ; ce qui relève d'autant plus la gloire de ce Monarque qu'il paroist infatigable au milieu de tous les soins que luy donne cette vaste Monarchie , & de toutes les alarmes que ses Ennemis donnent de tous costez à ses fidelles & intrepides Sujets.

Dés que l'on sçut à Madrid que Sa Majesté Catholique devoit quitter l'Armée le 2. dece mois pour s'y rendre incessamment , l'allegresse y pa-

rut generale, & l'on ne songea qu'aux preparatifs pour y recevoir Sa Majesté avec toutes les demonstrations possibles de la plus sincere joye, dont tous les Etats de la Ville estoient penetrez. Le jour que ce Monarque devoit arriver, la Reine impatiente de revoir un Prince si digne de son amour, & si digne du Trône qu'il remplit au contentement de tous ses Sujets, alla au devant de luy jusqu'à Guadalaxara, suivie de toutes les personnes les plus qualifiées de la Cour, & Leurs Majes-

334 MERCURE

sez entrèrent dans Madrid, où Elles furent reçues au bruit de toutes les Cloches, & des acclamations publiques. Les Rejouissances ont duré pendant trois jours entiers, & les Feux de joye & les Illuminations pendant trois nuits.

Il ne faut pas s'étonner de voir des peuples donner des marques de la plus vive joye, pour le retour d'un Prince qui leur doit estre cher, puisque leur conservation luy a toujours esté plus chere que sa propre personne, & qu'il l'a cent fois exposée pour la gloire de

la Nation , en affrontant les perils par tout où il s'est trouvé pour la deffendre & pour la faire triompher. Que ne l'a-t-on point veu faire en Italie ? où il s'est exposé comme le moindre Soldat , non-seulement au milieu des Batailles ; mais dans des actions particulieres , & à la poursuite des Partis ennemis , dont les plus forts ne pouvoient tenir devant luy , quoy qu'il commandast souvent des Troupes inferieures à celles qu'il poursuivoit. Je ne dis rien dont je n'aye parlé amplement , &

dont je n'aye donné le détail avec des preuves certaines de tout ce que ce Monarque a fait pendant qu'il a luy-même commandé en Italie.

On l'a veu ensuite les armes à la main se rendre maître de presque tout le Portugal, & faire trembler Lisbonne même, dont il s'est peu fallu qu'il ne se soit rendu maître.

Que n'a-t-il point fait en Catalogne ? & quelles marques de valeur & d'intrepidité n'y a-t-il point données ? Il s'exposoit tous les jours ; il animoit les Generaux ; il les pressoit

pressoit d'agir dans les Con-
 seils , & en particulier ; & il
 y avoit peu de temps qu'il
 avoit quitté Mr de Lapara
 pour le presser d'exécuter ce
 qu'il avoit promis, lors que ce
 fameux Ingenieur fut tué sans
 estre venu à bout de son des-
 sein. Cependant nonobstant
 ce malheur & toute la resis-
 tance de la Place, elle n'auroit
 pû s'empêcher de se rendre à
 ce Monarque, si les Miquelets
 ne fussent pas descendus en
 foule des Montagnes, & s'il
 eut esté possible d'éviter de
 périr entre deux feux, sçavoir

Octobre 1709.

F f

328 MERCURE

celuy de la Place, & celuy d'une Armée de Miquelets ; de sorte que ne pouvant faire face des deux costez, la prudence voulut qu'il se retirast, mais la gloire que cette retraite luy attira fut grande, & elle redoubla l'estime & l'amour que les Espagnols avoient pour luy, puisqu'estant vaincu, & sçachant que ses ennemis avoient des intelligences en Espagne, où il s'estoient fait des Partisans, il ne laissa pas de donner des preuves de la confiance qu'il avoit dans la fidelité des Espagnols, & de

traverser presque seul la plus grande partie de l'Espagne. Les Histoires. ont peu de pareils exemples : aussi a-t-on vû peu de Princes aimer plus les Sujets que ce Monarque , & en estre plus aimé. Toute la terre a parlé de cette action qui fera toujours admirée , & que les Espagnols n'oublieront jamais.

Je vous parlay le mois passé du voyage que son grand courage & l'amour qu'il a pour son peuple luy firent entreprendre aussi tost qu'il eut appris que sa presence estoit ne-

cessaire du costé de la Segre,
& je ne vous repete point ce
que je vous ay dit là-dessus ;
mais tout ce que je viens de
vous marquer de ce qu'il a fait
dans toutes les Armées où il
s'est trouvé, & où la vivacité
pour la gloire & pour le bien
de ses Sujets l'avoit fait voler,
vous doit faire connoître que
sa valeur ne s'est jamais démen-
tie. Mais ce que l'on doit le
plus remarquer en ce Prince
est que l'on n'a jamais vû de
valeur plus modeste. Il n'y a
point d'ostentation dans tout
ce qu'il fait ; point de faste ,

& on le voit toujours avec le sang froid qui a fait jusqu'icy le caractere des veritables Braves. Enfin jamais l'on n'a vû plus de vivacité lorsqu'il s'est agi de combattre , & plus de flegme lorsqu'il a esté question de deliberer dans les Conseils , ny de Prince qui se soit moins laissé abbattre dans les adversitez ; de maniere que ceux qui l'ont vû dans les temps les plus difficiles , & qui l'ont examiné avec le plus d'attention , ont crû qu'il estoit maistre de la Fortune , & qu'il la feroit changer lorsqu'il luy plairoit.

Ff iij

342. MERCURE

Il a vû ses ennemis triomphans dans Madrid sans paroistre ny étonné ny abbatu de leur Triomphe, & la securité qui paroissoit sur son visage, faisoit penser qu'il se tenoit assuré d'en voir bien tost sortir ses Ennemis, ainsi que de toutes les autres Places qu'ils occupoient dans son Royaume, ce qui n'a pas manqué d'arriver à la honte de ses Ennemis qui semblent n'avoir pris les Armes contre luy que pour luy donner lieu de briller davantage, & de faire connoistre à l'Univers,

toutes les grandes qualitez, & qu'il estoit digne de tous les Royaumes qui sont sous la domination; & si l'on examine avec attention l'Histoire de sa vie pendant huit années, on trouvera que pendant ce peu de temps elle a esté remplie de tous les incidens qui peuvent concourir à former un Heros. Il a porté ses Armes en differens Etats, & chez divers Peuples, tantost vainqueur & tantost vaincu; mais toujours vainqueur de luy même au plus fort des plus grands revers de la Fortune qu'un

344 MÉRCLURE

Monarque puisse essayer, & s'en tirer toujours avec gloire, & à la satisfaction de tous ses Sujets; & l'on peut dire qu'il n'y a presque aucune traversée de quelque nature que ce puisse estre qu'il n'ait essayée, & ce qui est admirable & qui surprendra la posterité lors qu'elle y fera reflexion, est que tout ce qui regarde une si belle vie, & si remplie d'incidens divers a commencé à donner lieu à ce Monarque de faire connoître sa valeur & sa prudence dans un âge où la raison d'un autre n'auroit pas encore esté

entièrement formée, & quand tous ces évènements ne feroient encore que commencer aujourd'hui, on pourroit dire qu'il seroit encore bien jeune pour entrer dans une carrière où il seroit difficile de se bien gouverner à son âge.

Ce Prince ayant passé ses plus jeunes années à la teste de ses Armées, ou dans le manie-
ment des Affaires des dix-sept Royaumes où sa Naissance & ses Sujets l'ont appelé, n'a jamais eu le temps de commen-
cer seulement à goûter les faux charmes de la mollesse, ny les

plaisirs auxquels ceux de son âge sont ordinairement plus attachez que les autres, & les plaisirs même les plus permis, & qui ne servent que de délassemens, n'ont jamais fait son occupation, & ne luy ont dérobé aucuns des momens qu'il donne tous entiers au Gouvernement de ses Etats, qui fait tout son attachement & tous ses plaisirs. Ainsi on ne doit pas s'étonner si les peuples ont un si grand attachement pour luy, s'il fait tous leurs delices, & s'ils sont charmez de toutes les vertus qui

brillent d'autant plus qu'elles ne sont accompagnées d'aucuns défauts. Jamais Souverain n'a eu plus d'attention à récompenser tous les services que l'on rend à son Etat ; & ce qui doit estre le plus remarqué, est qu'il ne fait jamais attendre les récompenses qu'il donne ; & quoy qu'il ne soit pas toujours en estat d'en donner autant qu'il s'y sent porté par les mouvemens de son Ame. liberale, il trouve néanmoins les moyens de reconnoître les services de tous ceux qui ont mérité des récompenses.

248 MERCURE

les. Et comme ils ne les attendent pas long-temps, la promptitude avec laquelle elles leur sont données, est cause qu'elles font plus de plaisir à ceux qui les reçoivent, que si elles estoient plus grandes, & attendues plus long-temps. Ce Prince s'attache à connoître les caractères & les besoins de ceux à qui il donne, & il employe tour à tour les dignitez, les Gratifications, les Pensions, les Confiscations, & les Benefices selon le caractère, la naissance, & les besoins de ceux qui l'ont servi. De maniere que

quoy que les Affaires d'une
 longue & cruelle guerre qui
 épuise les Finances , les Etats
 estant attaquez de tous costez,
 ceux qui meritent des recom-
 penses, loin de perdre du temps
 à les demander , n'ont qu'à
 peine le temps de former
 des souhaits & se trouvent
 souvent recompensez , même
 avant que d'en avoir formé.
 Jen'avancerrien que je ne puis-
 se prouver par des faits veri-
 tables ; & ce qui doit estre
 bien glorieux à ce Monarque ,
 est que je ne dis rien qui ne
 se trouve dans les Ecrits pu-

350 MERCURE

blics de ses ennemis mêmes.

Je dois ajouter icy une chose bien digne d'être remarquée. C'est que depuis quelque temps ce Prince a ordonné qu'on retranchast une partie des dépenses de sa Table, dont il prend le fond pour donner aux Officiers dont la valeur luy est connue, & dont il sçait les besoins. Je remplirois plusieurs Volumes, si j'entrepenois de parler séparément de tout ce qui rend ce Monarque recommandable & qui le fait aimer de tous ses Sujets, pour la gloire & la conserva-

tion desquels il n'a épargné
 ni n'épargne ni les veilles ni
 son sang , ni toutes les autres
 choses qui sont en son pou-
 voir. Jamais Monarque ne
 s'est mieux possédé : il ne fait
 que ce qu'il a résolu : il ne dit
 que ce qu'il veut dire , & après
 y avoir mûrement pensé.
 Toutes ses réparties sont jus-
 tes ; & souvent dignes d'être
 admirées , & je vous en ay
 souvent rapporté de cette na-
 ture ; & ce qui met le comble
 à l'amour que tous ses Sujets
 ont pour luy , est qu'il ne re-
 garde jamais qu'eux dans tout

352 **MERCURE**

ce qu'il fait , & qu'il ne cherche que leur bonheur , & leur satisfaction sans aucun égard à la sienne , & à tout ce qui le regarde , & qu'il n'a jamais desobligé personne , ni dit de duretez à qui que ce soit , en quoy il trouve de grands exemples dans son sang ; qu'il aime la Nation Espagnole ; qu'elle convient à son flegme & à sa prudence , & qu'en toutes les occasions il a marqué qu'il estoit prest de répandre tout son sang pour la défendre. On peut assurer qu'ayant ses sentimens pour

toute la Nation , & que toute la Nation en ayant de pareils pour ce Prince , & tous les Espagnols protestant qu'ils sacrifieront leur vie pour le maintenir sur le Trône , & qu'ils n'épargneront ni leur sang ni leurs biens , il y a lieu de croire qu'ils seront invincibles ayant ce Monarque à leur teste , & que toutes les Puissances de l'Europe unies ensemble ne pourroient l'obliger à le quitter , non plus que ses fidelles Sujets à l'abandonner , non plus que la Reine son Epouse , dont l'esprit , la

Octobre 1709.

Gg

354 MIRACULE

conduite, la bonté & la pénétration dans les Affaires, vont au de-là de tout ce que l'on peut s'imaginer.

Vous serez sans doute bien aise d'apprendre que depuis le 10. d'Octobre jusqu'au 13. il est arrivé à Toulon plusieurs Bâtimens du Levant, parmi lesquels il se trouve une Sayaque Turque, qui ont apporté sept mille sacs de bled, & huit cens sacs d'orge; & que le 21. il parut à la vuë de la même Ville de Toulon vngt-cinq Bâtimens qui venoient aussi du Levant chargez de quarante

EGALIERMENT 355

mille sacs de bled pour le compte de Marseille, & des autres Villes voisines, selon les assurances qu'en donne Mr Galle, Capitaine du Vaisseau le Saint Joseph qui est arrivé avec le même Convoy accompagné d'une Barque; ces deux Bastimens ont apporté pour le compte de Toulon trois mille sacs de bled, qui joints aux sept mille sacs arrivez ci-devant, font dix mille sacs pour la Ville de Toulon, qui avec les quarante mille pour Marseille & les Villes voisines, font cinquante mille sacs de bled arri-

Gg ij

356 MÉRQUE

vez en France seulement de ce
coût-là, sans compter les huit
cents sacs d'orge, outre les onze
mille sacs de bled qui arrive-
rent le mois passé à Toulon ;
& comme il en arrive journal-
lement dans plusieurs de nos
Ports ; que l'on en attend une
tres-grande quantité de plu-
sieurs endroits, selon les Trai-
tez qui ont esté faits ; que la
Bretagne & la Normandie sont
abondantes en grains, & que
les bleds qui ont esté semés
cette année sont déjà sortis de
terre, & commencent à pro-
mettre beaucoup, il y a lieu

d'espérer que nous verrons chaque jour diminuer la cherté du bled.

Je dois ajouter que depuis le 2^e d'Octobre que ces nouvelles, que je vous garentis sûres, sont venues, puisque j'en ay les Lettres de Toulon, il peut, jusqu'au jour que je vous écris, y estre encore arrivé plusieurs autres Bastimens, ce qui causera l'abondance dans toutes les Provinces voisines, dont nous pourrons nous sentir à nostre tour.

Nous attendons aussi à tous momens une grande quantité

358 MERCURE

de vin qui vient de quelques Provinces de France, où les vendanges ont esté tres-abondantes; c'est pourquoy la Chanson que je vous envoie conviendra bien à la suite de cet Article.

AIR NOUVEAU.

*Si vous voulez, Iris, qu'une
couleur vermeille*

Releve vos appas,

*Ne buvez dans tous vos repas
Que de cette liqueur que nous four-
nit la Treille;*

*Quelques verres de vin
Soit de Bourgogne ou de Champa-
gne*

Enluminent le teint tin tin. relin-
tintin,

Mieux que le vermillon d'Es-
pagne.

Cette Chanson est de l'Au-
teur de l'Enigme de la *Tabati-*
re, qui estoit le veritable mot
de celle du mois dernier. Ceux
qui l'ont trouvé sont M^{rs} le
Chevalier de la Trourie ; le
jeune Vaucelin ; d'Aspe ; Pen-
navalli ; d'Artigle ; d'Auzom-
bert ; le Solitaire du Marais ;
le grand Chantre, & sa Linot-
te, du quartier Saint Jacques ;
les deux Jaloux ; le Devineur ;

360 MÉTRICULE

de la rue Saint Marc ; le Cher-
cheur d'Avanture , de la foire
Saint Denis ; l'Unique , de la
rue de la Huchette ; le Misan-
thrope , du quartier Saint An-
toine ; l'Amant transfé , de la
rue Saint Honoré ; l'Amant
opiniâtre , de la rue Saint De-
nis ; l'Adolescent , de la même
rue ; & le Grand preneur de
Tabac , du quartier du Palais
Royal. Milles de la Giblière ;
de Plessac ; d'Argental ; de Li-
vron ; la jeune Muse renaissan-
te G. O. l'Amante du Tabac ;
la plus jeune des belles Dames
de la rue des Bernardins ; la
Bergere

GALANT 361

Bergere Climene & son Berger
Tircis ; la Solitaire , de la ruë
aux Fèves ; les Sœurs Musicien-
nes , de la même ruë ; la belle
Pagode ; la Curieuse de belles
Tabatieres ; l'Antipode du Ta-
bac ; l'Avanturiere du quartier
Saint Martin ; la Belle qui n'ose
sortir , n'ayant que des habits
de la Chine , & la jeune Aman
de la ruë de la Huchette.

L'Enigme qui suit m'a esté
envoyée par un bel esprit de
Saint Brieu.

Octobre 1709.

Hh

362 MERCURE

ENIGME.

On ne sçauroit nombrer mes freres
Et mes sœurs,
Tant il s'en trouve dans le
monde.

J. procure aux Mortels mille Et
mille douceurs,
Que je porte sur terre, Et j'apporte
sur l'onde.



Quoy que sensible à la froidure,
Pendant l'Hyver je suis tout nu:
Et par ma bizarre nature
J'attends pour me vêtir que le
chaud soit venu.



*Ma livrée est pour l'un un titre
respectable,*

Et pour l'autre ignominieux :

Le Cordon en est honorable ;

Le Bonnet en est odieux.



*Jamais tant que je vis je ne chante
& ne dance ;*

Mais le caprice de mon sort

Vent que quelquefois en cadence

*Je chante & dance après ma
mort.*

Je vous envoie une Chan-
son nouvelle. Les paroles ont
esté Notées par une personne

Hh ij

364 MERCURE

dont la Musique a toujours eu
le bonheur de vous plaire.

AIR NOUVEAU.

*Pourquoy soupirer sans cesse,
Pourquoytant de langueur : pour-
quoy tant de tristesse,
De voir finir la saison des beaux
jours :*

*Il ne m'importe guere
Qu'ils soient longs ou qu'ils
soient courts,
Pourvu que je les passe auprès de
ma Bergere.*

Je passe à quelques Articles



il s'est montré digne du sang
Hh iij



Je parle à quelques Articles

GALANT 365

qui doivent vous faire beaucoup de plaisir. Le premier regarde le retour de la santé d'un Prince dont le sang doit estre pretieux à la France, puis qu'il luy est glorieux & avantageux tout ensemble d'avoir des Heros du sang de Condé. Le Prince dont la maladie vient de causer nos alatmes , réunit en sa personne tout ce qui a rendu separement recommandable les Princes qui ont porté ce grand nom , puisque dès les premiers pas qu'il a faits dans la carriere de l'honneur , il s'est montré digne du sang

Hh iij

366 MERCURE

qui coule dans ses veines ; qu'il a fait connoître aux Ennemis qu'il avoit hérité de la valeur ordinaire au sang de Condé , & qu'il n'a laissé passer aucune occasion sans donner des marques de sa magnificence , & ce qui vient encore d'éclater dans les honneurs funebres que la piété vient de faire rendre au Prince qui luy a donné le jour , & qui ont encore surpassé ceux que le Prince son Pere avoit fait rendre au grand Condé son Ayeul.

Enfin , après avoir eu lieu trois fois de craindre pour la

vic de Mr le Maréchal de Villars, & après trois operations, il n'y a plus lieu de craindre aucunes rechutes qui puissent faire apprehender pour une vic pour laquelle toute la France fait des vœux. Le fond de son mal a esté découvert, & sa santé paroissant presentement rétablie, ce Maréchal sera de retour à Paris avant que vous receviez ma Lettre. On assure qu'il y demeurera six jours, après lesquels il ira à Versailles loger dans l'Apartment de feu Monsieur le Prince de Conty, afin qu'il puisse avoir

368 MERCURE

l'honneur d'entretenir S. M. & de luy rendre compte de toute la Campagne. Cette nouvelle a causé icy une joye universelle , & si par malheur il il luy survenoit quelque accident , à quoy on ne voit pas d'aparence , le secours ne luy manqueroit pas.

Un grand Prince, qui depuis plusieurs années souhaitte avec tout l'empressement possible d'avoir l'honneur de voir le Roy , doit se rendre sous un autre nom que le sien le 6. de ce mois à Versailles. Je ne doute point que l'em-

GALANT 369

preffement qu'il a de voir Sa Majesté, & toute la Maison Royale, ne vous fasse deviner son nom. Je vous ay parlé de luy & de ses Exploits depuis trente ans, dans plusieurs de mes Lettres, & la Victoire l'a presque toujours accompagné dans tous les lieux où il a combattu. Les Turcs ont senty des effets de sa valeur; l'Allemagne l'a vuë briller plusieurs fois, & la Flandre en a souvent esté temoin. Il regneroit dans ses Etats, si au préjudice d'un Traité qui luy permettoit d'y demeurer, ce

370 **MERCURE**

Traité n'avoit point esté violé par le Prince même qui l'avoit signé au nom de l'Empereur défunt, & qui estant ensuite devenu Empereur luy-même, devoit plus religieusement qu'un autre observer ce Traité, puisqu'il l'avoit fait & signé. Cependant la maniere dont il l'a traité est si cruelle, & tellement contraire aux Loix de l'Empire, que ceux qui en composent aujourd'huy la Diette ont adressé depuis peu un Memoire à S. M. I. par lequel ils se plaignent hautement de ce procedé, &

de l'injustice (ce sont les propres termes du Memoire) que S. M. I. a fait à tout le Corps de l'Empire en s'arrogant des Droits que l'Empereur n'a pas, & elle luy demande de remettre les choses en leur premier état; & comme elles doivent être, selon qu'il est porté par le Traité de Westphalie. Ce Memoire est hardy; mais il est juste, & cette fermeté doit faire beaucoup d'honneur à tous les Députez qui composent aujourd'huy la Diette de l'Empire, & aux Puissances dont ils ont reçu les

372 MERCURE

ordres , de parler de la sorte pour le maintien des Droits de l'Empire. Ce Memoire merite de grandes reflexions dans la situation où se trouvent aujourd'huy les Affaires d'Allemagne , & doit faire ouvrir les yeux aux Puissances qui , contre leur interest même , & pour le bien des Affaires seules de l'Empereur , sacrifient , à cause des Alliances qu'elles ont avec luy , la gloire & les interests de l'Empire dont presque toutes les Loix sont aujourd'huy violées , le but de l'Empereur estant de gouverner

GALANT 373

verner l'Empire arbitrairement. Il l'a forcé d'entrer dans la Guerre où il est aujourd'huy malheureusement engagé , & qui ruine tous ses Membres , comme l'on voit par la cote-part d'argent & de Troupes qu'il est obligé de fournir pour les frais d'une Guerre qui regarde particulièrement la Maison d'Autriche , & qui n'a rien de commun avec l'Empire qui n'auroit pas dû y entrer , puisque les Affaires de la Couronne d'Espagne ne sont pas les siennes , & qu'il auroit jouy d'un parfait repos , &

Octobre 1709. Ii

374 MERCURE

ne seroit pas ruiné comme il est aujourd'huy s'il estoit demeuré neutre. C'est ce que Monsieur l'Electeur de Baviere luy avoit representé , & s'il estoit demeuré dans cette Neutralité , tous les Membres ne seroient pas ruinez comme ils sont à present. Voilà le crime de cet Electeur pour qui l'Empire se declare aujourd'huy , & dont il prend le party si hautement , & avec tant de Justice. Si son Avis avoit esté suivi , l'Empereur qui a cherché à l'affoiblir par de longues Guerres afin de

pouvoir plus aisément le gouverner arbitrairement, seroit presentement aussi éloigné de son but qu'il est prest d'en approcher ; mais on voit par le Memoire qu'il vient de presenter, qu'il commence à ouvrir les yeux, ce qui pourra peut estre bien tost changer la face des Affaires.

Quoy que vous ayez déjà lû dans cette Lettre un grand Article touchant la prise de Mõns, ce qui suit ne laissera pas de vous paroistre aussi curieux que nouveau, & je vous puis assurer que je ne vous di-

376 MERCURE

ray rien que de veritable.

Quoy que la Garnison de cette Place ait fait des choses surprenantes ; que les grandes forties qu'elle a faites ; que les Assauts qu'elle a soutenus , & dans plusieurs desquels elle a repoussé les Ennemis , & que l'estat de ces Troupes fust moins grand que n'ont publié les Lettres qui sont sorties de la Ville pendant le Siege , & dans lesquels on a marqué que la Garnison estoit plus nombreuse qu'elle ne l'estoit en effet , pour le faire croire aux Ennemis en cas que ces Lettres

tombassent entre leurs mains.

Quoy ; dis-je , que les Ennemis dussent juger par les grandes pertes qu'ils avoient faites pendant le Siege , & par les Lettres qu'ils avoient surprises que la Garnison estoit beaucoup plus forte qu'elle ne l'étoit en effet ; il est néanmoins constant qu'elle estoit tres foible , puisqu'elle n'estoit composée de guerres plus de deux mille hommes , ce qui doit augmenter le relief de la gloire qu'elle s'est acquise durant le Siege , pendant lequel on a toujours cru qu'elle estoit plus

378 MERCURE

nombreuse. Eh qui ne le croiroit pas encore, en se représentant ce qu'elle a coûté aux Ennemis ? Cependant il est certain, & je le sçay d'une manière à n'en pouvoir douter, que les Ennemis, qui avoient eux-mêmes qu'ils ont perdu cinq mille hommes pendant le Siège, en ont perdu près de 8. & comme ils craignoient d'en perdre encore davantage pour peu que la Place fist une plus longue résistance, ce qu'ils apprehendoient justement, supposé que la Garnison eust esté aussi nombreuse qu'ils la croyoient,

ils ne faut pas s'étonner s'ils furent surpris d'entendre battre la chamade plutôt qu'ils ne se l'estoient imaginé, & s'ils ont accordé aux Assiegez, non-seulement presque tout ce qu'ils ont demandé, mais sur tout une clause qui se trouve tres-rarement dans les Capitulations; sçavoir, que la Garnison resteroit pendant neuf jours dans la Place pour attendre le secours, en cas qu'elle put estre secourüe, & par cette clause il sembloit qu'elle imposât la Loy, au lieu de la recevoir; & ce qui estoit fâ-

380 MERCURE

cheux pour les Ennemis, estoit qu'ils devoient demeurer pendant neuf jours devant la Place pour empêcher qu'elle ne fût secourüe, & par consequent demeurer dans l'eau & dans les bouës, & essayer les rigueurs d'une saison qui leur caufoit chaque jour beaucoup de malades. La seule chose sur laquelle ils insisterent pendant quelque temps, fut sur ce qu'ils s'obstinerent à demander que Mr de Bergheik fust prisonnier de guerre, dans le dessein de luy demander compte au nom de Charles III.

GALANT 381

des Finances de Flandre qu'il avoit administrées, & parce qu'ils cherchoient à se venger de ce qu'il avoit fait durer le Siege plus long temps qu'il n'auroit fait, & de ce que par son esprit, par ses intrigues, & par sa bonne conduite il avoit esté cause de la prise de la Ville de Gand. Toutes ces choses les animoient beaucoup; & pour avoir lieu de faire passer cet article, ils en accorderent beaucoup d'autres qu'ils n'auroient peut-estre pas accordez, s'ils eussent crû ne le pouvoir obtenir;

382 MERCURE

mais la Garnison charmée de tout ce que ce merveilleux homme avoit fait pour elle pendant le Siege, & de son grand merite, declara qu'elle ne capituleroit point si on s'obstinoit à le vouloir faire prisonnier; & qu'on la hacheroit plutôt en pieces que de le souffrir. Ce sont ses propres termes. Les Alliez qui ignoroient encore le petit nombre de Troupes qui étoient en état d'agir, & sçachant dequoy des desespererz sont capables, ne voulurent point s'exposer à ce qui en

pourroit arriver , & il fut stipulé que Mr de Bergheik sortiroit comme Surintendant des Finances & Ministre de la guerre. Je ne vous dis rien du reste de la Capitulation qui est pareille à celle de toutes les autres Capitulations , dans lesquelles on accorde aux Assiegez tout ce qui s'accorde ordinairement , & toutes les marques d'honneur qu'une Garnison peut souhaiter. Eh que ne luy auroit-on point accordé , puisqu'on luy permettoit de demeurer encore neuf jours dans la Place après la signature

384 MERCURE.

de la Capitulation ?

Ces neuf jours accordez me donnent lieu de faire une remarque qui merite de l'attention, & qui est si juste, que les Ecrivains d'Hollande & de Bruxelles ne pourront disconvenir que sur le bruit de la prise de Mons, & du jour auquel cette Ville avoit battu la Chamade, ils ont donné des Fables au Public dans leurs nouvelles imprimées, puisque l'on trouve dans toutes ces nouvelles que la Garnison est sortie le 23. au lieu qu'elle n'est sortie que le 29. Ils se
font

GALANT 385

Sont reglez sur le jour qu'elle avoit battu la Chamade, & ils ont mis entre ce jour-là, & celuy auquel une Garnison fort ordinairement, le temps ordinaire de la sortie des Garnisons d'une Place qui a capitulé. On peut juger par là des Fables dont leurs Ecrits sont tous les jours remplis, puisqu'ils ont tous repeté, & plus d'une fois, une chose si manifestement fausse, & à laquelle ils ne peuvent repliquer, puisque le temps auquel la Garnison est sortie a fait voir le contraire de ce qu'ils ont avancé.

Octobre 1709. **Kk**

386 MERCURE

Ce n'est pas tout, & leurs fables se sont étenduës si loin qu'ils ont dit que la plus grande partie de la Garnison qui estoit sortie le 23. c'est-à-dire, six jours avant le jour qu'elle est véritablement sortie, & qui avoit esté stipulé par la Capitulation, avoit deserté en sortant de la Place, & qu'elle avoit pris parti parmy les Alliez. Il y en a même qui ont dit, sans réfléchir sur ce qu'ils ont avancé & sur le peu de vray-semblance de ce qu'ils assureroient, que deux mille hommes avoient pris le party

211

que je viens de vous marquer.
Des faits si faux doivent faire
juger des choses supposées qu'ils
tâchent tous les jours de faire
croire au public, & qui trom-
pent quelques fois les moins
clairs-voyans; mais toujours
les Peuples chez qui ils écri-
vent, parce qu'ils ayment à
estre trompez; mais il y a lieu
de croire que personne ne les
croira plus si legerement à
l'avenir, puisqu'ayant rapporté
des choses si contraires à la
verité, & qui ne pouvoient
estre en quelque temps que la
Garnison fortist, quand même

Kk ij

388 MERCURE

elle auroit toute entiere pris party. Il y a lieu de croire , dis - je , qu'à l'avenir toute l'Europe n'ajoutera pas aisément foy à des conteurs de fables , & qui ont souvent surpris la credulité du Public porté à croire tout ce qu'on luy dit , & sur tout lors qu'il est accompagné d'une espeece de Satyre qui par le plaisir que les hommes y prennent , les fait tomber dans les panneauz qu'on leur tend.

J'apprens en fermant ma Lettre que la Garnison de Mons qui est sortie le 29. fe-

On la Capitulation que vous
 sçavez, & avec toutes les mar-
 ques d'honneur portées dans
 cette Capitulation, dont je ne
 vous repeteray rien; n'estoit
 que de trois mille trois cens
 hommes, dont il en est sorti
 quinze à seize cens; & l'on peut
 dire qu'après une aussi vigou-
 reuse deffenſe que celle qu'ils
 ont faite, & qui a coûté si
 cher aux Ennemis, ils sont
 sortis tout couverts de Lau-
 riers. Tant de pertes de suite
 ont esté cause que les Alliez
 ne se sont pas trouvez en estat
 après la prise de Mons de ten-

390 MERCURE

ter aucune autre entreprise, &
qu'ils se sont separez & sont
entrez en Quartier d'hiver. Je
suis, Madame, vostre, &c.

A Paris ce 4. Novembre 1709.

A V I S.

Le Mercure de Novembre
se debitera le 4^e. de Decem-
bre.



T A B L E.

P Relude, dans lequel se trouve un beau Discours prononcé à l'Hôtel de Ville, à la gloire du Roy,	5
Suite des Services solennels qui se font faits en France, pour le re- pos de l'Âme de S. A. S. Mon- sieur le Prince,	24
Suite, & fin de l'Histoire du Doc- torat,	32
Benefices donnez par le Roy, à la Promotion de la Nostre-Dame d'Aoust,	73
Baptême du fils de Mr le Marquis de Torrecosa, Grand d'Espagne,	92
Premier Article des Morts,	94

T A B L E.

<i>Mariages,</i>	138
<i>Election d'un nouveau Doge de Venise,</i>	152
<i>Livres Nouveaux,</i>	157
<i>Abregé des dernieres Lettres d'Hispanhan, écrite par Mr l'Evesque de Babylone,</i>	178
<i>Second Article des Morts,</i>	185
<i>Nouvelles de Marine,</i>	212
<i>Article du grand Caïre, qui doit toucher beaucoup le Lecteur,</i>	223
<i>● Actions surprenantes oubliées dans les Relations de ma dernière Lettre, & qui regardent particulièrement le Regiment Royal,</i>	252
<i>Détail des actions de Mr le Maréchal d'Artaignan, depuis qu'il est entré dans le service, où l'on voit ce qui s'est fait de plus re-</i>	

T A B L E.

<i>marquable en France depuis</i>	
<i>44. ans,</i>	259
<i>Premieres Nouvelles de la prise de</i>	
<i>Mons, acompagnées de plusieurs</i>	
<i>particularitez qui regardent ce</i>	
<i>Siege,</i>	277
<i>Mort de Mr le Connestable de Na-</i>	
<i>varre,</i>	310
<i>Article qui renferme une infinité de</i>	
<i>faits qui regardent le Roy d'Es-</i>	
<i>pagne,</i>	329
<i>Soixante mille sacs de bled arrivez</i>	
<i>à Toulon & à Marseille pendant</i>	
<i>le mois d'Octobre,</i>	354
<i>Article des Enigmes,</i>	359
<i>Retour de la santé de S. A. S.</i>	
<i>Monsieur le Duc,</i>	364
<i>Retour de Mr le Maréchal de Kil-</i>	
<i>lars à Paris,</i>	366
<i>Arrivée d'un grand Prince à la</i>	

T A B L E.

<i>Cour,</i>	368
<i>Plusieurs particularitez tres curieuses touchant la Capitulation de la Ville de Mons,</i>	375



Avis pour placer les Figures.

L'Air qui commence par ,
Si vous voulez , Iris , doit re-
garder la page 358.

Celuy qui commence par ,
Pourquoy soupirer , doit regar-
der la page 364.



